

DOCUMENT DE REFERENCE

« ATTIJARI BANK 2011 »



التجاري بنك
Attijari bank

SA au capital de 168 750 000 de dinars
divisé en 33 750 000 actions de nominal
5 dinars entièrement libérées

Siège social : 95 Avenue de la Liberté – 1002 Tunis -Belvédère
RC : B140811997 ; Tel : 71 141 400 ; Fax : 71 782 663

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le..... 05 OCT 2011 sous le n°..... 11-005/..... Donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Mehdi YARMANI

Responsable de la Direction Planification et Contrôle de Gestion à Attijari bank

Tel : 00 216 71 141 295- Fax : 00 216 71 796 419

Intermédiaire en Bourse responsable du Document de Référence



التجاري الوساطة
Attijari Intermédiation

Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 71 108 900

Fax : 00 216 71 860 346

Le présent Document de Référence est mis à la disposition du public sans frais auprès d'Attijari bank, 95-avenue de la liberté-1002 Tunis belvédère, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, sis Rue des lacs de Mazurie-1053 les Berges du lac.

Octobre 2011

ABREVIATIONS

AFT	Attijari Finances Tunisie
ALM	Assets Liabilities Management
BCT	Banque Centrale de Tunisie
BPA	Bénéfice Par Action
BTA	Bons de Trésor Assimilables
BTC	Bons de Trésor Convertibles
BVMT	Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
CA	Chiffre d’Affaires
CD	Cretificat de Dépôt
CMF	Conseil du Marché Financier
CRM	Customer Relationship Management
CSP	Catégorie Socioprofessionnelle
CT	Court Terme
CV	Curriculum Vitae
DAT	Dépôts à Terme
DT	Dinar Tunisien
E banking	Electronic banking
EBE	Excédent Brut d’Exploitation
EBIT	Earning Before Interest and Taxes
EBITDA	Earning Before Interest and Taxes, Depreciation and Amortization
HT	Hors Taxes
IG	Intégration Globale
INS	Institut National de la Statistique
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
KDT	Milliers de Dinars Tunisiens
M banking	Mobile banking
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
M€	Millions d’Euro
MEE	Mise En Equivalence
MLT	Moyen et Long Terme
Nd	Non disponible
Ns	Non significatif
NPL	Non Performing Loan
Pdm	Part de marché
PER	Price Earning Ratio
PNB	Produit Net Bancaire
R&C	Risques et Charges
REX	Résultat d’Exploitation
ROE	Return On Equity
SCE	Système Comptable des Entreprises

SI	Système d'Information
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TMM	Taux du Marché Monétaire
TRE	Tunisiens Résidents à l'Etranger
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur Ajoutée
VAN	Valeur Actuelle Nette
VCN	Valeur Comptable Nette
%	Pourcentage

DEFINITIONS

Assets Liabilities Management	Gestion Actif Passif
Non Performing Loan	Prêts non productifs
Customer Relationship Management	Gestion de la relation clients
E banking	Banque en ligne
M banking	Paiement mobile

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
PREAMBULE	7
PRESENTATION RESUMEE DE ATTIJARI BANK.....	9
CHAPITRE 1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	11
I. Responsable du Document de Référence.....	12
II. Responsable du Contrôle des Comptes.....	13
III. L'Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du Document de Référence	22
IV. Le Responsable de l'information.....	23
CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL	24
I. Renseignements à caractère général concernant la Banque	25
II. Renseignements à caractère général concernant le capital de la Banque	32
III. Appartenance de Attijari bank au Groupe Attijariwafa bank.....	35
IV. Présentation générale du Groupe Attijari bank.....	40
CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	61
I. Impact des evenements socio-politiques survenus en tunisie depuis le debut de l'année sur l'activité de la banque .	62
II. Historique de Attijari bank	62
III. Activités de Attijari bank.....	63
CHAPITRE 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS	93
I. La Situation des immobilisations et du portefeuille titres de la Banque au 31/12/2010	94
II. La Situation des immobilisations et du portefeuille titres de la Banque au 30/06/2011	102
III. Renseignements sur les états financiers individuels au 31/12/2010.....	110
IV. Encours des emprunts obligataires émis par Attijari bank.....	147
V. Tableau des mouvements des capitaux propres	148
VI. Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	149
VII. Evolution des dividendes.....	149
VIII. Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation	149
IX. Evolution du résultat net.....	150
X. Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement.....	150
XI. Emprunts obligataires garantis par la Banque Attijari de Tunisie.....	150
XII. Emprunts obligataires émis par la Banque Attijari de Tunisie.....	150
XIII. Emprunts obligataires souscrits par la Banque Attijari de Tunisie	151
XIV. Principaux indicateurs et ratios.....	151
XV. Analyse financière des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2010	154
XVI. Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2010	161
XVII. Etats financiers consolidés comparés au 31/12/2010.....	162
XVIII. Notes aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31/12/2010.....	166
XIX. Notes explicatives complémentaires rectificatives	175
XX. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2010.....	189
XXI. Notes complémentaires rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2010.....	191
XXII. Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2011.....	193
CHAPITRE 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	218
I. Conseil d'Administration	219
II. Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2010.....	222
III. Commissaires aux comptes	222
IV. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital	223
CHAPITRE 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	224
I. Evolution récente et orientations	225

II.	Perspectives d'avenir.....	227
III.	Indicateurs et Ratios prévisionnels	248
ANNEXE: RATINGS DEFINITIONS		251

PREAMBULE

En application des dispositions du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne¹, le présent Document de Référence porte notamment sur la présentation de l'Emetteur, son patrimoine, son organisation, son activité, sa situation financière, ses performances et ses perspectives.

Ledit Document de Référence a été préparé par Attijari Finances Tunisie en collaboration avec Attijari Intermédiation et ce conformément à l'annexe 1 du Règlement Général du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne.

Le contenu de ce Document de Référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale de Attijari Bank ;
- états financiers individuels de Attijari bank pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010 et au ;
- états financiers individuels pour les exercices clos aux 31 décembre 2009 et 2010 des filiales de Attijari bank qui se présentent comme suit :
 - ✓ Attijari Intermédiation ;
 - ✓ Attijari Recouvrement ;
 - ✓ Attijari SICAR ;
 - ✓ Attijari Leasing ;
 - ✓ Attijari Immobilière ;
 - ✓ Attijari Finances Tunisie ;
 - ✓ Attijari Gestion ;
 - ✓ Attijari Obligataire SICAV ;
 - ✓ Attijari Placement SICAV ;
 - ✓ Attijari Valeur SICAV ;
 - ✓ Générale Tunisienne d'Informatique ;
 - ✓ Générale Immobilière du Sud.
- états financiers consolidés de Attijari bank pour les exercices clos aux 31 décembre 2009 et 2010 ;
- procès-verbaux des Conseils d'Administration de Attijari bank pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009, 2010 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- états financiers individuels semestriels pour le semestre clos le 30 juin 2011.
- procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et des Assemblées Générales Extraordinaires pour les exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008, 2009 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- rapports de Gestion de Attijari bank pour les exercices clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010 ;
- rapports des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers individuels de Attijari bank pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2008 et 2010 ;
- rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux états financiers individuels des filiales de Attijari bank pour les exercices clos aux 31 décembre 2009 et 2010 ;
- rapports des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe Attijari bank pour les exercices clos aux 31 décembre 2009 et 2010 ;
- avis des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers semestriels de Attijari bank pour le semestre clos le 30 juin 2011.

¹ Tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17/11/2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07/04/2001, du 24/09/2005, du 12/07/2006 et du 17/09/2008.

Ce Document de Référence doit être :

- tenu à la disposition du public au siège de Attijari bank et auprès de Attijari Intermédiation selon les modalités suivantes :
 - disponible à tout moment au siège social de Attijari bank et Attijari Intermédiation ;
 - disponible sur le site du CMF (www.cmf.org.tn).

PRESENTATION RESUMEE DE ATTIJARI BANK

Suite aux événements qu'a connu le pays depuis le mois de janvier 2011, Attijari bank a pris les mesures nécessaires en vue d'assurer la continuité de l'activité et de préserver les intérêts des clients.

En effet, la Banque a subi des dégâts matériels au niveau de certains points de vente. La valeur comptable nette des immobilisations endommagées s'élève à 1 174 KDT dont 50,0% couverts par les assurances. Le coût de remplacement de ces immobilisations est estimé à 2 016 KDT.

Dans ce cadre, un Comité de crise a été créé dans le but de mettre en place un plan d'action de réouverture. Ce comité a mobilisé toutes les entités de la Banque.

Les mesures de sécurisation des personnes et des biens au niveau des agences ont été arrêtées aussi bien à titre préventif que dans le cas de troubles survenus à proximité des agences ou dans le cas de survenance de dégâts matériels.

Sur le plan activité, la Banque a mis en place le programme MOUSANADA destiné aux clients fidèles de Attijari bank PME-PMI, ayant une activité industrielle, commerciale ou de service, faisant face à des difficultés conjoncturelles suites aux derniers événements et empêchant le fonctionnement normal de leur entreprise.

Sur le plan social, les négociations entreprises avec les partenaires sociaux ont donné lieu à l'intégration de 91 intérimaires. L'année 2011 a été marquée également par l'augmentation de 200,0% du budget consacré à l'intéressement dans le cadre d'une approche de récompense des efforts du personnel ayant brillamment conduit à la réalisation des objectifs assignés.

Au terme des six premiers mois de l'exercice 2011, les crédits ont atteint 2 944 MDT enregistrant ainsi une croissance de 12,5% par rapport à fin 2010.

Le taux des actifs classés a connu une légère dégradation passant de 8,46% à fin décembre 2010 à 8,8% à fin juin 2011.

Contrairement aux crédits qui ont enregistré un taux de croissance à deux chiffres, les dépôts ont enregistré une légère hausse de 1,7% par rapport à fin décembre 2010 pour se situer à 3 289 MDT. Cette croissance est essentiellement due à la stagnation des Dépôts à Vue et la baisse des placements (DAT, CD) de 2,5%.

Au 30 juin 2011, en terme de résultat, le Produit Net Bancaire de la Banque a progressé de 8,4% à un rythme moins rapide que les années antérieures pour se situer à 88,9 MDT vs 82,0 MDT au 30 juin 2010.

Dates clés

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

A fin 2005, le consortium Andalumaghreb constitué de Grupo Santander et Attijariwafa bank a acquis 53,5% du capital de la Banque du Sud. Sur décision du Conseil d'Administration de la Banque du 8 septembre 2006, par délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont devenus le 11 décembre 2006 Banque Attijari de Tunisie et le Attijari bank par abréviation commerciale.

A la fin de l'année 2008, les deux partenaires ont créé un nouveau holding financier dénommé Andalucarthage détenu respectivement à hauteur de 83,7% par Attijariwafa bank et de 16,3% par Grupo Santander.

Le 21 décembre 2009, le capital de la Banque est passé de 150 MDT à 168,8 MDT et ce par l'émission de 3 750 000 nouvelles actions de nominal 5 DT.

A la date du 15 août 2011, Attijariwafa bank a procédé au rachat des participations de Grupo Santander dans le capital de Andalucarthage et en détient, par conséquent, 100,0% du capital et des droits de vote.

Activité et Positionnement

Les efforts consentis par Attijari bank lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle.

A ce titre, Attijari bank se positionne en 5^{ème} position en Tunisie en terme de dépôts de la clientèle avec 3 234 984 KDT à fin 2010. En terme de PNB, la Banque a réalisé 167 401 KDT à fin 2010 et se classe en 6^{ème} en Tunisie.

A fin juin 2011, la Banque Attijari de Tunisie est dotée d'un réseau totalisant 175 agences réparties sur tout le territoire du pays lui permettant de disposer ainsi du 1^{er} réseau d'agences commerciales du secteur bancaire.

Principaux agrégats financiers

Attijari bank réalise un PNB s'établissant à 167 401 KDT à fin 2010 vs 147 947 KDT à fin 2009, enregistrant ainsi une croissance de 13,1% sur la période considérée. Cette évolution reflète la croissance des dépôts et des crédits de la clientèle de la Banque ainsi que le développement de son réseau d'agences commerciales qui s'établissent à 169 en 2010 vs 149 en 2009.

Le résultat net de Attijari bank s'établit à 60 572 KDT à fin 2010 vs 46 074 KDT à fin 2009, enregistrant ainsi une croissance de 31,5% entre 2009 et 2010.

Stratégie de développement

Au 30 juin 2011, en terme de résultat, le Produit Net Bancaire de la Banque a progressé de 8,4% à un rythme moins rapide que les années antérieures pour se situer à 88,9 MDT vs 82,0 MDT au 30 juin 2010. Dès l'installation du nouveau management de la Banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la Banque comme un acteur de référence sur le marché tunisien et fixe des objectifs ambitieux de développement à l'horizon 2015.

Les principales axes du plan de développement se présentent comme suit :

- Banque universelle fortement présente sur l'ensemble des segments de marchés Particuliers et Entreprises ;
- Contribution active à la performance du système bancaire tunisien : gouvernance modèle et respect des ratios prudentiels ;
- Réalisation de performances financières et génération d'un retour sur investissement intéressant.

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes. Cette méthodologie se décline en deux grands axes :

- Analyse systématique des leviers de création de valeur ;
- Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers.

La réalisation de ce plan devra permettre à la Banque de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

A travers son projet de développement, et forte de l'appui de ses partenaires, Attijari bank entend également contribuer au développement économique du pays et s'inscrire dans une logique de coopération économique entre les pays du Maghreb.

Chapitre 1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Identité	M. Hicham SEFFA
Fonction	Directeur Général de la Banque Attijari de Tunisie
Adresse	95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis – Belvédère
Numéro de téléphone	00 216 71 14 14 00
Numéro de fax	00 216 71 78 26 63
Adresse électronique	courrier@attijaribank.com.tn

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

ATTIJARI BANK
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. Hicham SEFFA



II. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

II.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dénomination ou raison sociale	AMC Ernst & Young	CNF-Cabinet NEJI Fethi
Représentant légal	M. Noureddine HAJJI	M. Fethi NEJI
Adresse	Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003- Tunis	5 rue Sueffetula Notredame Mutuelle ville 1002 Tunis - Tunisie
Numéro de téléphone	00 216 70 74 91 11	00 216 71 23 87 56
Numéro de fax	00 216 70 74 90 45	00 216 71 23 87 56
Adresse électronique	noureddine.hajji@tn.ey.com	neji.fethi@nf.tn.com
Etats financiers soumis au contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010. ▪ Etats financiers consolidés relatifs aux exercices 2009 et 2010. ▪ Etats financiers intermédiaires au 30 /06/2010 et au 30/06/2011. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010. ▪ Etats financiers consolidés relatifs aux exercices 2009 et 2010. ▪ Etats financiers intermédiaires au 30 /06/2010 et au 30/06/2011.
Date d'expiration du mandat actuel	2009-2011 ²	2010-2012 ³

II.2 OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC Ernst & Young, représentée par M. Noureddine HAJJI, et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par M. Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à

² Assemblée Générale Ordinaire du 22/05/2009

³ Assemblée Générale Ordinaire du 04/06/2010

ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2008 à 35 945 KDT.

2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3, La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, une méthode de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, la banque a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 467 KDT.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.»

II.3 OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC Ernst & Young, représentée par M. Nouredine HAJJI, et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par M. Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2009, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 3 et note explicative n°3). La banque a ainsi appliqué des décotes plus accélérées sur les garanties par rapport aux taux de décote usuellement retenus, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 28 062 KDT.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous

signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence que :

- Certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.
- La banque a mis en place les processus adéquats ayant permis le bon déroulement de la migration du système d'information et la reprise correcte des données. Toutefois, certaines étapes n'ont pas été suffisamment documentées.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.»

II.4 OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2010

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC Ernst & Young, représentée par M. Noureddine HAJJI, et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par M. Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

« Messieurs les actionnaires d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Attijari Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 303 447 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 60 572 KDT.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION POUR LES ETATS FINANCIERS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des

procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 3 et note explicative n°3). La banque a ainsi réparti le montant additionnel des provisions sur les créances compromises et en contentieux en fonction notamment de leur durée de séjour, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 9 315 KDT. Le même traitement adopté en 2009 a donné lieu à des provisions additionnelles comptabilisées en résultat de l'exercice pour 28 062 KDT.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter-siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.»

II.5 OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2009

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC Ernst & Young, représentée par M. Nouredine HAJJI et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par M. Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'ATTIJARI BANK. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2009, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Autres principes comptables d'évaluation et de présentation, note 2.3 et note explicative n°3). Le groupe a ainsi appliqué des décotes plus accélérées sur les garanties par rapport aux taux de décote usuellement retenus, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 28 355 KDT.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2009.

II.6 OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2010

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC Ernst & Young, représentée par M. Nouredine HAJJI et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par M. Fethi NEJI, qui ont émis l'opinion suivante :

Messieurs les actionnaires de d'Attijari Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe Attijari Bank relatifs à l'exercice

clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 320 061 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 48 458 KDT.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION POUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers de la filiale ATTIJARI LEASING dont la contribution dans la formation des résultats consolidés s'élève à 12% et ayant servi à la préparation des états financiers consolidés ne sont pas définitifs et n'ont pas fait l'objet de rapport d'audit.

A notre avis, et sous réserve de l'impact du point exposé ci-dessus, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 2.3 et note

explicative n°3). Le groupe a ainsi réparti le montant additionnel des provisions sur les créances compromises et en contentieux en fonction notamment de leur durée de séjour, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 9 315 KDT. Le même traitement adopté en 2009 a donné lieu à des provisions additionnelles comptabilisées en résultat de l'exercice pour 28 355 KDT.

RAPPORT SUR LES VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

II.7 AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 /06/2010

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2010, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société AMC Ernst & Young, représentée par M. Noureddine HAJJI et CNF-Cabinet NEJI Fethi, représentée par M. Fethi NEJI, qui ont émis l'avis suivant :

« En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2010. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre avis sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation du portefeuille créances comptabilisées par la banque s'élèvent à 8,3 MDT dont une dotation additionnelle non affectée par client à hauteur de 11,7 MDT.

Ce montant de provision additionnelle ne correspond pas ainsi à un coût de risque encouru au cours de la période. Il résulte de l'application de la politique de la banque visant à améliorer le taux de couverture des créances douteuses par des provisions.

A l'exception de l'impact du point ci-dessus mentionné, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II.8 AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 /06/2011

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2011. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

ETENDUE DE L'EXAMEN LIMITE

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

CONCLUSION

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de ATTIJARI BANK au 30 juin 2011, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II.9 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent Prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

M. Noureddine HAJJI



CNF Cabinet NEJI Fethi

M. Fethi NEJI



III. L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation
Représentant légal	M. Abdelaziz HAMMAMI
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900
Numéro de fax	00 216 71 860 346
Adresse électronique	Attijariintermediaton@attijaribank.com.tn

ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent Document de Référence ».



IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Mehdi YARMANI
Fonction	Responsable de la Direction Planification et Contrôle de Gestion à Attijari bank
Adresse	95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis – Belvédère
Numéro de téléphone	00 216 71 14 12 95
Numéro de fax	00 216 71 79 64 19
Adresse électronique	mehdi.yarmani@attijaribank.com.tn



Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE

I.1 CADRE GENERAL

Dénomination sociale	Banque Attijari de Tunisie
Nationalité	Tunisienne
Siège social	95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis – Belvédère
Téléphone	00.216.71.14.14.00
Fax	00.216.71.78.26.63
Adresse électronique	courrier@attijaribank.com.tn
Site web	www.attijaribank.com.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Législation Particulière applicable	La société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006.
Date de constitution	08/07/1968
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet le commerce de banque, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ recevoir des dépôts de fonds sans limitation de durée de toute personne physique ou morale, publique, semi publique ou privée ; ▪ faire pour elle-même ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'escompte, de recouvrement d'effets de commerce, ou de réescompte de toutes valeurs ,d'avance sur titres, d'ouverture de crédits, de financement de marchés administratifs et généralement toutes opérations de banque et de crédit, de change, de bourse, de commission, de souscription; émettre et entreprendre toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ; ▪ faire du crédit à moyen ou long terme, uniquement à concurrence des disponibilités qu'elle se serait procurée à moyen ou long terme tels que dépôts, emprunts ordinaires ou obligataires ou toutes autres ressources spéciales ; ▪ prendre toutes participations dans des entreprises industrielles, agricoles, financières, touristiques, commerciales et de services dont l'objet concourt directement ou indirectement à l'objet social et notamment au développement du sud et ce, conformément à la législation en vigueur.
Registre du Commerce	La société est immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B140811997.
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
Capital social	168 750 000 dinars tunisiens divisé en 33 750 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis.
Régime fiscal applicable	Droit commun.
Matricule fiscal	000121JAM000
Lieu de consultation des documents	Siège social : 95, avenue de la liberté -1002 Tunis - Belvédère.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	<p>M. Mehdi YARMANI Responsable de la Direction contrôle de gestion à Attijari bank Téléphone : 71 14 12 95 E mail : varmani.mehdi@attijaribank.com.tn</p>

I.2 CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Le secteur bancaire est régi par les Lois, Décrets et Arrêtés suivants :

- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006 ;
- Loi n° 1958/90 du 19 septembre 1958 portant création et organisation de la Banque Centrale de Tunisie telle que modifiée par la loi n° 2006/26 du 15 mai 2006 ;
- Loi 2005-51 du 27 juin 2005 relative au transfert électronique de fonds ;
- Loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent telle que modifiée par la loi n° 2009-65 du 12 août 2009 ;
- Loi organique n°2004 - 63 du 27 Juillet 2004 portant sur la protection des données à caractère personnel ;
- Décret n° 2009-88 du 13 janvier 2009 portant création d'un centre de recherches et d'études financières et monétaires et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement ;
- Décret n°2007-3003 du 27 novembre 2007 fixant les modalités de fonctionnement de l'Instance Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel ;
- Décret n°2007-3004 du 27 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de déclaration et d'autorisation pour le traitement des données à caractère personnel ;
- Décret n° 2006-1880 du 10 juillet 2006 fixant la liste et les conditions des services bancaires de base ;
- Arrêté du ministre des finances du 13 juillet 2010 portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 02 décembre 2009 modifiant et complétant l'arrêté du 10 septembre 2004 portant fixation des montants prévus aux articles 70, 74, et 76 de la loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent ;
- Arrêté du ministre des finances du 30 juin 2009 portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 03 février 2009 portant modification de l'arrêté du 25 février 2006, fixant les taux et les conditions de prélèvement de la contribution au profit du régime de garantie des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises dans l'industrie et les services et les participations dans leur capital.

I.3 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

I.3.1 Répartition des bénéfices - Dividendes

L'article 50 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009, stipule que :

« Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction :

- de 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.
- d'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux ou par les statuts dans la limite des taux qui y sont fixés.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercices suivant.
- Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il y détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits. ».

La Banque s'engage à conformer l'article 50 de ses statuts relatifs à la répartition des bénéfices à la réglementation en vigueur.

1.3.2 Dispositions communes aux assemblées ordinaires et extraordinaires - Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'article 35 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même absents, décédés ou incapables. ».

1.3.3 Convocation des Assemblées

L'article 36 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009 stipule que :

« Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, au jour, heure, et lieu indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé au tribunal sur demande de tout intéressé, en cas d'urgence, ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins 03 % du capital social, soit par le liquidateur, soit par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Si le quorum n'est pas réuni, une seconde Assemblée sera convoquée dans un délai de quinze jours. Elle se tiendra quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés. Les convocations à ces diverses assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un en langue arabe.

Les actionnaires qui ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée au dernier domicile qu'ils auraient fait connaître.

Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Par exception, le Conseil d'Administration pourra réunir une Assemblée Générale Ordinaire à l'effet d'obtenir les autorisations dont il aurait besoin après tenue de l'Assemblée Générale Constitutive et sur convocation verbale et sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Quinze (15) jours au moins avant chaque assemblée générale des actionnaires, la liste des actionnaires de la société doit être mise à la disposition des actionnaires au siège social de la société. ».

I.3.4 Droit de siège à une Assemblée

L'article 37 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009 stipule que :

« Peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter, les titulaires de dix (10) actions au minimum libérées des versements exigibles.

Les autres titulaires d'actions inférieures à dix peuvent, pour être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée Générale s'il n'est pas muni d'un mandat spécial.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un mandat spécial, les mineurs ou interdits par leur tuteur légal, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du conseil, ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-dessus, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et date de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est précisé à l'article 37 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration. ».

I.3.5 Droit de l'action

L'article 15 des statuts stipule que :

« Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Elle donne droit, en outre, à une part dans les bénéfices ainsi qu'il est stipulé à l'article 49. ».

I.3.6 Condition à remplir pour siéger ou se faire représenter

L'article 38 des statuts stipule que :

« Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites. ».

I.3.7 Règlement des Assemblées Générales

L'article 39 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009 stipule que :

« L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration ou par un actionnaire désigné par les actionnaires présents.

Au cas où l'assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au conseil d'administration (commissaires aux comptes, liquidateur) c'est la personne ayant procédé à la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'assemblée générale est assisté de deux scrutateurs ayant la qualité d'actionnaires ou de représentants d'actionnaires, et d'un secrétaire, désigné par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée.

L'Assemblée Générale désigne le Secrétaire de la séance qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux.

Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau.

Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant. ».

I.3.8 Ordre du jour de l'Assemblée

L'article 40 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009 stipule que :

« L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée Générale.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation conformément à la loi.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires si elle ne figure pas à son ordre du jour. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires en vertu de l'envoi à la société d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation. ».

I.3.9 Droit de vote à l'Assemblée Générale

L'article 41 des statuts stipule que :

« Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation.

Les votes ont lieu à main levée par appel nominatif. Toutefois le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital selon les indications de la feuille de présence.

En outre, tout actionnaire peut voter par correspondance. Les modalités et les conditions du vote par correspondance sont fixées conformément aux dispositions de l'article 278 du Code des Sociétés Commerciales.

Le droit de vote appartient également aux personnes munies d'un mandat spécial. ».

I.3.10 Procès Verbal de l'Assemblée Générale

L'article 42 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009 stipule que :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres du bureau.

Le refus de l'un d'eux doit être mentionné. Les copies ou les extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le président du Conseil, soit l'administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président soit par tout autre administrateur.

Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un des liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.

Les documents présentés aux assemblées générales tenues au cours des trois derniers exercices ainsi que les procès verbaux des dites assemblées sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société.

Ils peuvent être consultés pendant les horaires habituels de travail de la société. ».

1.3.11 Quorum et majorité

L'article 43 des statuts stipule que :

« Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau selon les formes prescrites, alors, par l'article 36 ci-dessus.

Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes et représentées. ».

1.3.12 Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'article 44 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009 stipule que :

« L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales. Elle entend également les rapports des commissaires aux comptes sur le mandat qu'elle leur a confiés ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par toutes lois en vigueur.

Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire, en particulier :

- Elle discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes. La délibération contenant approbation des états financiers est nulle si elle n'a pas été précédée de la lecture du rapport des commissaires aux comptes.
- Elle fixe les dividendes à répartir sur la proposition du Conseil d'Administration.
- Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les administrateurs ou les commissaires et ratifie, s'il y a lieu, les nominations provisoires d'administrateurs faites par le Conseil.
- Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, ainsi que celle des commissaires.
- Elle décide l'amortissement ou le rachat des actions pour la régulation des cours de bourse conformément à la loi.
- Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéficiaires d'une année sur l'année suivante.
- Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts. ».

1.3.13 Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 45 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés. »

1.3.14 Quorum et majorité

L'article 46 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009 stipule que :

« Les Assemblées Générales, autre que les Assemblées Ordinaires, ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée sera convoquée à nouveau et ne délibérera valablement que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers du capital social.

Dans toutes ces Assemblées Générales le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires, et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers, soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Dans toutes les Assemblées Générales Extraordinaires qu'elles soient réunies sur première convocation ou sur une convocation subséquente, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés. »

1.3.15 Pouvoir de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 47 des statuts tel que modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2009 stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins trois pour cent (03 %) du capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications que ce soit, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la société.

Elle peut décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- l'augmentation ou la réduction du capital social ;
- sa division en action d'un taux autre que celui de cinq dinars ;
- la prorogation ou la réduction de la durée de la société ;
- sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer.

Toutefois, par dérogation aux disposition ci-dessus, en cas d'augmentation en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées, par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement, et s'il y a lieu dans le procès-verbal de la dernière Assemblée de vérification, les apports en nature ou des avantages particuliers . »

1.3.16 Condition de validité des titres

L'article 12 des statuts stipule que :

« La propriété des actions résulte de leur inscription aux comptes des actionnaires tenus à cet effet soit par la société à son siège social soit par un intermédiaire agréé à cet effet selon la législation en vigueur.

Ces comptes indiquent le nom et le domicile de chaque actionnaire ainsi que le nom et domicile de l'usufruitier avec indication du nombre des titres détenus.

Les valeurs mobilières sont matérialisées du seul fait de leur inscription en compte.

La société ou l'intermédiaire agréé délivre une attestation comportant le nombre des valeurs mobilières détenues par l'intéressé.

Tout propriétaire peut consulter les comptes sus indiqués. »

I.3.17 Mutation des actions nominatives

L'article 13 des statuts stipule que :

« Les actions sont librement négociables dans les conditions et selon les procédures légales en vigueur.

La mutation des actions ne peut s'opérer que par une déclaration de transfert signée du cédant ou par son mandataire, et inscrite sur un registre spécial de la société.

Les actions sur lesquelles les versements échus ont été effectués, sont seules admises au transfert.

La société n'est pas responsable de la validité du transfert. Elle ne reconnaît d'autres transferts d'actions que ceux inscrits sur ses registres.

Les frais résultant de la cession sont à la charge du cessionnaire.

Il n'y a lieu, de la part de la société, à aucune garantie de l'identité ou de la capacité des parties. »

II. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA BANQUE

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Le capital social actuel de la Banque Attijari de Tunisie se présente comme suit :

Capital social	168 750 000 DT
Nombre d'actions	33 750 000
Nominal	5 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Date de jouissance	01/01/2011

II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

II.2.1 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital de la Banque Attijari de Tunisie depuis sa création :

Date de la décision et Organe ayant décidé l'Opération	Nature de l'Opération	Montant de l'Opération (DT)	Nombre d'actions	Montant de l'Opération (DT)	Nombre d'actions
08/07/1968	Capital initial	250 000	50 000	250 000	50 000
24/08/1968	Augmentation de capital par apport en nature	180 000	36 000	430 000	86 000
24/08/1968	Augmentation de capital en numéraire	70 000	14 000	500 000	100 000
12/04/1969	Augmentation de capital par absorption de la Banque du Peuples	500 000	100 000	1 000 000	200 000
12/04/1969	Augmentation de capital en numéraire	500 000	100 000	1 500 000	300 000
11/07/1971	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	200 000	2 500 000	500 000
05/12/1975	Augmentation de capital en numéraire	1 500 000	300 000	4 000 000	800 000
16/05/1981	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	400 000	6 000 000	1 200 000
15/11/1982	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 000 000	200 000	7 000 000	1 400 000
15/11/1982	Augmentation de capital en numéraire	3 000 000	600 000	10 000 000	2 000 000
06/06/1987	Augmentation de capital en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital en numéraire (1 ^{ère} tranche)	10 000 000	2 000 000	25 000 000	5 000 000
08/06/1991	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 500 000	300 000	26 500 000	5 300 000
08/06/1991	Augmentation de capital en numéraire (2 ^{ème} tranche)	3 500 000	700 000	30 000 000	6 000 000
16/12/1994	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 000 000	400 000	32 000 000	6 400 000
	Augmentation de capital en numéraire	18 000 000	3 600 000	50 000 000	10 000 000
28/06/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	53 000 000	10 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	75 000 000	15 000 000
07/06/1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	78 000 000	15 600 000
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	100 000 000	20 000 000
28/12/2006	Augmentation de capital en numéraire	50 000 000	10 000 000	150 000 000	30 000 000
21/12/2009	Augmentation de capital en numéraire	18 750 000	3 750 000	168 750 000	33 750 000

Source : Attijari bank

II.2.2 Structure de l'actionnariat au 30/08/2011

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	5 249	15 303 358	76 516 790	45,34%
Personnes morales	249	9 395 088	46 975 440	27,84%
Ayant 3% et plus	1	1 105 852	5 529 260	3,28%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	13	5 561 351	27 806 755	16,48%
Ayant au maximum 0,5%	235	2 727 885	13 639 425	8,08%
Personnes physiques	5000	5 908 270	29 541 350	17,50%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	1 195 353	5 976 765	3,54%
Ayant au maximum 0,5%	4 997	4 712 917	23 564 585	13,96%
Actionnaires Etrangers	6	18 419 888	92 099 440	54,58%
Personnes morales	1	18 416 304	92 081 520	54,57%
Ayant 3% et plus	1	18 416 304	92 081 520	54,57%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	-
Ayant au maximum 0,5%	0	0	0	-
Personnes physiques	5	3 584	17 920	0,01%
Ayant 3% et plus	0	0	0	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	-
Ayant au maximum 0,5%	5	3 584	17 920	0,01%
Total	5 255	33 723 246	168 616 230	99,92%
Reste à attribuer	-	13 748	68 740	0,04%
Compte en attente de régularisation	-	13 006	65 030	0,04%
TOTAL	5 255	33 750 000	168 750 000	100,00%

Source : Attijari bank

II.2.3 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/08/2011

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Valeur nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
Andalucarthage Holding SA	18 416 304	92 081 520	54,57%
Industries chimiques de fluor (ICF)	1 105 852	5 529 260	3,27%
Total	19 522 156	97 610 780	57,84%

Source : Attijari bank

II.2.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 30/08/2011

Désignation	Qualité	Nombre d'actions et droit de vote	Total (DT)	% du capital et des droits de vote
M. Moncef CHAFFAR	Président du conseil	1 140	5 700	-
M. M'hammed DRISS	Administrateur	1 545	7 725	-
M. M'zoughi MZABI	Administrateur	275 544	1 377 720	0,82%
Total		278 229	1 391 145	0,82%

Source : Attijari bank

II.2.5 Nombre d'actionnaires

Le capital de Attijari bank est réparti entre 5 255 actionnaires au 30/08/2011 dont :

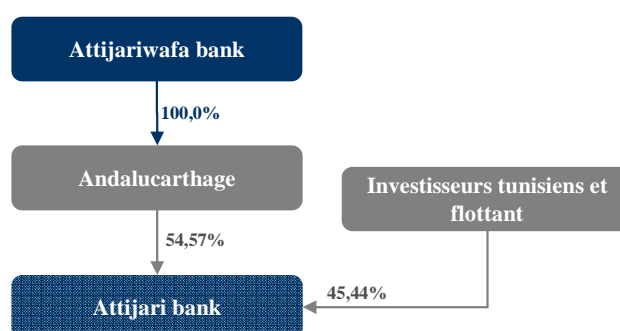
- 250 actionnaires personnes morales ;
- 5 005 actionnaires personnes physiques.

III. APPARTENANCE DE ATTIJARI BANK AU GROUPE ATTIJARIWafa BANK

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

Le 15 août 2011, Attijariwafa bank a racheté la totalité des participations du Grupo Santander dans le capital de Andalucarthage et détient par conséquent 100,0% du capital de Andalucarthage.

Organigramme juridique au 31 août 2011



Source : Attijariwafa bank

III.1 PRESENTATION DU GROUPE ATTIJARIWafa BANK

En décembre 2008, une nouvelle organisation commerciale a été mise en place afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle du Groupe et de renforcer les synergies entre les différents domaines d'activité.

Le Groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du Groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la Banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle « Banque de Détail », réunissant la Banque de l'Entreprise, la Banque Privée, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
- pôle « Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières », qui regroupe la « Banque de Financement », les « Services Financiers Spécialisés » et la « Banque de Détail à l'International ». Ce pôle regroupe également la « Banque d'Investissement et des Marchés », composée de la « Banque d'Investissement » et de la « Banque des Marchés ».

Organigramme de Attijariwafa bank

Attijariwafa bank

Banque des Marocains sans Frontières	Banque de Financement	Services Financiers Spéciales	Banque de Détail à l'International	Assurance	Banque de Marché	Banque d'Investissement
Attijariwafa bank Europe 100,00%	Attijari International bank 50,00%	Wafasalaf 50,94% Wafa Immobilier 100,00% Wafa Cash 99,13% Wafabail 97,83% Wafa LLD 100,00% Attijari Factoring 75,00%	Attijari bank Tunisie 45,66% CBAO Groupe 51,93% Attijariwafa bank La Banque Internationale du Mali 51,00% Union Gabonaise de Banque 58,71% Crédit du Congo 91,00% Société Ivoirienne de Banque 51,00% Société Commerciale de Banque Cameroun 51,00% Banque de Mauritanie 53,60%	Wafa Assurance 79,23%	Attijari Intermédiation 100,00%	Attijari Finances Corp. 100,00% Wafa Gestion 66,00% Wafa Investissement 100,00% Attijari Invest 100,00%

Source : Attijariwafa bank

III.1.1 Le pôle Banque de Détail

Ce pôle, qui regroupe la Banque de l'Entreprise, la Banque Privée, la Banque des Particuliers et des Professionnels « BPP » et la Banque des Marocains sans Frontière « BMF », représente un marché prioritaire pour la Banque.

a) Banque de l'Entreprise

Attijariwafa bank a opté pour une segmentation qui fait ressortir deux grands portefeuilles : d'une part, les entités dédiées à la PME, regroupées au sein de la Banque de l'Entreprise et, d'autre part, les Grandes Entreprises, regroupées au sein de la Banque de Financement.

Ce choix tient compte des besoins propres à chacune des deux catégories, notamment en termes de crédits et de traitement clientèle. Cette segmentation intègre aussi les paramètres taille et chiffre d'affaires, la nature des structures, le mode de management, le secteur d'activité de chaque entreprise, etc.

La Banque de l'Entreprise est organisée autour de 4 réseaux, composés de 26 centres d'affaires et de 9 succursales entreprises.

b) Banque des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, la Banque des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marchés cibles.

L'essentiel de la mission du réseau de la BPP est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du Groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences de la BPP est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

III.1.2 Le pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières

La Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières réunit la Banque de Financement, les Services Financiers Spécialisés et la Banque de Détail à l'International. Ce pôle regroupe également la Banque d'Investissement et des Marchés, composée de la Banque d'Investissement et de la Banque des Marchés.

a) Banque de Financement

La Banque de Financement opère sur le segment des grandes entreprises. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises, un segment de clientèle sur lequel la concurrence ne cesse de s'intensifier, imposant un suivi de proximité.

b) Services Financiers Spécialisés

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

	Offre Produits
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

c) Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
Banque De Détail à l'international	Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Attijari bank Mauritanie SCB Cameroun

d) Banque d'Investissement et des Marchés

La Banque d'Investissement et des Marchés dépend du pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières. Elle regroupe les activités de marché, de financement et de conseil.

		Offre Produits
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)
Banque des Marchés	Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
	Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

III.1.3 Principaux agrégats financiers de Attijariwafa bank

Les principaux agrégats consolidés de Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Indicateurs en M€	2010	2009
Activité		
Ressources clientèle gérées	33 886	32 021
Créances sur la clientèle	31 936	27 889
Assise financière		
Total bilan	51 582	47 750
Capital social	325	317
Prime d'émission	-	-
Fonds propres part Groupe avant répartition	4 032	3 480
Résultats		
Produit net bancaire	2 467	2 180
Charges générales d'exploitation	960	783
Résultat brut d'exploitation	1 387	1 291
Résultat net part Groupe	690	648
Ratios		
Rendement des capitaux propres (ROE)	20,4%	22,7%
Rendement des actifs (ROA)	1,5%	1,6%
Coefficient d'exploitation	43,8%	40,8%
Indicateurs boursiers		
Cours de l'action au 31 décembre	36,21	23,64
BPA	1,89	1,79
DPA	0,71	0,53
PER	19,15	13,22

Source : Attijariwafa bank

III.2 PLACE OCCUPEE PAR LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE VIS-A-VIS DE L'ACTIONNAIRE DE REFERENCE

La Banque Attijari de Tunisie constitue pour le Groupe des banques actionnaires un partenaire qui vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements notamment entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne, tout en ambitionnant de positionner la Banque en structure de référence sur son marché et d'atteindre l'objectif d'être la deuxième banque privée à l'horizon 2010.

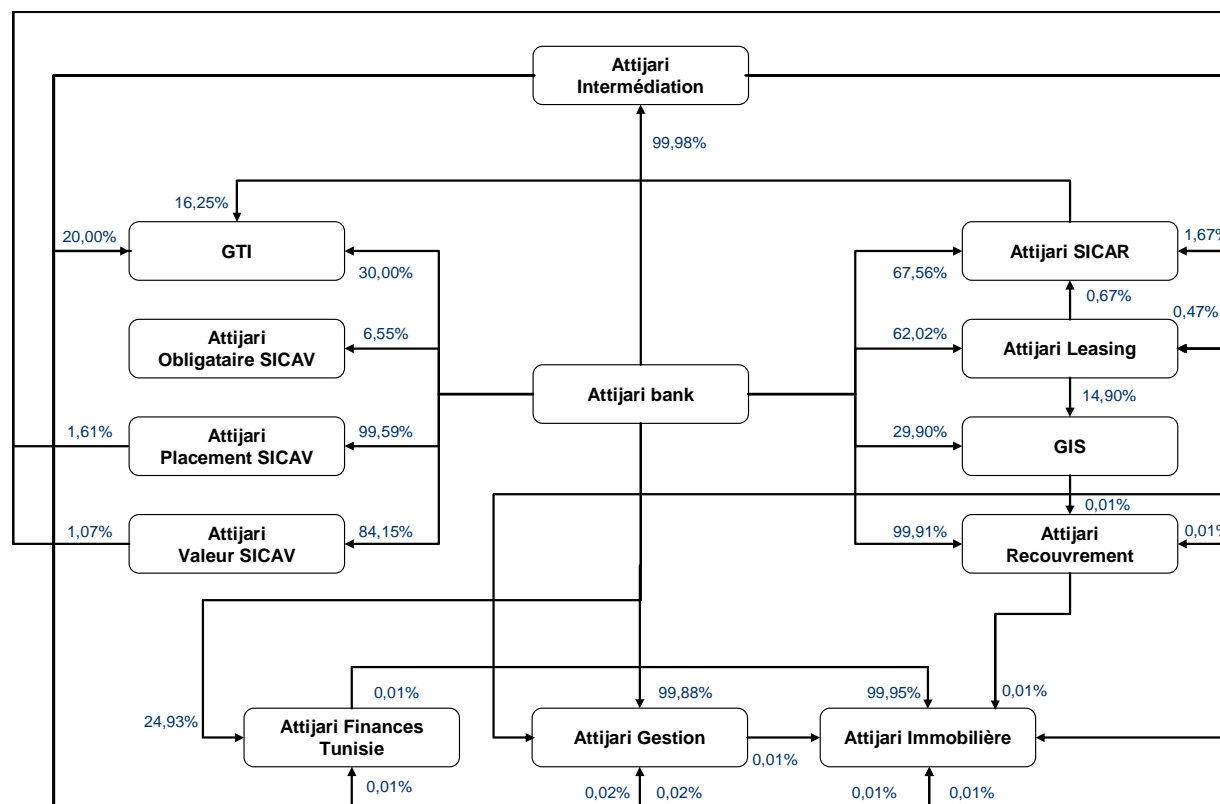
Par ailleurs, la Banque Attijari de Tunisie a été intégrée depuis 2005 dans le périmètre de consolidation de Attijariwafa bank ce qui a eu pour conséquence de la hisser vers les standards internationaux de la profession bancaire et notamment en matière de gestion des risques suivant les règles prudentielles prévues par le comité de Bâle II et l'adoption des normes comptables IFRS en matière de traitement et de publication des informations financières.

IV. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ATTIJARI BANK

IV.1 ORGANIGRAMME JURIDIQUE AU 31/12/2010

Attijari bank regroupe 16 filiales. Les sociétés STIM, AMEL SICAF, STAR Immobilière et BATAM Immobilière, dans lesquelles la Banque détient respectivement 49,00%, 35,85%, 20,00% et 21,80%, liquidées ou en cours de liquidation, n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières et par conséquent ne seront pas présentées en tant que filiales de Attijari bank. L'organigramme juridique du Groupe, au 31/12/2010, se présente de la manière suivante :

Organigramme juridique du Groupe Attijari bank au 31/12/2010



Source : Attijari bank

IV.2 ETAT DES PARTICIPATIONS RECIPROQUES ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE ARRETE AU 31/12/2010

	Attijari bank	Attijari Intermédiation	Attijari Recouvrement	Attijari SICAR	Attijari Leasing	Attijari Immobilière	Attijari Finances Tunisie	Attijari Gestion	Attijari Obligataire SICAV	Attijari Placement SICAV	Attijari Valeur SICAV	Général Tunisienne d'Informatique	Général Immobilière du Sud
Attijari bank		99,98%	99,91%	67,56%	62,02%	99,95%	24,93%	99,88%	6,55%	99,59%	84,15%	30,00%	29,90%
Attijari Intermédiation	-		-	1,67%	0,47%	-	0,01%	0,02%	-	-	-	20,00%	-
Attijari Recouvrement	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	16,25%	-
Attijari SICAR	-	0,02%	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Leasing	-	-	-	0,60%		-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Immobilière	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	-
Attijari Finances Tunisie	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-
Attijari Placement SICAV	-	-	-	1,61%	-	-	-	-			-	-	-
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	1,07%	-	-	-	-	-			-	-
Général Tunisienne d'Informatique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Général Immobilière du Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Source : Attijari bank

Les participations directes et indirectes de Attijari bank dans le capital des sociétés GTI et Attijari Immobilière qui s'élèvent respectivement à 66,25% et 99,95% ne sont pas en conformité avec l'article 21 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits dans son paragraphe 2, qui stipule que : « l'établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise exerçant dans un domaine autre que les services financiers ».

La Banque Attijari de Tunisie s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 21 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits en matière de seuil de participation.

IV.3 PRESENTATION DES FILIALES DE ATTIJARI BANK

IV.3.1 Attijari bank

Dénomination sociale	Attijari bank
Date de création	Juillet 1968
Siège social	95, avenue de la liberté -1002 Tunis - Belvédère
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits
Capital social au 31/12/2010	168 750 000 DT.
Structure du capital et des droits de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Andaluscarthage : 54,56% ; ▪ Groupe DRISS : 11,70% ; ▪ Groupe MZABI : 9,90% ; ▪ Groupe ENNAKL : 3,30% ; ▪ Hedi DAOUD : 2,10% ; ▪ Autres : 18,44%.
Capitaux propres au 31/12/2010	303 447 KDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2010	264 552 KDT
Résultat net au 31/12/2010	60 572 KDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2010	320 061 KDT
Revenus consolidé au 31/12/2010	284 169 KDT
Résultat net consolidé au 31/12/2010	47 714 KDT

Source : Attijari bank

IV.3.2 Attijari Intermédiation

Dénomination sociale	Attijari Intermédiation
Date de création	Novembre 1995
Siège social	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles individuels.
Capital social au 31/12/2010	5 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 99,98%
Capitaux propres au 31/12/2010	9 318 KDT
Revenus au 31/12/2010	1 550 KDT
Résultat net au 31/12/2010	2 300 KDT

Source : Attijari Intermédiation

IV.3.3 Attijari Recouvrement

Dénomination sociale	Attijari Recouvrement
Date de création	Mars 2001
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Recouvrement des créances bancaires pour son propre compte ou celui de tiers.
Capital social au 31/12/2010	1 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 99,91%
Capitaux propres au 31/12/2010	3 746 KDT
Revenus au 31/12/2010	4 379 KDT
Résultat net au 31/12/2010	2 711 KDT

Source : Attijari Recouvrement

IV.3.4 Attijari SICAR

Dénomination sociale	Attijari SICAR
Date de création	Juin 1997
Siège social	Résidence Fékih (1 ^{er} étage), Rue des Lacs De Mazurie, Les Berges Du Lac, 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Capital social au 31/12/2010	26 456 KDT
Structure du capital et des droits de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 67,56% ; ▪ Société El Bouniane : 13,03% ; ▪ Société de l'Automobile et du Matériels "SAM" : 5,07% ; ▪ Autres actionnaires : 14,34%
Capitaux propres au 31/12/2010	28 001 KDT
Revenus au 31/12/2010	3 171 KDT
Résultat net au 31/12/2010	1 400 KDT

Source : Attijari SICAR

IV.3.5 Attijari Leasing

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Date de création	Décembre 1994
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2010	21 250 KDT
Structure du capital et des droits de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 62,02% ; ▪ Société Tunisienne d'Engrais Chimiques STEC : 11,19% ; ▪ Société d'Automobile et de Matériel SAM : 3,17% ; ▪ Groupe Habib KAMOUN : 5,60%.
Capitaux propres au 31/12/2010	21 864 KDT
Revenus au 31/12/2010	18 646 KDT
Résultat net au 31/12/2010	6 955 KDT

Source : Attijari Leasing

IV.3.6 Attijari Immobilière

Dénomination sociale	Attijari Immobilière
Date de création	2009
Siège social	95 Avenue de la Liberté Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 Février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Toutefois, en matière d'acquisitions d'immeubles, son activité se limite à l'acquisition de biens immeubles objets d'hypothèque au profit d'Attijari bank et qui sont cédés dans le cadre des opérations tendant à permettre à ce dernier de recouvrer ses créances.
Capital social au 31/12/2010	150 K DT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 99,95%
Capitaux propres au 31/12/2010	(317 KDT)
Revenus au 31/12/2010	216 KDT
Résultat net au 31/12/2010	(447 KDT)

Source : Attijari Immobilière

IV.3.7 Attijari Finances Tunisie

Dénomination sociale	Attijari Finances Tunisie
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble El Baraka, 1 ^{er} étage Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Le conseil aux entreprises, l'étude, le diagnostic, l'accompagnement et l'assistance et cela dans le cadre de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ la restructuration financière ainsi que toutes opérations d'ingénierie financière et de haut de bilan ; ✓ la prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle même que pour le compte de tiers dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association; ✓ toute opération financière : introduction en bourse, emprunt obligataire, augmentations de capital, offre publique d'acquisition, etc.
Capital social au 31/12/2010	1 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 24,93%
Capitaux propres au 31/12/2010	1 102 KDT
Revenus au 31/12/2010	864 KDT
Résultat net au 31/12/2010	189 KDT

Source : Attijari Finances Tunisie

IV.3.8 Attijari Gestion

Dénomination sociale	Attijari Gestion
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble FEKIH – Rue des Lacs MAZURIE – Les Berges du Lac - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2010	500 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 99,88%
Capitaux propres au 31/12/2010	641 KDT
Revenus au 31/12/2010	506 KDT
Résultat net au 31/12/2010	119 KDT

Source : Attijari Gestion

IV.3.9 Attijari Obligataire SICAV

Dénomination sociale	Attijari Obligataire SICAV
Date de création	Avril 2000
Siège social	116, Avenue de la Liberté - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Capital social au 31/12/2010	174 338 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 0,02%
Capitaux propres au 31/12/2010	180 867 KDT
Revenus au 31/12/2010	7 231 KDT
Résultat net au 31/12/2010	6 731 KDT

Source : Attijari Obligataire SICAV

IV.3.10 Attijari Placement SICAV

Dénomination sociale	Attijari Placement SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2010	16 367 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 99,90%
Capitaux propres au 31/12/2010	16 704 KDT
Revenus au 31/12/2010	810 KDT
Résultat net au 31/12/2010	3 862 KDT

Source : Attijari Placement SICAV

IV.3.11 Attijari Valeur SICAV

Dénomination sociale	Attijari Valeur SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennachim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2010	10 444 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 84,15%
Capitaux propres au 31/12/2010	10 635 KDT
Revenus au 31/12/2010	515 KDT
Résultat net au 31/12/2010	2 540 KDT

Source : Attijari Valeur SICAV

IV.3.12 Générale Tunisienne d'Informatique

Dénomination sociale	Générale Tunisienne d'Informatique
Date de création	Décembre 1982
Siège social	Résidence Omar Ennasim – 1073 Montplaisir - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en terme de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
Capital social au 31/12/2010	400 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 30,0%
Capitaux propres au 31/12/2010	607 KDT
Revenus au 31/12/2010	2 564 KDT
Résultat net au 31/12/2010	16 KDT

Source : Générale Tunisienne d'Informatique

IV.3.13 Générale Immobilière du Sud

Dénomination sociale	Générale Immobilière du Sud
Date de création	Décembre 1999
Siège social	Immeuble Tamayouz Bureau E2 1082 Centre Urbain Nord Tunis
Forme juridique	Société anonyme
Activités	La promotion immobilière notamment l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous les immeubles bâtis.
Capital social au 31/12/2010	3 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote	Attijari bank : 29,90% La Société Tunisienne d'Engrais Chimique STEC : 30,45% La société SAM : 24,10% Autres : 15,55%
Capitaux propres au 31/12/2010	6 326 KDT
Revenus au 31/12/2010	377 KDT
Résultat net au 31/12/2010	264 KDT

Source : Générale Immobilière du Sud

IV.4 CHIFFRES CLES DES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2010

En KDT	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués en 2010 au titre de l'exercice 2009	Dividendes distribués en 2011 au titre de l'exercice 2010
Attijari bank	303 447	264 552	66 612	60 572	3 561 403	(94 064)	-	-
Attijari intermédiation	9 318	1 550	246	2 300	29 327	(309)	-	-
Attijari Recouvrement	3 746	4 379	3 636	2 711	1 464	(124)	-	-
Attijari SICAR	28 001	3 171	1 319	1 400	15 555	-	1 191	1190
Attijari Leasing	21 864	18 646	6 606	6 955	210 333	(9 068)	-	-
Attijari Immobilière	-317	216	210	(447)	16 068	(734)	-	-
Attijari Finances Tunisie	1 102	864	217	189	146	(7)	-	-
Attijari Gestion	641	506	140	119	223	(4)	-	-
Attijari Obligataire Sicav	180 867 ¹	7 231	6 274	6 731	500	(701) ²	5 482	-
Attijari Placement Sicav	16 704 ¹	810	529	3 862	149	(224)	337	-
Attijari Valeur Sicav	10 635 ¹	515	320	2 540	269	(155) ²	190	-
Général Tunisienne d'Informatique	607	2 564	45	16	770	(25)	-	-
Général Immobilière de Sud	6 326	377	240	264	67	(42)	490	240

Source : Attijari bank

* Total des passifs

¹ : Actif net

² : Charges de gestion des placements

IV.5 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS DU GROUPE AU 31/12/2010

En KDT	Crédits bancaires	Crédits extérieurs	Emprunts obligataires	Fonds gérés	Emprunts et ressources spéciales	Découverts bancaires	Billet de trésorerie	Leasing	Titres participatifs	TOTAL
Attijari bank	58 639	-	6 244	-	36 711	-	-	-	-	101 594
Attijari Intermédiation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Recouvrement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari SICAR	-	-	-	12 279	2 039	-	-	-	-	14 318
Attijari Leasing	74 078	53 968	44 000	8 000	-	-	13 500	-	-	193 546
Attijari Immobilière	14 267	-	-	-	-	-	-	-	-	14 267
Attijari Finances Tunisie	-	-	-	-	-	-	51	-	-	51
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Général Tunisienne d'Informatique	19	237	-	-	-	-	-	-	-	256
Général Immobilière du Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maturité	à + d'un an	à - d'un an	à + d'un an	à - d'un an	à + d'un an	à - d'un an	à + d'un an	à - d'un an	-	-

Source : Attijari bank

*Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

IV.6 POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les filiales du Groupe Attijari bank recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari bank et souscrits par les sociétés du Groupe dans les conditions du marché.

IV.7 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Le plan de développement 2011-2015 s'articule notamment autour des axes stratégiques suivants :

- poursuivre l'effort de développement du réseau avec la consolidation de l'effort d'ouverture des nouveaux points de vente.
- diversifier l'offre de produits et services répondant aux besoins et aux attentes de la clientèle.
- positionner la banque en tant qu'acteur de référence sur le marché tout en situant ses performances aux meilleurs standards.

IV.8 RELATIONS ENTRE ATTIJARI BANK ET LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2010

IV.8.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe Attijari bank

a) Crédits Reçus

Le total des dépôts à vue des sociétés du Groupe Attijari bank auprès de Attijari bank s'élève à 44 666 KDT et les dépôts à terme s'élèvent à 12 500 KDT.

En KDT	Dépôts à vue	Dépôts à terme
Attijari Intermédiation	-	-
Attijari recouvrement	513	2 500
Attijari SICAR	49	-
Général Tunisienne d'Informatique	159	-
Général Immobilière du Sud	129	-
Attijari Leasing	2 949	-
Attijari Obligataire SICAV	32 516	10 000
Attijari Placement SICAV	3 474	-
Attijari Valeur SICAV	2 329	-
Attijari Gestion	102	-
Attijari Immobilière	2 038	-
Attijari Finance Tunisie	408	-
TOTAL	44 666	12 500

Source : Attijari bank

b) Prêts octroyés

Le total des prêts accordés aux sociétés du Groupe Attijari bank s'élève à 125 069 KDT.

En KDT	Concours accordés	Débit		Crédit CMT		Crédit LT		Compte courant
		Encours	Marge	Encours	Marge	Encours	Marge	
Attijari Intermédiation	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari recouvrement	3 746	-	-	-	-	-	-	-
Attijari SICAR	-	-	-	-	-	-	-	-
Général Tunisienne d'Informatique	-	-	-	59 047	-	-	-	-
Général Immobilière du Sud	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Leasing	-	-	-	51 755	-	-	-	-
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Immobilière	-	-	-	14 267	-	-	-	-
Attijari Finance Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 746	0	0	125 069	0	0	0	0

Source : Attijari bank

IV.8.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du Groupe

a) Les créances

Néant.

b) Les dettes

Néant.

IV.8.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du Groupe

a) Les créances

Néant.

b) Les dettes

Néant.

IV.8.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Attijari bank et distribués par les sociétés du Groupe en 2011 au titre de l'exercice 2010

En KDT	Nombre d'actions détenues*	Dividendes encaissés	Jetons de présence perçus
Attijari Intermédiation	49 992	-	-
Attijari recouvrement	99 910	2 640 000	3 125
Attijari SICAR	178 745	804 352	8 000
Général Tunisienne d'Informatique	12 000	-	-
Général Immobilière du Sud	8 970	74 160	2 400
Attijari Leasing	1 317 856	-	15 812
Attijari Obligataire SICAV	114 890	427 309	-
Attijari Placement SICAV	10 646	336 115	-
Attijari Valeur SICAV	57 292	160 875	-
Attijari Gestion	4 994	-	-
Attijari Immobilière	14 993	-	-
Attijari Finance Tunisie	2 493	-	-
TOTAL		4 442 811	29 337

Source : Attijari bank

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

IV.8.5 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Attijari bank et distribués par les sociétés du Groupe en 2010 au titre de l'exercice 2009

En KDT	Nombre d'actions détenues*	Dividendes encaissés	Jetons de présence perçus
Attijari Intermédiation	49 992	-	-
Attijari recouvrement	99 910	640 556	-
Attijari SICAR	177 863	804 353	8 000
Général Tunisienne d'Informatique	12 000	3 000	-
Général Immobilière du Sud	8 970	146 510	2 000
Attijari Leasing	1 317 856	-	16 154
Attijari Obligataire SICAV	299	1 330	-
Attijari Placement SICAV	16 607	315 765	-
Attijari Valeur SICAV	94 112	158 578	-
Attijari Gestion	4 994	-	-
Attijari Immobilière	14 993	-	-
Attijari Finance Tunisie	2 493	-	-
TOTAL		2 070 092	26 154

Source : Attijari bank

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

IV.8.6 Les dividendes et autres rémunérations distribués par Attijari bank aux sociétés du Groupe en 2011 au titre de l'exercice 2010

Néant.

IV.8.7 Les dividendes et autres rémunérations distribués par Attijari bank aux sociétés du Groupe en 2010 au titre de l'exercice 2009

Néant.

IV.8.8 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du Groupe

a) Les garanties et sûretés réelles

Données

Néant.

Reçues

Néant.

b) Les cautions

Données

Les cautions accordées par Attijari bank au profit de Générale Tunisienne Informatique s'élèvent à 17 KDT.

Reçues

Néant.

IV.8.9 Relations commerciales entre Attijari bank et les autres sociétés du Groupe durant l'exercice 2010

a) Chiffre d'affaires réalisées avec les autres sociétés du Groupe

Chiffre d'affaires encaissé par Attijari bank

Avec Attijari Intermédiation

Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre Attijari bank et sa filiale Attijari Intermédiation prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce, à hauteur de 3 500 KDT.

Ces titres participatifs porteront à Attijari bank une rémunération fixe et variable :

- rémunération fixe au taux de 1% l'an. Ce taux s'établira à TMM+1% à partir de la date reconstitution des fonds propres d'Attijari Intermédiation selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
- rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.

Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2007. Les produits comptabilisés par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 207 KDT.

La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Intermédiation auprès d' Attijari bank est de 52 KDT.

Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par Attijari bank pour Attijari Intermédiation, courant l'exercice 2010, s'élèvent à 1 174 KDT.

Avec Attijari Placement SICAV

La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Placement SICAV auprès d' Attijari bank est de 8 KDT.

Avec Attijari Valeur SICAV

La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Valeur SICAV auprès d' Attijari bank est de 5 KDT.

Avec Attijari Obligataire SICAV

La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Obligataire SICAV auprès d'Attijari bank est de 19 KDT.

Avec Général Tunisienne d'Informatique

La rémunération du compte courant ouvert par Général Tunisienne d'Informatique auprès de Attijari bank est de 1 KDT.

Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par Attijari bank pour Général Tunisienne d'Informatique, courant l'exercice 2010, s'élèvent à 13 KDT.

Avec Attijari Immobilière

Les charges financières facturées par Attijari bank à Attijari Immobilière au titre des crédits contractés s'élèvent à 734 KDT courant l'exercice 2010

Avec Attijari SICAR

Attijari SICAR perçoit des intérêts sur les comptes courants ouverts dans les livres de Attijari bank. Le montant des intérêts au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5KDT.

Avec Attijari Recouvrement

Les charges financières facturées par Attijari bank à Attijari Recouvrement au titre du crédit contracté s'élèvent à 117 KDT courant l'exercice 2010.

Avec La Générale Tunisienne d'Informatique

Les charges financières facturées par Attijari bank à La Générale Tunisienne d'Informatique au titre du crédit contracté s'élèvent à 11 KDT courant l'exercice 2010.

Avec Attijari Leasing

Les charges financières facturées par Attijari bank à Attijari Leasing au titre du crédit contracté s'élèvent à 1 710 KDT courant l'exercice 2010.

Chiffre d'affaires encaissé par les autres sociétés du Groupe

Avec La Générale Tunisienne d'Informatique

Dans le cadre des contrats de maintenance et d'assistance conclu par Attijari bank et sa filiale La Générale Tunisienne d'Informatique un montant de 2 206 KDT a été facturé au titre de l'exercice 2010.

Avec Attijari Intermédiation

Dans le cadre du montage de l'émission d'un emprunt obligataire pour le compte de Attijari bank et en vertu d'un protocole d'accord signé entre la Banque et sa filiale Attijari Intermédiation, le montant total des commissions facturées par Attijari Intermédiation au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 92 KDT.

Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par Attijari bank et détenues par Attijari Intermédiation, perçus par cette dernière s'élèvent à 17 KDT.

Avec Attijari SICAR

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque en date du 24/03/1998, le montant total des commissions facturées par Attijari SICAR au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 53 KDT.

Avec Attijari Recouvrement

Dans le cadre de la rétrocession d'une partie de créance, pour le compte de Attijari bank, Attijari recouvrement a perçu au titre de l'exercice 2010 une commission total qui s'établit à 5 KDT.

Avec Attijari Placement SICAV

Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par Attijari bank et détenues par Attijari Placement Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 41 MDT.

Avec Attijari Immobilière

Les charges financières facturées par Attijari bank à Attijari Immobilière au titre des crédit contractés s'élèvent à 734 KDT courant l'exercice 2010.

Avec Attijari Valeur SICAV

Les intérêts perçus par Attijari Valeur SICAV relatifs aux obligations convertibles en actions, émises par Attijari bank et détenues par Attijari Valeur SICAV, s'élèvent à 34 KDT.

Les produits perçus par Attijari Valeur SICAV et relatif au compte à terme s'élèvent à 636 KDT.

Avec Attijari Obligataire SICAV

Les produits perçus au titre du compte à terme chez Attijari bank s'élèvent à 636 KDT. Au 31/12/2010, l'encours de ce placement s'élève à 10 000 KDT.

Avec La Générale Immobilière du Sud

Les produits des placements effectués par La Générale Immobilière du Sud auprès d'Attijari bank, au titre de l'exercice 2010, s'élèvent à 12 KDT.

b) Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actif inter sociétés du Groupe

Achats

Néant.

Ventes

La Générale Immobilière du Sud a vendu son ancien siège sis aux Berges du Lac au profit de Attijari Leasing pour un montant de 198 KDT.

La Générale Immobilière du Sud a également cédé deux appartements sis aux Berges du Lac au profit de Attijari Leasing pour un montant total de 562 MDT HTVA.

c) Les prestations de services reçues ou données

Recues

Attijari bank a conclu avec sa filiale Attijari Leasing une convention portant sur des services d'assistance et de collaboration dans le domaine commercial. En contre partie de ces services, la Banque a comptabilisé au titre de l'exercice 2010 un produit pour un montant de 79 KDT.

Attijari bank assure la fonction de dépositaire pour le compte de ses trois filiales SICAV, à savoir :

- Attijari Valeurs SICAV ;
- Attijari Placements SICAV ;
- Attijari Obligataire SICAV.

En rémunération de ces prestations, la Banque perçoit des commissions de dépôt qui s'élèvent, au titre de l'exercice 2010, à 503 KDT.

Attijari Recouvrement

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale Attijari Recouvrement. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Au titre de l'exercice 2010, Attijari bank a facturé à Attijari Recouvrement un montant total de 296 KDT.

Attijari SICAR

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale Attijari SICAR. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 167 KDT.

Attijari Leasing

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale Attijari Leasing. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 286 KDT.

Générale Immobilière de Sud

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale Générale Immobilière de Sud. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 38 KDT.

Attijari Finances Tunisie

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale Attijari Finances Tunisie. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 142 KDT.

Attijari Gestion

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale Attijari Gestion. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 136 KDT.

La Générale Tunisienne Informatique

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale La Générale Tunisienne Informatique. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 24 KDT.

Attijari Intermédiation

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale Attijari Intermédiation. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 28 KDT.

Attijari Immobilière

Pour des besoins ponctuels, des salariés de Attijari bank sont affectés à sa filiale Attijari Immobilière. la Banque refacture par la suite à sa filiale, les charges les charges salariales relatives à ces salariés.

Le montant facturé par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 56 KDT.

d) Les contrats de gestion

Néant.

e) Les contrats de location

Attijari Recouvrement

En vertu d'un contrat de location signé le 15/09/2008, Attijari bank loue auprès de sa filiale Attijari Recouvrement un appartement sis à Montplaisir. Le montant des loyers perçu par la filiale, au titre de l'exercice 2010, s'élève à 31 KDT.

Générale Tunisienne Informatique

En vertu d'un contrat de location signé le 02/06/2008, Attijari bank loue auprès de sa filiale Générale Tunisienne Informatique un appartement sis à Montplaisir. Le montant des loyer perçus par la filiale, au titre de l'exercice 2010, s'établit à 21 KDT.

f) Fonds gérés

En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque, Attijari SICAR assure pour le compte de Attijari bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle.

Au titre de sa gestion des fonds, Attijari SICAR perçoit une rémunération annuelle représentant 1% de la valeur des fonds gérés pour le compte de la Banque.

Au titre de l'exercice 2010, le montant total des charges relatives à la convention de gestion s'établit à 53 KDT.

IV.9 RELATIONS D' ATTIJARI BANK AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2010

IV.9.1 Information sur les engagements

Les concours accordés par Attijari bank aux membres de son Conseil d'Administration et de Direction ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux, au titre de l'exercice 2010, se présente comme suit :

Membres du Conseil d'Administration et de Direction	Créances Bilan (En DT)	Engagements par signature (En DT)	Total Engagements (En DT)	Total Engagements Pondérés (En DT)	Agios Réservés (En DT)	Provisions constituées (En DT)
Groupe DRISS	15 023 927	1 458 532	16 482 459	15 322 229	113 216	599 931
Groupe MZABI	18 407 093	6 196 820	24 603 912	21 358 977	547	-
Princesse Holding	40 974 375	57 606 001	98 580 376	83 377 468	-	-
TOTAL	74 405 395	65 261 353	139 666 747	120 058 674	113 763	599 931

Source : Attijari bank

IV.9.2 Les prestations de services reçues ou données

a) Reçues

Une convention a été signée entre Attijari bank et Attijariwafa bank portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par Attijariwafa bank au profit d'Attijari bank.

Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :

- la stratégie, le marketing et la communication ;
- le système d'information ;
- le juridique, la comptabilité et les ressources humaines ;
- les logistiques et les achats ;
- la gestion des risques de contrepartie, opérationnel et de marché ;
- les procédures et l'organisation ;
- la qualité.

La rémunération d'Attijariwafa bank est fixée comme suit :

- une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports ;
- une refacturation à l'identique des frais divers encourus par Attijariwafa bank ;
- une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties ;
- une prise en charge par Attijari bank des frais occasionnés par la participation des mandataires d'Attijariwafa bank.

Cette convention a pris effet à partir du 1er janvier 2007. La charge comptabilisée par la Banque au titre de l'exercice 2010 s'élève à 1 348 KDT.

b) Données

Néant

IV.10 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Attijari bank n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices 2008, 2009 et 2010.

IV.11 MARCHE DES TITRES DE ATTIJARI BANK

Les actions de Attijari bank sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Attijari bank a émis les deux obligations convertibles en actions suivantes :

Intitulé	Montant	Taux d'intérêt	Durée
OCA Attijari bank 2006	80 MDT	4,82%	5 ans
OCA Attijari bank 2010	50 MDT	TMM+0,6%	7 ans

Source : Attijari bank

Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés de titres étrangers.

IV.12 NOTATION

En date du 03/05/2011, l'agence de notation internationale Capital intelligence a maintenu la note B/stable de Attijari bank.

La grille de notation de l'agence Capital Intelligence est présentée au niveau des annexes.

Ref: TN01510PRS00-1

3 May 2011

Attijari Bank Ratings Action

Capital Intelligence (CI), the international credit rating agency, today announced that it has maintained the Foreign Currency ratings of Tunisia's Attijari Bank AB) at 'B' Long-term and 'B' Short-term. The Financial Strength rating is also affirmed at 'B'. The Outlook for both the Foreign Currency and Financial Strength ratings is 'Stable', reflecting the Bank's strengthened financial profile, despite the uncertain political situation and operating environment and the attendant risks to financial performance. Attijari Bank's Support rating was raised to '3' from '4' based on the demonstrated support of its Moroccan parent, Attijariwafa Bank, and the opinion that further support, if needed in the future, would be forthcoming.

AB's financial profile has strengthened significantly over the last few years as the Bank has made notable inroads into addressing its large loan asset quality problems and very weak capital position. Profitability has remained at a very good level since 2008, when the Bank first returned to profit following some years of losses. Attijari Bank's returns are now amongst the highest in the market, supported by a healthier and growing loan book, good margins and expanding non-interest income.

Loan asset quality has improved through a decline in non-performing loans, and particularly through increasing provisioning coverage. The Bank's capital adequacy has strengthened considerably as reserves have turned positive, aided by higher levels of retained earnings; Attijari Bank met the 8% minimum regulatory ratio at end 2009 for the first time in some years and the ratio increased further at end-June 2010. Nonetheless, capital adequacy needs to be enhanced further as the ratio of unprovided loans to free capital remained high at end-June 2010, despite having fallen sharply. Liquidity is comfortable, with key ratios at sound levels and funding supported by a good customer deposit base.

The recent political turmoil in Tunisia will have negative implications for the economy, at least over the next twelve months. Economic growth will be lower than previously forecast and there remains more risk to the downside. Key economic sectors will be hit and will likely be a source of new non-performing loans going forward. Attijari Bank's profitability, as is the case with the Tunisian banking sector, could come under pressure in 2011 on the back of possible asset quality deterioration and limited asset expansion.

Attijari Bank (previously known as Banque du Sud - BDS) was established in 1968. In 1971, Italy's Monte Dei Paschi Di Siena (MDPS) acquired a stake in its capital. The Bank was partially privatised in 1997 and ownership up to November 2005 was MDPS 15.45%; several state companies/agencies 33.54% (combined total); several private groups 32% (combined total); publicly held 19%. In November 2005, the government and MDPS sold their stakes to Morocco's Attijariwafa Bank (AWB), which now owns 55% of Attijari Bank. AB is Tunisia's fifth largest bank by total assets and operates a system of 169 branches nationwide.

CONTACT

Primary Analyst

Darren Stubing
Senior Adviser
Tel: +357 2534 2300
E-mail: darren.stubing@ciratings.com

Secondary Analyst & Rating Committee Chairman

Tom Kenzik
Senior Credit Analyst
E-mail: tom.kenzik@ciratings.com



The ratings have been initiated by Capital Intelligence. However, the issuer participated in the rating process. The information sources used to prepare the credit ratings are the rated entity and public information. Capital Intelligence had access to the accounts and other relevant internal documents of the issuer for the purpose of the rating and considers the quality of information available on the issuer to be satisfactory for the purposes of assigning and maintaining credit ratings. Capital Intelligence does not audit or independently verify information received during the rating process.

The rating has been disclosed to the rated entity and released with no amendment following that disclosure. Ratings on the issuer were first released in March 1995. The ratings were last updated in February 2010.

The principal methodology used in determining the ratings is Bank Rating Methodology. The methodology and the meaning of each rating category and definition of default, as well as information on the attributes and limitations of CI's ratings, can be found at www.ciratings.com

Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

I. IMPACT DES EVENEMENTS SOCIO-POLITIQUES SURVENUS EN TUNISIE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE SUR L'ACTIVITE DE LA BANQUE

Suite aux événements qu'a connu le pays depuis le mois de janvier 2011, Attijari bank a pris les mesures nécessaires en vue d'assurer la continuité de l'activité et de préserver les intérêts des clients.

En effet, la Banque a subi des dégâts matériels au niveau de certains points de vente. La valeur comptable nette des immobilisations endommagées s'élève à 1 174 KDT dont 50,0% couverts par les assurances. Le coût de remplacement de ces immobilisations est estimé à 2 016 KDT.

Dans ce cadre, un Comité de crise a été créé dans le but de mettre en place un plan d'action de réouverture. Ce comité a mobilisé toutes les entités de la Banque.

Les mesures de sécurisation des personnes et des biens au niveau des agences ont été arrêtées aussi bien à titre préventif que dans le cas de troubles survenus à proximité des agences ou dans le cas de survenance de dégâts matériels.

Sur le plan activité, la Banque a mis en place le programme MOUSANADA destiné aux clients fidèles de Attijari bank PME-PMI, ayant une activité industrielle, commerciale ou de service, faisant face à des difficultés conjoncturelles suites aux derniers événements et empêchant le fonctionnement normal de leur entreprise.

Sur le plan social, les négociations entreprises avec les partenaires sociaux ont donné lieu à l'intégration de 91 intérimaires. L'année 2011 a été marquée également par l'augmentation de 200,0% du budget consacré à l'intéressement dans le cadre d'une approche de récompense des efforts du personnel ayant brillamment conduit à la réalisation des objectifs assignés.

Au terme des six premiers mois de l'exercice 2011, les crédits ont atteint 2 944 MDT enregistrant ainsi une croissance de 12,5% par rapport à fin 2010.

Le taux des actifs classés a connu une légère dégradation passant de 8,46% à fin décembre 2010 à 8,8% à fin juin 2011.

Contrairement aux crédits qui ont enregistré un taux de croissance à deux chiffres, les dépôts ont enregistré une légère hausse de 1,7% par rapport à fin décembre 2010 pour se situer à 3 289 MDT. Cette croissance est essentiellement due à la stagnation des Dépôts à Vue et la baisse des placements (DAT, CD) de 2,5%.

Au 30 juin 2011, en terme de résultat, le Produit Net Bancaire de la Banque a progressé de 8,4% à un rythme moins rapide que les années antérieures pour se situer à 88,9 MDT vs 82,0 MDT au 30 juin 2010.

II. HISTORIQUE DE ATTIJARI BANK

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Après une période de forte croissance, la Banque a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, en 1996 et en 1997, le faisant passer de 30 MDT à 100 MDT. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat de son capital et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,9% en 1997 à 33,3% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la Banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital du holding financier Andalumaghreb qui détenait 53,5% du capital de la Banque Attijari de Tunisie.

Ainsi, le consortium Andalumaghreb constitué de Grupo Santander et Attijariwafa bank, a acquis à fin 2005, 53,5% du capital de la Banque du Sud. Sur décision du Conseil d'Administration de la Banque du 8 septembre 2006, par délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque du Sud sont devenus le 11 décembre 2006 Banque Attijari de Tunisie et le Attijari bank par abréviation commerciale.

Le 28 décembre 2006, le capital de la Banque est passé de 100 MDT à 150 MDT et ce par l'émission de 10 000 000 de nouvelles actions de nominal 5 dinars. Cette augmentation de capital a été suivie d'une émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 80 MD, une première de son genre sur la place de Tunis.

A la fin de l'année 2008, les deux partenaires ont créé un nouveau holding financier dénommé Andalucarthage détenu respectivement à hauteur de 83,7% par Attijariwafa bank et de 16,3% par Grupo Santander. En date du 30 décembre 2008, Andalucarthage a acheté toutes les participations de Andalumaghreb dans le capital de Attijari bank ainsi que les OCA souscrites dans l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA Attijari bank 2006 ».

Le 21 décembre 2009, le capital de la Banque est passé de 150 MDT à 168,8 MDT et ce par l'émission de 3 750 000 nouvelles actions de nominal 5 DT.

A la date du 15 août 2011, Attijariwafa bank a procédé au rachat des participations de Grupo Santander dans le capital de Andalucarthage et en détient, par conséquent, 100,0% du capital et des droits de vote.

Les efforts consentis par Attijari bank lui ont permis de s'affirmer comme acteur de taille en Tunisie et de constituer un réseau de correspondants étrangers lui permettant d'accompagner sa clientèle. A fin juin 2011, la Banque Attijari de Tunisie est dotée d'un réseau totalisant 175 agences réparties sur tout le territoire du pays lui permettant de disposer ainsi du 1^{er} réseau d'agences commerciales du secteur bancaire.

III. ACTIVITÉS DE ATTIJARI BANK

III.1 APERÇU DU SECTEUR BANCAIRE TUNISIEN

III.1.1 Cadre réglementaire

a) Lois régissant le secteur

Le secteur bancaire est régi par les Lois, Décrets et Arrêtés suivants :

- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006 ;
- Loi n° 1958/90 du 19 septembre 1958 portant création et organisation de la Banque Centrale de Tunisie telle que modifiée par la loi n° 2006/26 du 15 mai 2006 ;
- Loi n° 2005-51 du 27 juin 2005 relative au transfert électronique de fonds ;
- Loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent telle que modifiée par la loi n° 2009-65 du 12 août 2009 ;
- Loi organique n°2004 - 63 du 27 juillet 2004 portant sur la protection des données à caractère personnel ;
- Décret n° 2009-88 du 13 janvier 2009 portant création d'un centre de recherches et d'études financières et monétaires et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement ;
- Décret n°2007-3003 du 27 novembre 2007 fixant les modalités de fonctionnement de l'Instance Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel ;
- Décret n°2007-3004 du 27 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de déclaration et d'autorisation pour le traitement des données à caractère personnel ;
- Décret n° 2006-1880 du 10 juillet 2006 fixant la liste et les conditions des services bancaires de base ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 13 juillet 2010 portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants ;

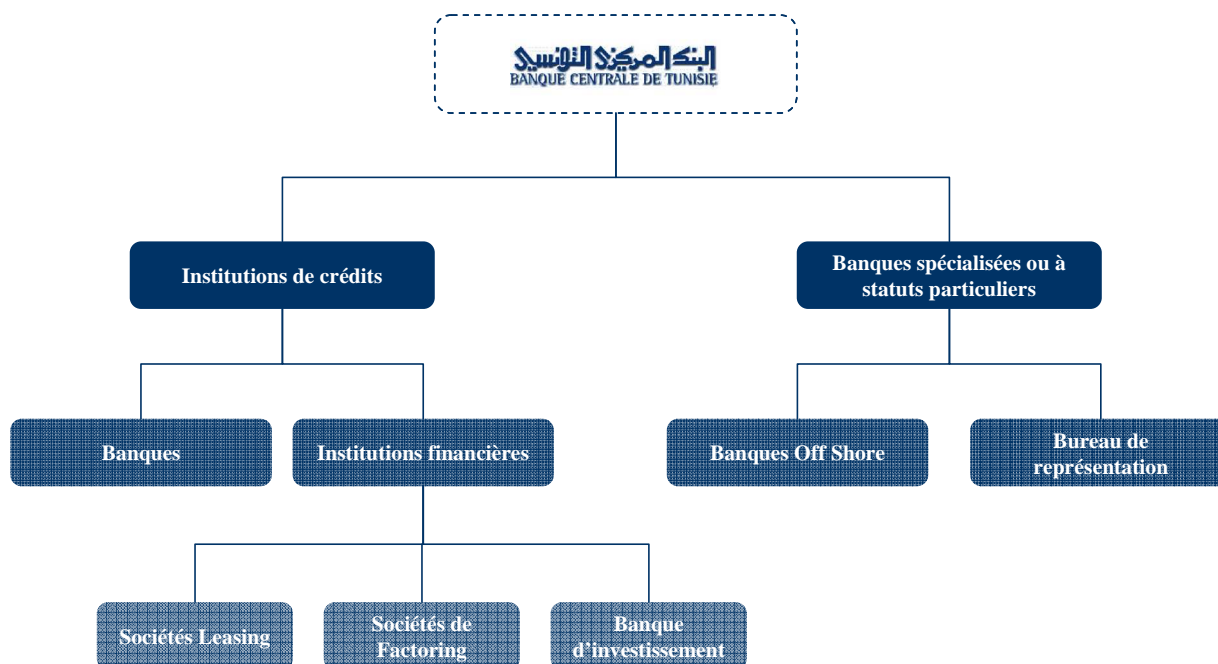
- Arrêté du Ministre des Finances du 02 décembre 2009 modifiant et complétant l'arrêté du 10 septembre 2004 portant fixation des montants prévus aux articles 70, 74, et 76 de la loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 30 juin 2009 portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 03 février 2009 portant modification de l'arrêté du 25 février 2006, fixant les taux et les conditions de prélèvement de la contribution au profit du régime de garantie des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises dans l'industrie et les services et les participations dans leur capital.

b) Organisation du secteur bancaire tunisien

Les établissements financiers en Tunisie sont placés sous le contrôle et la supervision de la Banque Centrale de Tunisie dont les principaux rôles sont :

- veiller sur la politique monétaire ;
- encadrer la circulation de la monnaie ;
- superviser les établissements de crédit ;
- préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

Organisation du secteur bancaire tunisien



Source : BCT

III.1.2 Historique

L'histoire des banques en Tunisie a commencé en 1880 avec la création de la Société Centrale de Banque, un établissement français qui s'est installé en Tunisie sous la dénomination de « Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie » (CFAT) dont le siège social était à Alger et une succursale était présente à Tunis.

Durant la période comprise entre 1956-1986, le système bancaire tunisien était en face de plusieurs mutations qualifiées par profondes.

Période	Phase	Evènements
Entre 1956 et 1970	Tunisification et concentration du système bancaire	<p>La tunisification du système bancaire tunisien est articulée autour de 4 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la disparition des vieilles institutions publiques et parapubliques ; ▪ un large mouvement d'absorption et de fusion (1962-1964) ; ▪ la mise en place du réseau de crédit mutuel ; ▪ le changement de statut de certains établissements et la réduction de la prédominance du capital Français. <p>Promulgation de la loi n°58-90 qui porte sur la création et l'organisation de la Banque Centrale de Tunis (BCT). Cette dernière est entrée en activité le 3 novembre 1958.</p> <p>La tunisification, qui n'a commencé véritablement que suite à la création de la Société Tunisienne de Banque (STB), de la Banque Nationale Agricole (BNA) et de la Société Nationale d'Investissement (SNI), a été exécutée suite à la conjugaison d'un ensemble d'événement dont les plus importants sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la disparition des institutions publiques françaises et la création de nouvelles banques de statut juridique tunisien ; ▪ le rachat par des établissements étatiques ou par des privés résidents d'institutions étrangères ; ▪ la multiplication des opérations de fusion et d'absorptions qui ont permis d'associer des banques de statuts juridiques différents. <p>Ces réformes ont eu comme conséquence la réduction du nombre des établissements bancaires lui permettant de passer de 29 en 1957 à 21 en 1959 et enfin à 13 en 1970.</p> <p>La concentration et la consolidation du système bancaire tunisien ont été accélérées par l'arrivée d'opérateurs étrangers.</p> <p>Les opérations de fusion et acquisition qui ont débuté en 1961 ont donné naissance à l'UBCI, l'UIB, la BEIT et la BS. Ces banques ont facilité la consolidation des fonds propres de la BT et de la BFT.</p>
Entre 1971 et 1980	Cloisonnement du système bancaire	<p>La phase de cloisonnement a été caractérisée par les événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'entrée en application des lois des banques non résidentes de 1967 et 1975 ; ▪ la mise en place du nouveau mécanisme de contrôle des emplois du système.
Entre 1981 et 1986	Consolidation du système bancaire	<p>Cette étape a été caractérisée essentiellement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la multiplication du nombre d'enseignes bancaires ; ▪ l'augmentation des fonds propres des établissements ; ▪ la consolidation des ressources du système.

Source : BCT

Les données relatives au secteur bancaire tunisien ont été recueillies auprès de l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers. Eu égard aux redressements fiscaux subis par certaines banques de la place (BIAT, BH, etc.), les données financières sont susceptibles d'être ajustées en fonction des redressements fiscaux.

III.1.3 Présentation du secteur bancaire tunisien

A fin septembre 2011, le secteur bancaire tunisien comprend 43 établissements de crédits dont 20 banques.

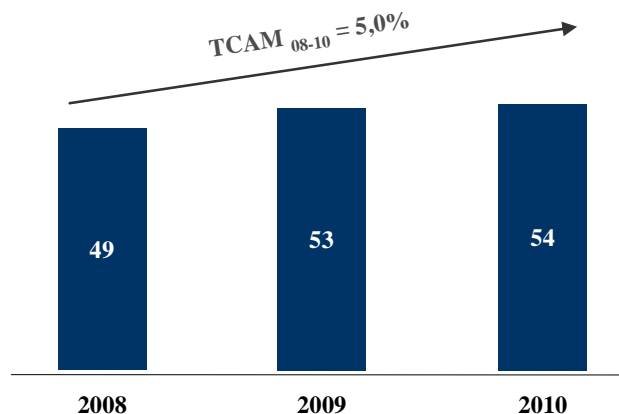
A compter des années 2000, l'Etat tunisien a entamé la cession de ses participations dans les banques publiques visant à baisser sa part dans le secteur bancaire. Cette tendance devrait se confirmer dans les prochaines années et serait suivie par une vague de consolidation au sein des banques majoritairement publiques. A fin septembre 2011, l'actionnariat public est majoritaire dans 3 banques.

Parallèlement, l'actionnariat étranger s'est développé à la faveur de nouvelles prises de participations dans les banques. Ainsi, les intérêts étrangers contrôlent 9 banques à fin septembre 2011.

A ce jour, 11 banques sont cotées en Bourse, représentant au total plus de 47,4%⁴ de la capitalisation boursière.

L'évolution du taux de bancarisation en Tunisie se présente comme suit :

Evolution du taux de bancarisation⁵ en Tunisie



Source : BCT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, le taux de bancarisation en Tunisie s'établit à 54% en 2010 vs 49% en 2008. Cette évolution s'explique principalement par l'extension qu'a connu le réseau bancaire en Tunisie.

La Banque Centrale Tunisienne continue à déployer les efforts destinés à aligner le secteur bancaire national, au niveau de sa gestion globale, sur les meilleurs standards mondiaux. Ainsi, des avancées importantes ont été réalisées au titre de la consolidation de la solidité et de la rentabilité du système bancaire, de même qu'en matière de règles comptables et prudentielles. En outre, des progrès notables ont été accomplis dans le domaine de l'assainissement du pôle bancaire public.

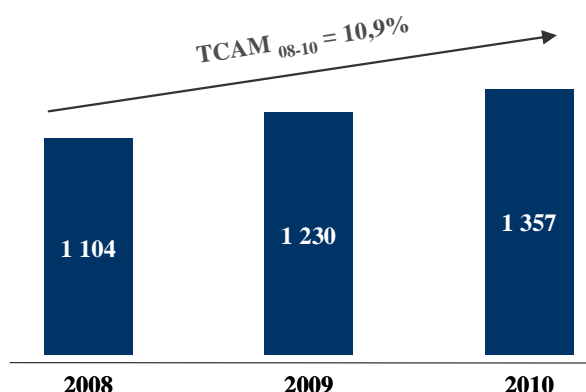
Au cours de ces dernières années, l'activité des banques a progressé à un rythme soutenu. Cette croissance repose, à l'actif, sur l'accroissement des crédits lié notamment à l'essor des prêts immobiliers et au financement d'opérations exceptionnelles de privatisation, et au passif, sur l'augmentation des dépôts de la clientèle favorisée par l'élargissement du réseau bancaire.

⁴ A la date du 30 septembre 2011

⁵ Taux de bancarisation = nombre de comptes bancaires pour 100 habitants

A ce titre, et dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services bancaires, l'évolution du réseau des agences bancaires, sur les trois exercices, se présente comme suit :

Evolution du réseau d'agences bancaires en Tunisie 2008-2010

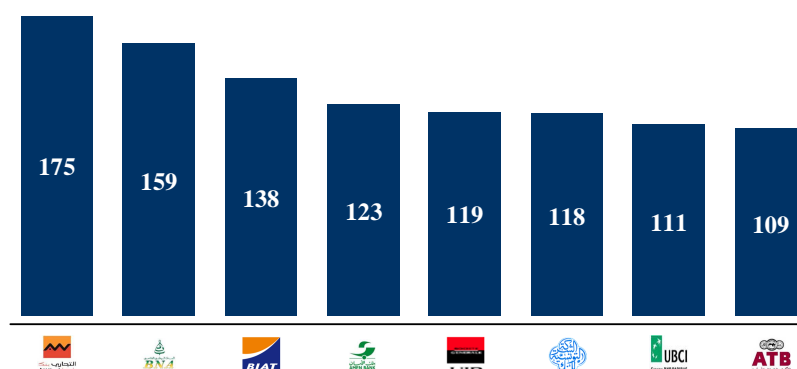


Source : BCT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, le réseau bancaire en Tunisie s'est consolidé par la création de 253 nouvelles agences pour atteindre 1 357 agences en 2010 vs 1104 agences bancaires en 2008.

Les parts de marché en terme d'agence commerciales sur le territoire tunisien, au 30/06/2011, se présentent comme suit :

Part de marché en terme d'agences commerciales au 30/06/2011



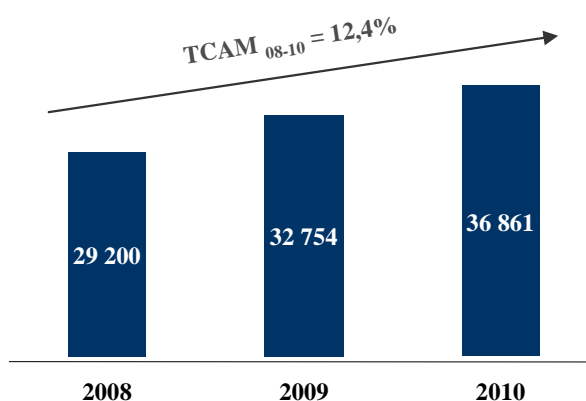
Source : BCT

a) Evolution des ressources

i) Dépôts

Les dépôts du système bancaire tunisien, sur les trois derniers exercices, se présentent comme suit :

Evolution des dépôts des banques tunisiennes 2008-2010 (en KDT)



Source : BCT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les dépôts des banques tunisiennes s'établissent à 36 736 KDT en 2010 vs 27 916 KDT en 2008, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 12,4% sur la période considérée. Cette progression s'explique notamment par le développement du réseau bancaire sur l'ensemble du territoire tunisien.

La structure des dépôts, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

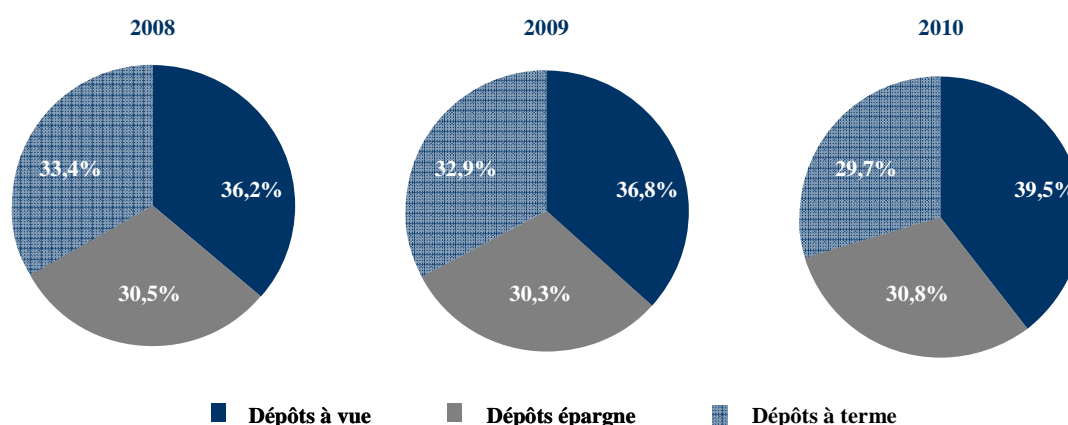
En KDT	2008	2009	2010	Var. 09 / 08	Var. 10 / 09
Dépôts à vue	9 307	10 744	12 069	15,4%	12,3%
Dépôts épargne	7 845	8 828	9 409	12,5%	6,6%
Dépôts à terme	8 588	9 593	9 073	11,7%	(5,4%)
Autres	3 459	3 589	6 310	3,8%	75,8%
Total	29 200	32 754	36 861	12,2%	12,5%

Source : BCT

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le total des dépôts s'élève à 36 861 MDT en 2010 vs 29 200 MDT en 2008 enregistrant ainsi un taux de croissance annuelle moyenne de 12,4% sur la période considérée.

La contribution de chacune des sources de dépôts, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

Contribution des sources de dépôts 2008-2010

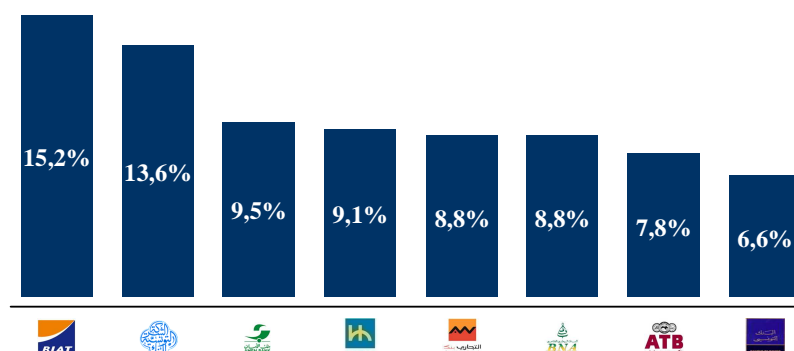


Source : BCT

Les efforts mis en œuvre par les institutions financières tunisiennes contribuent à augmenter la part des dépôts à vue, non rémunérés, qui représentent 39,5% dans la collecte de dépôts en 2010 vs 36,2%.

Les parts de marché en termes de dépôts des huit principaux acteurs bancaires sur le marché tunisien, au 31 décembre 2010, se présentent comme suit :

Part de marché des huit premières banques tunisiennes en terme de dépôts en 2010



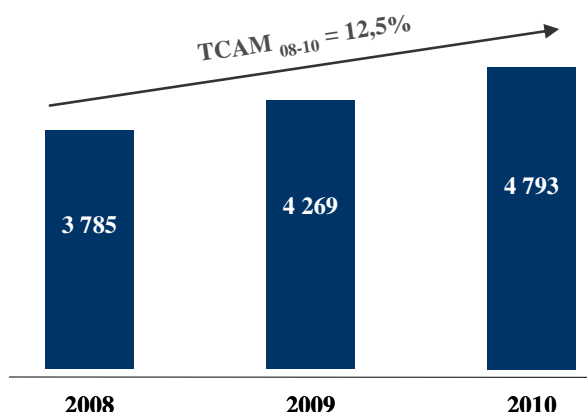
Source : BCT

Les huit premières banques collectent 79,4% des ressources du marché. La BIAT détient 15,2% du total des ressources des banques commerciales. Attijari bank se place en 5^{ème} position avec 8,8% de parts de marché.

ii) Fonds Propres

Les fonds propres du système bancaire tunisien, sur les trois derniers exercices, se présentent comme suit :

Evolution des fonds propres des banques tunisiennes 2008-2010 (en KDT)



Source : BCT

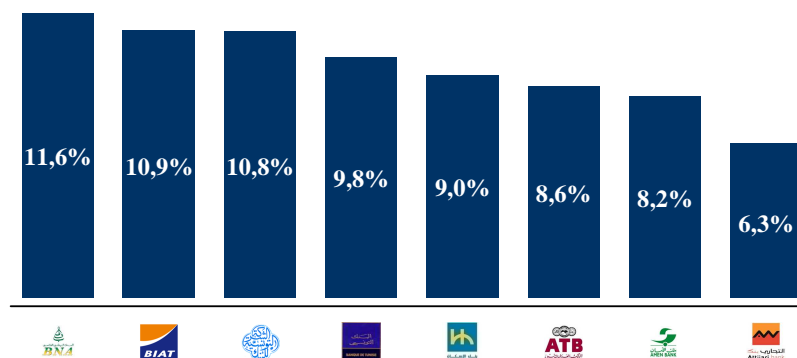
Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les fonds propres des banques tunisiennes s'établissent à 4 793 KDT en 2010 vs 3 785 KDT en 2008, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 12,5% sur la période considérée.

Cette progression des fonds propres s'explique notamment par la combinaison des éléments suivants :

- la capacité bénéficiaire croissante des banques tunisiennes ;
- la baisse des pay out des banques tunisiennes ;
- les augmentations de capital successives réalisées par les banques de la place.

Les parts de marché en termes de fonds propres des huit principaux acteurs bancaires sur le marché tunisien, au 31 décembre 2010, se présentent comme suit :

Part de marché des huit premières banques tunisiennes en terme de fonds propres en 2010



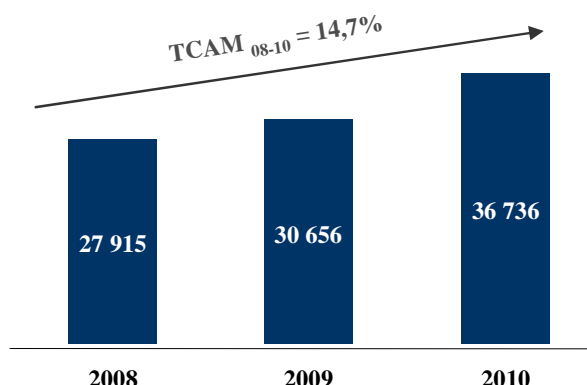
Source : BCT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les huit premières banques détiennent 75,2% du total des fonds propres des banques tunisiennes.

b) Evolution des emplois

Les crédits clientèle du système bancaire tunisien, sur les trois derniers exercices, se présentent comme suit :

Evolution des encours de crédits des banques tunisiennes 2008-2010 (en KDT)



Source : BCT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les crédits accordés par les banques tunisiennes s'établissent à 36 736 KDT en 2010 vs 27 915 KDT en 2008, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 14,7% sur la période considérée.

Cette progression exprime la volonté des banques de la place à développer leurs activités de banques de détail qui se traduit par les éléments suivants :

- facilité de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits de logement ;
- extension du réseau d'agences bancaires ;
- amélioration de la qualité de service offert aux clients.

Les parts de marché en termes d'encours de crédits des huit principaux acteurs bancaires sur le marché tunisien, au 31 décembre 2010, se présentent comme suit :

Part de marché des huit premières banques tunisiennes en terme de crédits en 2010

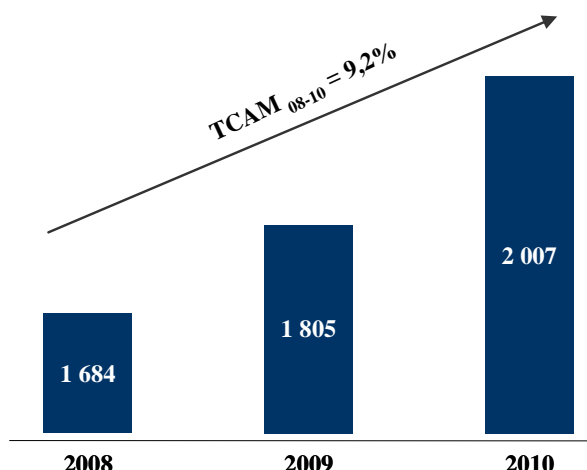


Source : BCT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les huit premières banques s'accaparent 81,2% du total des crédits accordés par les banques tunisiennes.

c) Evolution des principaux indicateurs d'activités

Evolution du PNB 2008-2010 (en KDT)

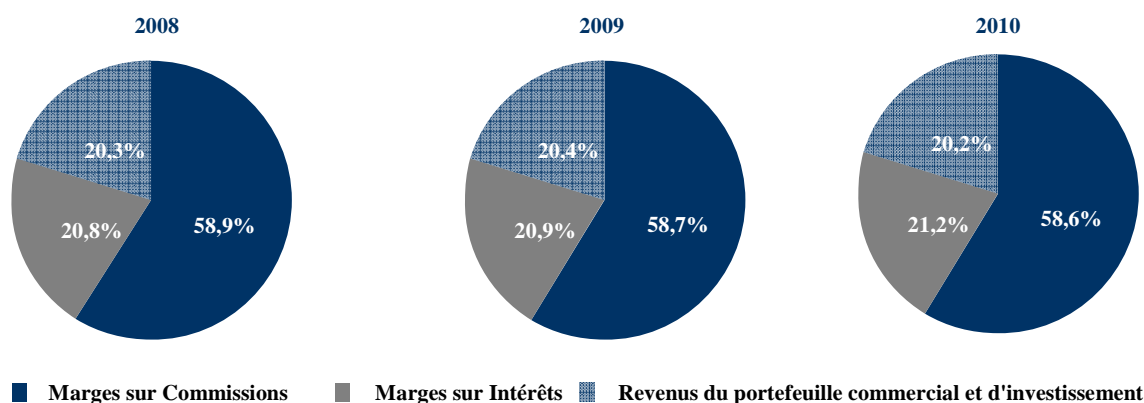


Source : BCT

Le produit net bancaire des banques tunisiennes s'établit à 2 007 KDT en 2010 vs 1 684 KDT en 2008, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 9,2% sur la période considérée.

Sur la période 2008-2010, la structure du PNB du secteur bancaire tunisien se présente comme suit :

Evolution de la structure du PNB des huit premières banques tunisiennes 2008-2010

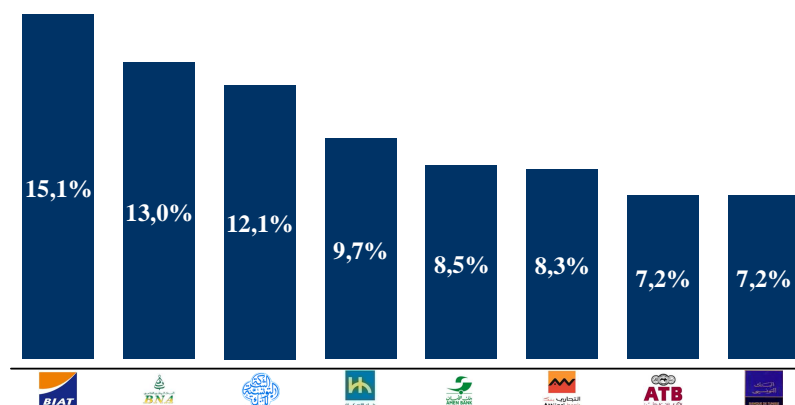


Source : BCT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les marges sur commissions contribuent à hauteur de 58,6% dans le Produit Net Bancaire en 2010 vs 58,9% en 2008.

Les parts de marché en termes de PNB des huit principaux acteurs bancaires sur le marché tunisien, au 31 décembre 2010, se présentent comme suit :

Part de marché des huit premières banques tunisiennes en terme de PNB en 2010



Source : BCT

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les huit premières banques s'accaparent 81,2% du total des PNB réalisés par les banques tunisiennes. Attijari bank est la 6^{ème} banque en terme de PNB avec 167,4 MDT à fin 2010.

III.2 ATTIJARI BANK EN CHIFFRES

III.2.1 Principaux indicateurs d'activité au 31/12/2010

Le tableau ci-après retrace, de manière synthétique, l'évolution des principaux indicateurs d'activité de Attijari bank sur la période 2008-2010 :

En KDT	2008	2009	2010	TCAM 08-10
Activité				
Dépôts à la clientèle	2 410 416	2 798 966	3 234 984	15,8%
Créances sur la clientèle	1 963 053	2 232 001	2 616 674	15,5%
Assise financière				
Total bilan	2 839 717	3 476 356	3 864 850	16,7%
Capital social	150 000	168 750	168 750	6,1%
Capitaux propres	136 991	240 057	303 447	48,8%
Résultats				
PNB	128 549	147 947	167 401	14,1%
Frais généraux	68 570	79 220	91 764	15,7%
Résultat d'exploitation	40 314	46 230	66 612	28,5%
Résultat Net	40 781	46 074	60 572	21,9%
Ratios				
ROE	42,4%	23,8%	24,9%	-
Rendements des actifs	1,4%	1,3%	1,6%	-
Coefficient d'exploitation	53,3%	53,5%	54,8%	-
Dépôts / effectif	1,6	1,9	2,2	15,9%
Créances sur la clientèle / effectif	1,3	1,5	1,8	15,5%
Moyens				
Effectif banque	1 491	1 475	1 489	(0,1%)
Réseau (nombre d'agences)	137	149	169	11,1%
Réseau extérieur	-	-	-	n.s

Source : Attijari bank

L'activité de Attijari bank a connu une croissance significative sur les 3 dernières années, portée par le dynamisme de son pôle « banque de détail » et la montée en croissance du pôle « banque de marché ».

Ainsi, la structure des revenus de Attijari bank sur les 3 dernières années se présente comme suit :

Intitulés	2008		2009		2010	
	En KDT	En %	En KDT	En %	En KDT	En %
Marge d'intérêt	64 973	50,5%	72 580	49,1%	82 621	49,4%
Marge sur commissions	35 569	27,7%	41 240	27,9%	45 900	27,4%
Résultat des activités de marché	28 007	21,8%	34 127	23,1%	38 880	23,2%
Produit Net Bancaire	128 549	100,0%	147 947	100,0%	167 401	100,0%

Source : Attijari bank

La contribution du pôle banque de détail traduite par la part de la marge d'intérêt dans le PNB de la Banque s'établit à 76,8% en 2010 vs 78,2% en 2008. Le pôle banque de détail demeure le cheval de bataille de Attijari bank.

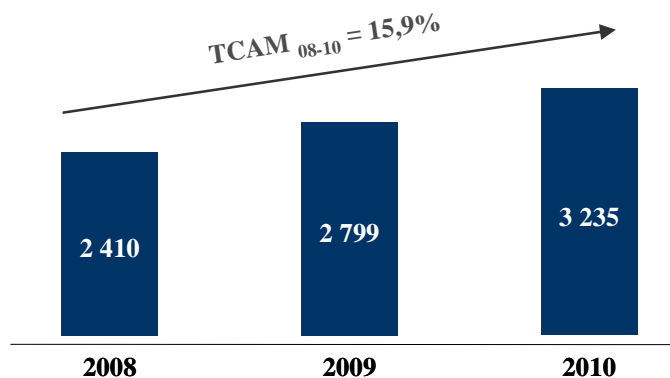
A ce titre, le réseau de Attijari bank s'est renforcé de 32 nouvelles agences sur les 3 dernières années pour s'établir à 169 agences bancaires à fin 2010.

Par ailleurs, Attijari bank a mis en œuvre une stratégie visant à développer ses activités de marché dont le résultat enregistre un taux de croissance annuel moyen de 38,8% sur la période 2008-2010 et conforte ainsi leur contribution dans les revenus de la Banque qui s'établit à 23,2% du PNB de Attijari bank à fin 2010.

a) L'évolution des dépôts et avoirs de la clientèle

L'évolution des dépôts et avoirs des clients Attijari bank sur les 3 dernières années se présente comme suit :

L'évolution des dépôts et avoirs de la clientèle sur la période 2008-2010 (en MDT)



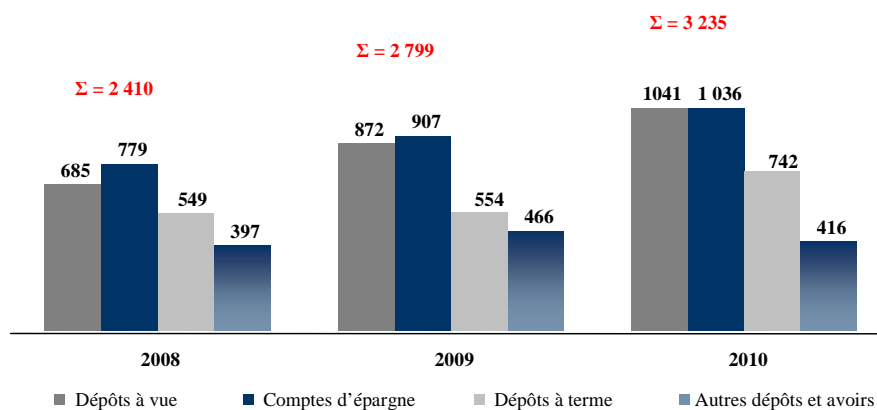
Source : Attijari bank

Portés par l'extension de son réseau d'agences, les dépôts des clients Attijari bank s'établissent à 3 235 MDT en 2010 vs 2 410 MDT à fin 2008 enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 15,8% sur la période 2008-2010.

b) Répartition des ressources clientèle par type de dépôt

L'évolution de la structure des dépôts de la clientèle sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

L'évolution de la structure des dépôts sur le période 2008-2010 (en MDT)



Source : Attijari bank

L'évolution des dépôts classiques découle essentiellement de l'amélioration des dépôts à vue de 19,3% à 1 042 MDT et des dépôts d'épargne de 14,3% à 1 036 MDT.

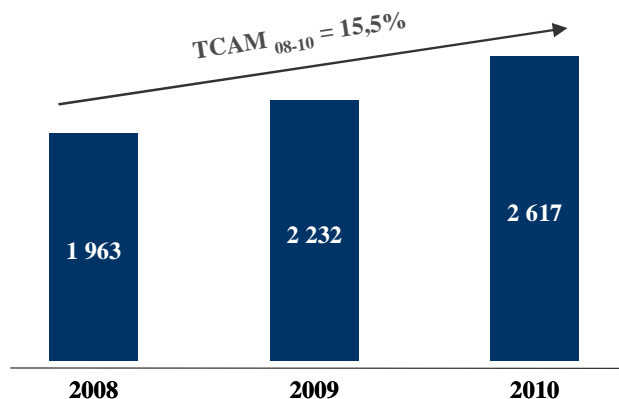
Les DAT et CD occupent, respectivement, les 3^{ème} et 4^{ème} positions parmi les ressources de Attijari bank sur la période 2008-2010.

Les certificats de dépôts connaissent un dynamisme significatif sur la période 2008-2010. En effet, le volume des CD s'établit à 507 MDT à fin 2010 vs 292 MDT en 2008, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 31,9% sur la période étudiée.

c) Concours à l'économie

L'évolution des crédits nets par décaissement sur la période 2008-2010 se présente comme suit :

Les crédits par décaissement sur la période 2008-2010 (en MDT)



Source : Attijari bank

A fin 2010, les crédits nets par décaissement s'établissent à 2 617 MDT vs 1 963 MDT à fin 2008 enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 15,5% sur la période 2008-2010.

Le tableau des créances classées, sur la période 2008-2010, se présente comme suit :

Tableau des créances classées	2008	2009	2010
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 715 302	3 287 778	3 657 008
classe 0	2 171 010	2 658 915	3 093 141
classe 1	189 759	313 064	254 626
Créances clientèle (classe 0 et 1)	2 360 768	2 971 979	3 347 767
classe 2	43 280	24 769	31 715
classe 3	18 576	15 066	15 254
classe 4	292 678	275 964	262 272
Dont contentieux	248 055	258 975	239 742
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	354 534	315 799	309 241
Provisions	122 798	142 507	157 671
Agios réservés	59 821	58 632	53 372
Provisions & Agios réservés (c)	182 619	201 139	211 043
Provisions & agios réservés constitués sur les créances douteuses et litigieuses (d)	176 384	193 567	204 845
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c) / (a)	6,66%	6,12%	5,77%
Taux des créances classées (b) / (a)	13,06%	9,61%	8,46%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (d) / (b)	49,80%	61,29%	66,24%

III.2.2 Principaux indicateurs d'activité au 30/06/2011

Le tableau ci-après retrace, de manière synthétique, l'évolution des principaux indicateurs d'activité de Attijari bank entre le 1^{er} semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011 :

En KDT	30/06/2010	30/06/2011	31/12/2010	Var. 30/06/2011/ 30/06/2010
Activité				
Dépôts à la clientèle	3 120 736	3 289 867	3 234 984	5,4%
Créances sur la clientèle	2 512 199	2 944 251	2 616 674	17,2%
Assise financière				
Total bilan	3 733 848	4 048 538	3 864 850	8,4%
Capital social	168 750	168 750	168 750	0,0%
Capitaux propres	265 541	327 508	303 447	23,3%
Résultats				
PNB	82 016	88 892	167 401	8,4%
Frais généraux	44 184	49 993	91 764	13,1%
Résultat brut d'exploitation	30 790	39 172	66 612	27,2%
Résultat Net	27 347	26 106	60 572	-4,5%
Ratios				
ROE	11,5%	8,7%	24,9%	-
Rendements des actifs	0,7%	0,6%	1,6%	-
Coefficient d'exploitation	53,9%	56,2%	54,8%	-
Dépôts / effectif	2,1	2,1	2,2	0,4%
Créances sur la clientèle / effectif	1,7	1,9	1,8	11,6%
Moyens				
Effectif banque	1 483	1 557	1 489	5,0%
Réseau (nombre d'agences)	151	175	169	15,9%
Réseau extérieur	-	-	-	n.s

Source : Attijari bank

Malgré les événements qu'a connus la Tunisie pendant le 1^{er} semestre 2011, Attijari bank a réussi à faire croître son activité portée par le lancement du programme MOUSANADA destiné à soutenir les clients qui ont subi des pertes.

Ainsi, la structure des revenus de Attijari bank, entre le 1^{er} semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011, se présente comme suit :

Intitulés	30/06/2010		30/06/2011		31/12/2010	
	En KDT	En %	En KDT	En %	En KDT	En %
Marge d'intérêt	38 069	46,4%	45 482	51,2%	82 621	49,4%
Marge sur commissions	23 316	28,4%	23 788	26,8%	45 900	27,4%
Résultat des activités de marché	20 631	25,2%	19 622	22,1%	38 880	23,2%
Produit Net Bancaire	82 016	100,0%	88 892	100,0%	167 401	100,0%

Source : Attijari bank

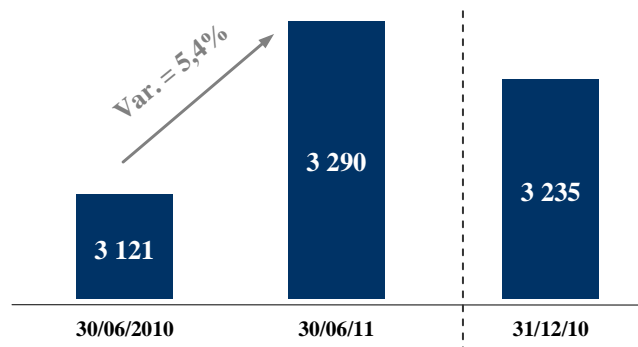
Au premier semestre 2011, le pôle Banque de détail contribue à hauteur de 77,9% dans le PNB de la Banque vs 74,8% au premier semestre 2010. Porté par l'ouverture de 6 nouvelles agences Attijari bank qui porte le nombre d'agences commerciales à 175 au 30/06/2011, le résultat de l'activité banque de détail demeure la principale source de revenus de Attijari bank.

Le résultat des activités de marché ont connu un léger repli et s'établissent à 19 622 KDT au 30/06/2011 vs 20 631 KDT au 30/06/2010.

a) L'évolution des dépôts et avoirs de la clientèle

L'évolution des dépôts et avoirs des clients Attijari bank, entre le 1^{er} semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011, se présente comme suit :

L'évolution des dépôts et avoirs de la clientèle entre le 1^{er} semestre 2011 et 2010 (en MDT)



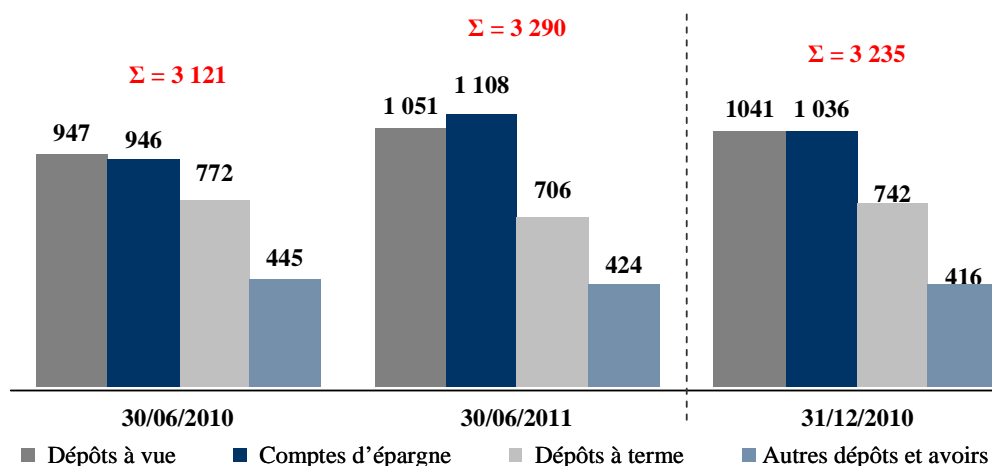
Source : Attijari bank

Les dépôts des clients Attijari bank s'établissent à 3 290 MDT au 30/06/2011 vs 3 121 MDT au 30/06/2010 enregistrant ainsi une croissance de 5,4% sur la période considérée.

b) Répartition des ressources clientèle par type de dépôt

L'évolution de la structure des dépôts de la clientèle, entre le 1^{er} semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011, se présente comme suit :

L'évolution de la structure des dépôts entre le 1^{er} semestre 2011 et 2010 (en MDT)



Source : Attijari bank

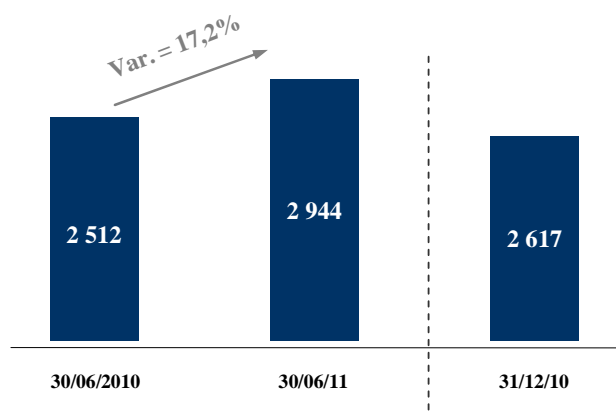
Au premier semestre 2011, l'évolution des dépôts classiques découle essentiellement de l'amélioration, par rapport au 1^{er} semestre 2010, des dépôts à vue de 11,0% à 1 051 MDT et des dépôts d'épargne de 17,2% à 1 108 MDT.

En revanche, on remarque un recul des autres dépôts et avoirs s'établissent à 424 MDT au 30/06/2011 vs 445 MDT au 30/06/2010.

c) Concours à l'économie

L'évolution des crédits nets par décaissement, entre le 1^{er} semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011, se présente comme suit :

Les crédits par décaissement entre le 1^{er} semestre 2011 et 2010 (en MDT)



Source : Attijari bank

Au 30/06/2011, les crédits nets par décaissement s'établissent à 2 944 MDT vs 2 512 MDT au 30/06/2010 enregistrant ainsi une croissance de 17,2% sur la période considérée.

Le tableau des créances classées, au 30/06/2011, se présente comme suit :

Tableau des créances classées	30/06/2010	30/06/2011	31/12/2010
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	3 552 974	3 951 792	3 657 008
classe 0	2 934 435	3 374 899	3 093 141
classe 1	310 164	229 761	254 626
Créances clientèle (classe 0 et 1)	3 244 599	3 604 660	3 347 767
classe 2	18 022	43 374	31 715
classe 3	28 693	32 299	15 254
classe 4	261 660	271 459	262 272
Dont contentieux	244 485	238 044	239 742
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	308 375	347 132	309 241
Provisions	140 369	161 567	157 671
Agios réservés	53 916	57 273	53 372
Provisions & Agios réservés (c)	194 285	218 840	211 043
Provisions & agios réservés constitués sur les créances douteuses et litigieuses (d)	188 310	214 405	204 845
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c) / (a)	5,47%	5,54%	5,77%
Taux des créances classées (b) / (a)	8,68%	8,78%	8,46%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (d) / (b)	61,07%	61,76%	66,24%

Source : Attijari bank

d) Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de l'émetteur

La Gestion Globale des Risques a entamé en 2008 un programme de stabilisation des fondamentaux, et ce dans le cadre d'une organisation tournée vers la surveillance de la qualité du risque de contrepartie et du risque marché.

La phase de mise en œuvre s'est achevée en 2009, ainsi l'année 2010 a été l'année de la confirmation des objectifs fixés initialement et a permis à la Banque de passer aux préparatifs de déploiement de la

« Gestion du Risque Opérationnel », à l'instar des pratiques de la maison mère Attijariwafa bank et de la réglementation de la Banque Centrale de Tunisie (circulaire 2006-19).

De part la nature de son activité, Attijari bank comme tout établissement bancaire est exposé à divers risques détaillés ci-après.

i) Le risque de crédit (de contrepartie)

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit ce risque comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Le risque de crédit est, principalement, le risque de perte lié à la défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable.

La défaillance du débiteur se traduirait en effet par la survenance d'une perte correspondant au non recouvrement partiel ou total des fonds prêtés (ou à l'appel en garantie).

A titre accessoire, le risque de crédit recouvre :

- le risque de disparition d'une opportunité, dont la Banque pensait pouvoir disposer de part la défaillance de la contrepartie ;
- le risque de règlement / livraison (risque de livrer la chose vendue sans recevoir le produit de la vente)

La qualité du « risque de contrepartie » demeure toujours la principale préoccupation de la « Gestion Globale des Risques ». La formation des collaborateurs du pôle ainsi que le management de proximité ont permis d'améliorer de manière substantielle la qualité d'analyse des propositions émanant du réseau pour le compte de la clientèle existante et des prospects. Les différents comités statuant sur cet aspect ont de ce fait, pu valablement prendre les décisions adéquates et sereines.

La mise en place en mars 2011 d'un programme dénommé « MOUSSANADA », visant à soutenir la clientèle ayant subi des dysfonctionnements suite aux événements de 14 Janvier 2011, a permis à Attijari bank d'accompagner et d'anticiper les difficultés de ces entreprises et par delà, d'éviter la trop forte dégradation de la qualité des actifs gérés.

ii) Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28 novembre 2006 définit ce risque comme étant le risque de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur ;
- des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La Banque Attijari de Tunisie a entrepris une action de mise à niveau et de consolidation des procédures de la salle des marchés afin d'instaurer des mécanismes de mesure des risques d'exposition des positions en devises et des instruments financiers à ce risque par la création d'une cellule « risque marché » dédiée à cette cause. La création de cette cellule a été réalisée avec la collaboration d'experts métiers de Attijariwafa bank.

iii) Le risque global de taux d'intérêt

L'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque global de taux d'intérêt comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché.

La Banque Attijari de Tunisie minimise l'impact de ce risque en appliquant des taux variables pour ses prêts et des taux fixes pour les seuls placements inférieurs à 2 ans.

Dans le même cadre, la Banque Attijari de Tunisie a entrepris l'implémentation du dispositif ALM (Assets Liability Management) sous la supervision du comité du même nom. Ce dispositif a pour vocation de définir des prix de cession interne à prendre en considération lors de la transcription des flux entrants (ressources) et des flux sortants (emplois) et par conséquent la délimitation d'une fourchette de taux de marge commerciale à appliquer en amont et en aval. L'exploitation des taux de

cession interne fournis par l'ALM orientera les choix stratégiques quant aux nouveaux produits à lancer ou aux anciens produits à remodeler.

iv) Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de liquidité comme étant le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Attijari bank respecte l'application stricte des règles de la Banque Centrale de Tunisie, avec une organisation efficiente préconisant la séparation des fronts, middle et back office ajouté à l'utilisation des techniques de couverture permettent de diminuer l'impact de ce risque.

Les normes de surveillance de ce risque en usage dans le groupe Attijariwafa bank complètent ce dispositif.

v) Le risque de règlement

L'article 42 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de règlement comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus alors que le dit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque est limité par les moyens dont la Banque Attijari de Tunisie dispose :

- mobilisation des titres du trésor public dont elle dispose (BTA et BTC) ;
- tirage sur les lignes de crédits dont elle bénéficie auprès des autres correspondants, dont ses banques actionnaires.

L'application stricte des ratios de liquidité et la mise en place depuis peu, de la gestion actif/passif (ALM) au niveau de la Banque permettent de diminuer son exposition à ce risque.

vi) Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs. La définition inclut, entre autres, le risque juridique mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 2006-19 du 28 novembre 2006 a introduit ce concept et a mis l'accent sur la nécessité de la mise en place d'un système de maîtrise et de gestion de ce risque.

Ce système doit permettre d'évaluer l'adéquation des fonds propres de la Banque au regard du risque de défaillance ou d'insuffisance des procédures et des erreurs humaines ou techniques.

Pour ce qui est de la « Gestion du Risque Opérationnel », une structure dédiée avec des profils adaptés, a été mise en place et est opérationnelle à ce jour, avec une cartographie des risques actualisés compte tenu du works flow de collecte des incidents, des réunions avec les « métiers » pour le suivi des plans d'actions palliatifs.

e) Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la Banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 Mai 2001.

i) Application de l'article 1

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- **5 fois les fonds propres nets de la Banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.**

Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5% des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 632, MDT représentant 2,63 fois les fonds propres nets de la Banque.

Au 31 décembre 2010, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5% des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 404 850 KDT représentant 1,3 fois les fonds propres nets de la Banque.

- **2 fois les fonds propres nets de la Banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.**

Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15% des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 365,8 MDT représentant 1,5 fois les fonds propres nets de la Banque et le ratio est respecté.

Au 31 décembre 2010, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15% des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 120 445 KDT représentant 39,7% des fonds propres nets de la Banque et le ratio est respecté.

L'article 1 est respecté

ii) Application de l'article 2

- **Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque.**

Au 31 décembre 2009, 3 cas représentent une concentration des risques dépassant les 25% des fonds propres nets de la Banque. Le risque encouru sur ces trois cas totalise, au 31/12/2009, un montant de 301 806 KDT.

Au 31 décembre 2010, le risque encouru sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 25% des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 120 445 KDT et représente 39,7% des fonds propres nets de la Banque.

L'article 2 n'est pas respecté

iii) Application de l'article 3

- **Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.**

Au 31 décembre 2009, les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque s'établit à 90,2 MDT et représente 0,37 fois les fonds propres de la Banque.

Au 31 décembre 2010, les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque s'établit à 86,2 MDT et représente 28,4% des fonds propres de la Banque.

L'article 3 est respecté

iv) Application de l'article 4

Les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Au 31 décembre 2009, le montant des fonds propres nets de la Banque s'élève à 240 801 KDT. Le montant de l'actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2 618 707 KDT. Ainsi les fonds propres nets de la Banque représentent 9,2% de son actif pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Au 31 décembre 2010, le montant des fonds propres nets de la Banque s'élève à 303 447 KDT. Le montant de l'actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2 642 969 KDT. Ainsi les fonds propres nets de la Banque représentent 11,5% de son actif pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

En KDT	2008	2009	2010
Total des risques encourus pondérés	2 121 888	2 618 707	2 642 969
Fonds Propres nets minimaux réglementaires (8%)	169 751	209 392	211 438
Fonds Propres nets au 31 décembre	97 862	240 800	303 447
Montant des fonds propres additionnels requis	71 889	0	0

Source : Attijari bank

L'article 4 est respecté

f) Litiges ou arbitrages

Il n'existe aucun litige ou arbitrage, en cours ou passé, susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie, son activité, son résultat et, le cas échéant, sur son Groupe.

g) Analyse SWOT

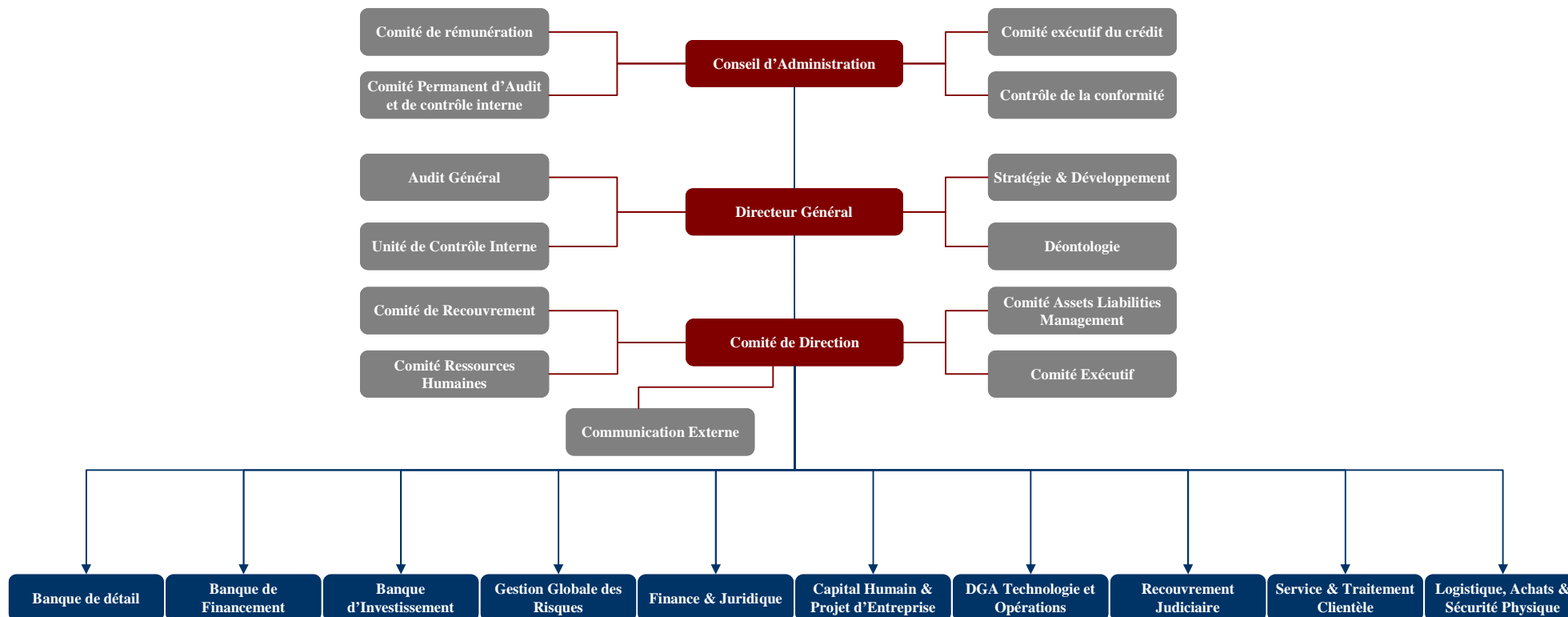
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui soutenu de l'actionnariat ▪ Ratios règlementaires aux normes ▪ Réseau étendu : premier réseau de la place ▪ Gamme de produits diversifiée et innovante ▪ Nouveau système d'information ▪ Outil CRM développé en interne ▪ Processus revus et optimisés ▪ Effectif jeune et renforcé par des nouvelles compétences de haut niveau ▪ Taux d'encadrement élevé ▪ Centre de formation interne « Attijari Académie » ▪ Potentiel de productivité ▪ Leviers de développement à travers les filiales ▪ Coût de risque maîtrisé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Importance de l'effectif du siège par rapport au réseau ▪ Poids des créances accrochées ▪ Structures du siège dispersées sur plusieurs sites
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariats avec les universités ▪ Libéralisation du marché ▪ Croissance du marché de l'immobilier ▪ Grands projets d'infrastructures ▪ Potentiel important sur les Travailleurs Tunisiens à l'Etranger et la bancassurance ▪ Potentiel important sur les Grandes Entreprises et les institutionnels ▪ Correspondent banking et International desk ▪ Partenariats et synergies groupe ▪ Recapitalisation → liberté de manœuvre ▪ Amélioration du niveau et de l'espérance de vie des Tunisiens ▪ Transition démocratique propice à l'investissement privé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instabilité politique dans les pays arabes ▪ Conjoncture économique internationale défavorable ▪ Contexte politique national incertain ▪ Tassement de l'activité économique nationale ▪ Baisse des taux directeurs ▪ Concurrence rude sur le taux ▪ Stratégie suiveuse menée par les banques sur les produits et le réseau ▪ Forte bancarisation marquée par l'ouverture massive des points de vente par la concurrence ▪ Concurrence acerbe sur les mêmes niches ▪ Renchérissement des ressources ▪ Réglementation de plus en plus contraignante (taux excessifs, durée des crédits à la consommation écourtée...)

III.3 ORGANISATION DE ATTIJARI BANK

III.3.1 Organigramme fonctionnel de Attijari bank

L'organigramme fonctionnel de Attijari bank, au 30 septembre 2011, se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel au 30/09/2011



Source : Attijari bank

III.3.2 Gouvernance

Conformément aux standards internationaux, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place les structures nécessaires à même d'ériger les principes de bonne gouvernance et de déontologie en tant que principes managériaux dans la ligne de conduite de la Banque.

a) Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assume la responsabilité de la gérance de la Banque. Il est chargé de superviser la gestion de la Banque, d'assurer son efficacité et sa rentabilité. Dans l'esprit de bonne gouvernance, le Conseil d'Administration s'est doté d'un règlement intérieur définissant les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions selon les dispositions législatives en vigueur, ainsi qu'une charte de l'administrateur regroupant l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur. Le Conseil d'Administration est assisté par les trois comités suivants :

i) Comité Permanent d'Audit et de Contrôle Interne

La mission de l'Audit Interne est d'apporter une assurance indépendante et objective sur la qualité des opérations, comptes et processus de la Banque, ainsi que de fournir des services de conseil contribuant à créer de la valeur ajoutée et à améliorer le degré de maîtrise des opérations. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant par une approche systématique et méthodique ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité.

Les responsables de l'Audit Interne et l'équipe d'audit interne sont chargés de :

- Élaborer un plan d'audit annuel flexible et fondé sur une évaluation des risques, incluant tous les risques identifiés par le management et les préoccupations de celui-ci en matière de contrôle, et soumettre ce plan, ainsi que des mises à jour périodiques, aux organes de gouvernance pour revue et approbation.
- Mettre en œuvre le plan annuel d'audit, tel qu'il a été approuvé, incluant selon les cas, tout travail ou projet requis par la Direction Générale.
- Maintenir une équipe d'audit professionnelle dotée des connaissances, compétences, expériences et certifications professionnelles suffisantes pour atteindre les exigences de cette Charte.
- Tenir la Direction Générale informée des tendances émergentes et des pratiques réussies de l'audit interne.
- Fournir à la Direction Générale une liste des principaux buts (indicateurs de mesure) de l'audit interne et des résultats atteints.
- Considérer le champ d'intervention des auditeurs externes, si cela est approprié, afin d'assurer une couverture d'audit optimale à un coût global raisonnable.

L'Audit Interne est une fonction opérationnelle et ses membres n'ont aucun pouvoir décisionnaire sur les activités vérifiées ni sur le personnel concerné.

ii) Comité de Rémunération

Le Comité de Rémunération est consulté sur tous les points relatifs à la rémunération des administrateurs et des membres de la Direction Générale. Les membres du Comité ne perçoivent aucune rémunération.

iii) Comité Exécutif de Crédit

Le Comité Exécutif de Crédit est chargé d'examiner l'activité de financement de la Banque en s'assurant du respect des conditions et seuils arrêtés par le Conseil d'Administration en matière de politique de crédit et surtout le montant des crédits octroyés, les concentrations par secteur d'activité, le taux d'intérêt et le niveau des commissions.

Le Comité Exécutif de Crédit peut faire des propositions sur la politique de crédit de la Banque, notamment en matière de :

- distribution des financements selon les régions et les secteurs d'activité ;
- seuils maximums de concentration en faveur d'un seul bénéficiaire ;
- critères d'évaluation des risques clients ;
- conditions de délégations de pouvoirs en matière d'octroi de crédit.

iv) Comité de la Conformité

L'unité chargée du contrôle de la conformité a été créée par la note de service n° 2006/56 du 12 décembre 2006 conformément aux dispositions de l'article 34 (quarter) de la loi bancaire et l'article 3 de la circulaire BCT n° 2006/06 du 24/07/2006.

Rattachée au Conseil d'Administration, cette entité veille :

- au respect par la Banque des dispositions légales et réglementaires, des bonnes pratiques d'usage et du code de déontologie de la Banque ;
- à la promotion d'une culture de la conformité en proposant des programmes de formation et d'actions de sensibilisation ;
- à la mise en place et la surveillance du dispositif de détection et de déclaration des opérations suspectes ;
- à l'élaboration des rapports sur la conformité à destination du Conseil d'Administration.

La conformité aux lois et règlements

Dans ce cadre l'unité s'assure du respect par la Banque des dispositions légales et réglementaires, des bonnes pratiques d'usage, du code de déontologie de la Banque et des valeurs d'éthique.

Au niveau des rapports établis à destination du Conseil d'Administration, l'entité met en exergue les risques de non-conformité détectés et les conséquences appréhendées en termes de condamnations, de pertes et de manques à gagner.

Le dispositif anti-blanchiment

L'unité de contrôle de la conformité a élaboré en collaboration avec la direction de l'Audit Interne le manuel de détection et de déclaration des opérations suspectes et ce, conformément aux dispositions de la loi 2003/75 du 10/12/2003 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 10/09/2004 ainsi que les décisions n° 2006/01 et 2006/02 de la Commission Tunisienne des Analyses financières (CTAF).

Ce manuel a fait l'objet de mises à jour en juillet 2008 puis en mars 2010 notamment à l'occasion de l'amendement de la loi n° 2003-75 opérée le 12 août 2009. Il a été diffusé par note d'information n° 2010-11 de 12 mars 2010.

b) Direction Générale

La Direction Générale a pour mission principale la réalisation de la stratégie et du plan de développement arrêté par le Conseil d'Administration, mais aussi la mise en place et la réalisation du processus adéquat, lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

Pour l'accomplissement de sa mission, la Direction Générale est assistée par les comités suivants :

i) Comité de Direction

Ce Comité est présidé par le Directeur Général de Attijari bank. Les principaux rôles de ce Comité se présentent comme suit :

- définir les orientations stratégiques de la Banque (politique générale, engagements, recouvrement, ressources humaines, etc.) ;
- analyser les résultats et performances périodiques de la Banque ;
- définir les objectifs d'activité à atteindre.

ii) Le Comité de Recouvrement

Ce comité regroupe les entités suivantes :

- Comité de Recouvrement siégeant : présidé par le Directeur Général de Attijari bank. Il examine les dossiers des créances supérieures à 50 KDT relevant de toutes les entités de recouvrement.
- Comité de Recouvrement tournant : présidé par le Directeur Général de Attijari bank. Ce Comité est en charge de l'examen des dossiers des créances inférieures à 50 KDT relevant de toutes les entités de recouvrement.
- Comité de Suivi des Actifs Classés : présidé par le Directeur Général de Attijari bank. Les principaux rôles de ce Comité sont entre autre la validation de l'ajustement de classes proposées par les unités du recouvrement et l'examen et discussion de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement.
- Direction du Recouvrement Amiable : son rôle consiste en la normalisation des créances classées du périmètre GE, et PME par le recouvrement des impayés ou la couverture /ou réanimation / consolidation des débits gelés, et le suivi des créances à risque latent, qui présentent des signes précurseurs de détérioration de risque ainsi que les créances réactivées ou assainies à la suite de la mise en place d'une consolidation ou d'un arrangement.
- Créances Difficiles : sa principale mission est l'ingénierie financière et restructuration de tout type de créances dont le risque d'aggravation de la classe de risque semble élevé.
- Recouvrement Judiciaire : prend en charge toute créance de la Classe 5, ou des créances de toute autre classe dont le recouvrement s'avère sérieusement menacé, et ce suite à une décision du Comité de Recouvrement excepté les créances rentrant dans le cadre des procédures collectives et celles des débiteurs décédés auxquelles un passage au Contentieux anticipé et proactif aux décisions des Comités s'impose de par les dispositions de l'article 374 du Code des Sociétés Commerciales. Toutefois, ces transferts doivent être validés par le Comité de Recouvrement.
- Plateforme Recouvrement : prend en charge toute créance du segment des particuliers professionnels et micro entreprise à partir de la Classe 1, suite à la survenance d'une défaillance (impayé, gel du compte ou tout autre évènement pris en compte pour le déclassement d'une créance : saisie arrêt, baisse de mouvement, absence de documents financiers, expiration des pouvoirs de signature, non renouvellement du dossier, non régularisation des garanties, etc.).

iii) Comité Ressources Humaines

Le Comité Ressources Humaines examine, discute et décide des questions structurantes touchant au Capital Humain de la Banque. Dans ce cadre, le Comité Ressources Humaines :

- Arrête la stratégie RH de la Banque à moyen terme (3 à 5 ans), notamment :
 - ✓ la politique d'évaluation et de rémunération ;
 - ✓ les orientations stratégiques en matière de recrutement, de gestion de carrières et des grands agrégats RH.
- Valide les plans d'actions annuels comprenant :
 - ✓ les plans de développement RH : recrutement, formation, gestion des carrières et évaluation des performances ;
 - ✓ les plans afférents à la gestion administrative et sociale du personnel : crédits, assurances, projets sociaux, départs à la retraite anticipée.
- Statue sur les importantes décisions concernant :
 - ✓ la nomination des hauts responsables de la Banque ;
 - ✓ toute demande RH exceptionnelle.
- Suit et informe sur
 - ✓ les travaux du comité technique RH et du comité CCE ;
 - ✓ les réalisations périodiques des plans d'actions annuels RH.

iv) Le Comité Assets Liabilities Management (ALM)

Le Comité Assets Liabilities Management (ALM) est chargé de la Gestion Actif/Passif de la Banque. Dans ce cadre, ce Comité suit la stratégie de la Banque en matière de gestion globale du bilan, de la gestion des risques financiers et de leur couverture et de la stratégie de l'allocation des fonds propres et de tarification.

v) Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est une instance d'information et d'échange. Dans ce cadre, le Comité Exécutif :

- s'informe des plans d'action et des budgets des différentes entités, ainsi que sur l'avancement des projets structurants pour la Banque ;
- échange sur l'actualité de la Banque, relative notamment à ses réalisations trimestrielles et à l'évolution de son environnement. A sa propre initiative, le Directeur Général peut solliciter le Comité Exécutif pour débattre sur des projets et/ou des sujets particuliers.

III.3.3 Moyens humains

a) Politique de ressources humaines

La politique de gestion des Ressources Humaines (RH) au niveau de Attijari bank s'inscrit dans une logique plaçant le capital humain au cœur de sa stratégie de développement.

A cet effet, depuis 2007, un large programme développement RH a été déployé dont l'objectif est de valoriser les compétences tant des individus que des équipes.

b) Politique de recrutement

Depuis sa privatisation en décembre 2005 et conformément à son plan de développement, la Banque a entrepris un important programme de transformation et de renforcement de son réseau. Ceci a nécessité la mise en place d'un plan de recrutement qui a permis d'intégrer entre janvier 2006 et août 2011 plus de 600 employés.

c) Politique de formation

La formation demeure un axe fondamental de développement de Attijari bank en matière sociale. En effet, le personnel de la Banque participe régulièrement à des séminaires et des formations aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger.

Le montant alloué aux formations par Attijari bank, au titre de l'exercice 2010, s'établit à 787 KDT.

Les formations réalisées en 2010 se sont axées autour des thèmes suivants :

- consolidation de la stratégie de la Banque ;
- perfectionnement et mise à niveau ;
- nouveautés réglementaires ;
- formation métier dispensée par l'Académie Attijari ;
- formation continue et initiale.

d) Politique d'intéressement du personnel

Dans la continuité du travail déjà entrepris en 2009 visant à apporter une meilleure cohérence entre la qualification de la performance et la récompense du mérite, l'année 2010 a été, essentiellement, marquée par une augmentation du budget consacré à l'intéressement.

Cette hausse significative a eu pour objectif de récompenser les efforts du personnel ayant, brillamment conduit à la réalisation des objectifs assignés à la Banque au titre de l'exercice 2010 et plus particulièrement la conduite du projet TAMAYOUZ.

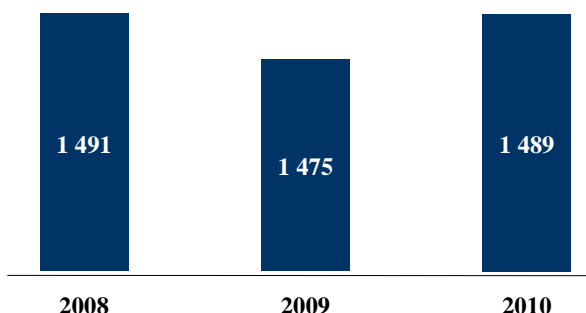
Aussi, l'année 2010 a eu une année exceptionnelle en matière de promotion conventionnelle avec des taux d'avancement qui ont atteint respectivement 76% pour le personnel d'exécution et d'encadrement et 63% pour les cadres supérieurs.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé d'un commun accord avec les partenaires sociaux.

e) Evolution des effectifs

L'évolution des effectifs de Attijari bank, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

Evolution de l'effectif global (en nombre de collaborateurs)



Source : Attijari bank

L'effectif de Attijari bank s'établit à fin 2010 à 1 489 salariés contre 1 491 en 2008 et demeure quasiment stable sur la période considérée. En effet, l'effectif de la Banque a enregistré un repli en 2009 suite au lancement d'un plan de départ volontaire.

En 2010, Attijari bank a renforcé ses effectifs par le recrutement de 68 collaborateurs dont la majeure partie sont des diplômés de l'enseignement supérieur.

f) Structure des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Catégories	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Personnel de Direction	340	372	399	9,4%	7,3%
Personnel d'encadrement	633	677	707	7,0%	4,4%
Personnel d'exécution	502	411	365	(18,1%)	(11,2%)
Huissiers et agents de services	16	15	18	(6,3%)	20,0%
Total	1 491	1 475	1 489	(1,1%)	0,9%

Source : Attijari bank

L'évolution de l'effectif de Attijari bank, sur les 3 derniers exercices, s'est axée sur la baisse du personnel d'exécution et le renforcement du personnel d'encadrement et de Direction. En effet, la Banque favorise le développement des compétences en interne et se dote d'un personnel d'exécution qualifié en phase avec ses projets de développement.

	2008	2009	2010
Taux d'encadrement⁶	65,3%	71,1%	74,3%

Source : Attijari bank

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le taux d'encadrement s'établit à 74,3% en 2010 vs 65,3% en 2008. Cette évolution s'explique par une stratégie de recrutement de diplômés du supérieur pour accompagner le développement du réseau commercial de la Banque.

g) Structure des effectifs par affectation

Catégories	2009	Part en %	2010	Part en %
Effectif du siège	567	38,4%	571	38,3%
Effectif du réseau	908	61,6%	918	61,7%
Total effectif	1 475	100%	1 489	100%

Source : Attijari bank

⁶ Taux d'encadrement : le rapport entre le nombre de cadres d'une part et l'effectif total d'autre part.

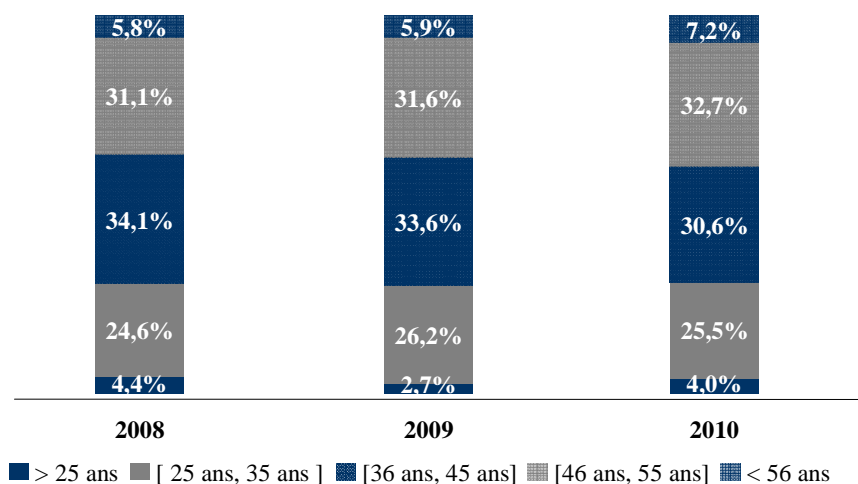
Comme l'illustre le tableau ci-dessus, l'effectif affecté au réseau s'établit à 918 collaborateurs en 2010 vs 908 en 2009, enregistrant ainsi une croissance 0,7% sur la période considérée.

Afin de soutenir la stratégie de développement de son réseau et l'ouverture de 20 agences commerciales sur le territoire tunisien, Attijari bank a recruté en 2010, 68 nouvelles ressources affectées essentiellement au réseau.

h) Structure des effectifs par tranche d'âge et par sexe

La répartition de l'effectif de Attijari bank, sur les trois derniers exercices, par tranche d'âge se décline de la manière suivante :

Répartition de l'effectif par tranche d'âge (en nombre de collaborateurs)

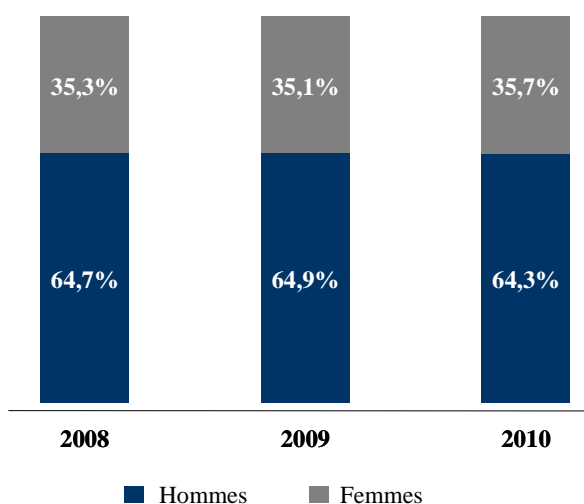


Source : Attijari bank

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, en 2010, les moins de 45 ans représente 60,1% de l'effectif de Attijari bank.

La répartition de l'effectif de Attijari bank, sur les trois derniers exercices, par sexe se décline comme suit :

Répartition de l'effectif par sexe (en nombre de collaborateur)



Source : Attijari bank

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les femmes représentent 35,7% de l'effectif total de Attijari bank en 2010 vs 35,3% en 2008. Cette croissance renseigne sur l'importance accordée à la mixité au sein de la Banque.

i) Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par Attijari bank au cours des trois derniers exercices :

Turnover	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Recrutements (1)	177	53	68	(70,1%)	28,3%
Départs (2)	70	69	54	(1,4%)	(21,7%)
<i>dont départs à la retraite volontaires</i>	<i>34</i>	<i>35</i>	<i>2</i>	<i>2,9%</i>	<i>(94,3%)</i>
Solde (1) – (2)	107	(16)	14	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>

Source : Attijari bank

Le turnover de Attijari bank s'est établi à 14 personnes en 2010 vs 107 personnes en 2008.

III.4 SYSTEME D'INFORMATION

Dans le cadre de la refonte de son système d'information, Attijari bank a lancé un programme de transformation ambitieux visant à :

- optimiser les processus fonctionnels en les centrant sur :
 - ✓ la gestion de la relation client ;
 - ✓ l'amélioration de la qualité de services avec une meilleure célérité de traitement ;
 - ✓ l'optimisation des processus fonctionnels ;
 - ✓ la satisfaction des impératifs de reporting IFRS.
- rationaliser les coûts informatiques en optimisant les coûts de traitement.

La mise en place du nouveau système transactionnel global bancaire « Delta », a permis à la Banque de renforcer la qualité du système d'information et d'avoir :

- une vision globale du client, le système Delta est interfacé avec l'ensemble des applications métiers afin d'avoir une situation consolidée ;
- une meilleure qualité du service rendu à la clientèle par la fiabilité et la rapidité de traitement des opérations ;
- une souplesse pour la création de nouveaux produits et services ;
- une efficacité opérationnelle ;
- une meilleure maîtrise du risque opérationnel.

Pour l'année 2010, Le projet majeur de Attijari bank est la migration de la télé-compensation de 48 heures vers 24 heures. Ce projet entre dans le cadre de l'action de modernisation des systèmes de paiement nationaux, visant particulièrement l'amélioration de la qualité des services et la conformité aux normes internationales.

Les principales phases du déploiement du projet se présentent comme suit :

- virement bancaire en novembre 2010 ;
- prélèvement bancaire en décembre 2010 ;
- lettres de change en janvier 2011 ;
- chèques bancaires en mai 2011.

Fort d'un système d'information centralisé, d'une infrastructure réseau moderne, et de compétences hautement qualifiées, Attijari bank a su respecter tous les jalons des différentes phases du projet, a mis en place l'infrastructure nécessaire, a participé activement avec le secteur bancaire et la SIBTEL dans les tests planifiés et les recettes en binôme et a révisé ces process pour mieux répondre aux nouvelles exigences de cette nouvelle version de télé-compensation.

La Banque a également mis en place les différents systèmes et services suivants :

- mise à niveau des déclarations avec la Banque Centrale ;
- amélioration des principaux documents destinés aux clients ;
- gestion des comptes CEA ;
- amélioration du process crédit via la mise à niveau des systèmes « Instruction des Dossiers de Crédit et Instruction des Dossiers de Garantie » ;
- nouvelles fonctionnalités GAB (change, dépôt espèce, recharge carte prépayés) ;
- services e-banking et améliorations des canaux clients ;
- Attijari RealTime, Attijari Net, Attijari Cash Management, Attijari Doc, Attijari Immo, Attijari SMS, On Line Trade.

III.5 POLITIQUE DE COMMUNICATION, MARKETING ET SPONSORING

III.5.1 Politique de communication

La politique de communication au sein de Attijari bank est en parfaite adéquation avec les objectifs stratégiques de la Banque. Le choix des canaux de communication utilisés (radio, presse, affichage urbain, web, etc.) s'effectue en fonction des segments de clientèle cible et vise à promouvoir les produits et services de la Banque et à entretenir l'image de Attijari bank.

Le choix des canaux s'effectue aussi sur la base d'impact souhaité et sur la base du retour sur investissement souhaité.

Hormis les médias, Attijari bank a fait recours également aux moyens hors médias tels que la mise en avant des produits et services au niveau du réseau d'agences notamment les dépliants, les affiches vitrines, les lettres d'informations trimestrielles diffusées avec les relevés bancaires et les animations sur les écrans des GAB.

La Banque participe régulièrement à des salons tels que :

- Salon Création d'entreprises ;
- Salon international de la banque et de la finance ;
- Salon Méditerranée de l'Industrie ;
- Texmed.

III.5.2 Politique marketing

La formulation d'une stratégie cohérente face à la prolifération des canaux de distribution et des segments de la clientèle constitue le fer de lance de Attijari bank.

A ce titre, la segmentation de la clientèle adoptée par la Banque sert à :

- cadrer les enjeux par segments de clientèle ;
- définir des niveaux de services différenciés ;
- allouer les ressources financières et commerciales nécessaires ;
- piloter les investissements commerciaux afin de satisfaire les besoins des différents segments en termes de produits et service, de prise en charge, etc.

Concomitamment, l'outil « Customer Relationship Management » a été généralisé au niveau de l'ensemble des agences commerciales et ce, pour une meilleure connaissance de la clientèle, une fiabilisation continue et une gestion commerciale proactive.

A cet effet, le catalogue de l'offre Attijari bank a été ainsi re-profilé pour couvrir 4 gammes adaptées et attractives, à savoir :

- l'épargne ;
- le crédit ;
- la bancassurance ;
- les moyens de paiement.

Attijari bank s'est également investie pour une proximité accrue de ses clients à travers une dynamique d'implantation ciblée et le développement de nouveaux services du E banking et du M banking permettant plus de commodités aux clients et assurant une rapidité de traitement de leurs opérations.

Par ailleurs, inscrivant son action dans une logique de responsabilité citoyenne, Attijari bank ambitionne de concilier performance économique et prise en compte de l'intérêt général.

Dans ce cadre Attijari bank s'investit pour développer des partenariats ayant pour objectif de :

- rapprocher le milieu de l'enseignement à celui des affaires avec notamment le projet JAMIATI ;
- développer l'esprit d'entreprise et du leadership (Attijari bank membre fondateur du programme SIFE Tunisie) ;
- servir la communauté (dont notamment le programme Prosol).

III.5.3 Politique de sponsoring

Attijari bank partage avec le secteur associatif un ensemble de valeurs telles que la proximité, l'accueil de tous les publics sans discrimination et le sens de l'intérêt général et accorde la même attention à leurs préoccupations.

A ce titre, la Banque sponsorise les associations suivantes :

- SIFE (Student In Free Enterprise) visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les futurs diplômés de l'enseignement supérieur ;
- INJAZ visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les collégiens en formant plus de 400 d'entre eux, aux principes de l'entrepreneuriat ;
- ATUGE et participation aux différents forums.

III.6 ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

Dès l'installation du nouveau management de la Banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la Banque comme un acteur de référence sur le marché tunisien et fixe des objectifs ambitieux de développement à l'horizon 2015.

Les principales axes du plan de développement se présentent comme suit :

- Banque universelle fortement présente sur l'ensemble des segments de marchés Particuliers et Entreprises ;
- Contribution active à la performance du système bancaire tunisien : gouvernance modèle et respect des ratios prudentiels ;
- Réalisation de performances financières et génération d'un retour sur investissement intéressant.

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes. Cette méthodologie se décline en deux grands axes :

- Analyse systématique des leviers de création de valeur :
 - ✓ focalisation sur les priorités ;
 - ✓ groupes de travail pluridisciplinaires ;
 - ✓ capitalisation sur les meilleures pratiques de Attijariwafa bank ;
 - ✓ gestion proactive du passif ;
 - ✓ recouvrement ;
 - ✓ apurement des suspens.
- Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir :
 - ✓ la Banque de détail ;
 - ✓ la Banque d'Entreprise ;
 - ✓ la Banque d'Investissement ;

✓ les fonctions transversales.

La réalisation de ce plan devra permettre à la Banque de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

A travers son projet de développement, et forte de l'appui de ses partenaires, Attijari bank entend également contribuer au développement économique du pays et s'inscrire dans une logique de coopération économique entre les pays du Maghreb.

III.7 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

III.7.1 Investissements prévisionnels

Les investissements prévisionnels de Attijari bank, sur les cinq prochaines années, se déclinent comme suit :

En KDT	2010	2011 ^E	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	TOTAL
Immobilisations Incorporelles	3 496	3 911	4 500	3 500	3 500	3 500	18 911
Logiciel Delta Global Banking	2 540	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	12 500
Business Intelligence		0	1 000	0	0	0	1 000
Autres logiciels	956	1 411	1 000	1 000	1 000	1 000	5 411
Immobilisations Corporelles	21 540	47 648	16 423	11 115	11 115	11 115	97 416
Total construction	13 784	38 551	8 808	3 500	3 500	3 500	57 859
Nombre d'ouverture d'agence	20	20	20	20	20	20	100
Acquisition de locaux	2 635	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	17 500
Nouveau siège social	11 149	35 051	5 308	0	0	0	40 359
Total Aménagement	4 753	6 600	5 665	5 665	5 665	5 665	29 260
Agencement et aménagement de nouvelles agences	3 230	3 820	4 340	4 340	4 340	4 340	21 180
Réaménagement du réseau existant	753	2 000	675	675	675	675	4 700
Equipements	610	580	450	450	450	450	2 380
Réseau	160	200	200	200	200	200	1 000
Total Matériel informatiques	2 237	1 696	1 400	1 400	1 400	1 400	7 296
Matériel informatiques réseau	1 887	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	5 250
Matériel informatiques siège	350	646	350	350	350	350	2 046
Matériel roulant	174	201	150	150	150	150	801
Matériel et mobilier	592	600	400	400	400	400	2 200
Immobilisations en cours	-	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	17 500
TOTAL	25 036	55 059	24 423	18 115	18 115	18 115	133 827

Chapitre 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

I. LA SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES DE LA BANQUE AU 31/12/2010

I.1 PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BANQUE AU 31/12/2010

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 145 781 KDT au 31/12/2010 vs 129 522 KDT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

En KDT	Valeur brute au 31/12/09	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/10	Amort. au 31/12/09	Dotations	Amort. au 31/12/10	Valeur nette au 31/12/10
Immobilisations incorporelles	35 732	5 420	41 152	(8 307)	(5 564)	(13 871)	27 281
Logiciels de Base	35 732	5 420	41 152	(8 307)	(5 564)	(13 871)	27 281
Immobilisations corporelles	150 890	23 050	173 940	(49 537)	(5 903)	(55 440)	118 500
Constructions	30 305	2 667	32 972	(11 806)	(1 335)	(13 141)	19 831
Terrains	4 734	0	4 734	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	2 097	137	2 234	(1 671)	(182)	(1 853)	381
Matériel & Mobilier	7 988	593	8 581	(5 033)	(486)	(5 519)	3 062
Matériel Informatique	24 207	1 772	25 979	(16 556)	(1 661)	(18 217)	7 762
Agencement Aménagement Installation	30 076	4 916	34 992	(14 471)	(2 239)	(16 710)	18 282
Immobilisations hors exploitation	34 726	0	34 726	0	0	0	34 726
Immobilisations en cours	16 757	12 965	29 722	0	0	0	29 722
Total valeurs immobilisées	186 622	28 470	215 092	(57 844)	(11 467)	(69 311)	145 781

Source : Attijari bank

I.1.1 Terrains

Date d'acquisition	Libellé	Valeur Comptable Nette au 31/12/2010 en KDT	Date d'acquisition	Libellé	Valeur Comptable Nette au 31/12/2010 en KDT
31/12/1972	14 AV.PARIS TUNIS	62	21/07/2004	Local TOZEUR	50
31/12/1981	MEDNINE	29	23/03/2005	KASSERINE	38
31/12/1986	REDEYEF	3	11/05/2005	TOZEUR	52
31/12/1984	KSAR HELAL	8	31/12/1981	AV.LIBERTE.TUNIS	933
31/12/1985	SIDI BOUZID	2	31/12/1979	RUE DE PALESTINE.TUNIS	541
31/12/1984	GAFSA	29	31/12/1986	PASTEUR.TUNIS	165
31/12/1981	MEDNINE	13	31/12/1978	RUE BAB JEDID.TUNIS	62
31/12/1985	KASSERINE	4	24/03/1997	ACQUIS. LOCAL CHARGUIA	134
31/12/1984	JEBENIANA	2	25/02/1998	ARIANA	174
31/12/1984	TOZEUR	7	31/12/1999	AG RADES	85
02/03/1997	SILIANA	8	31/12/1985	JENDOUBA	58
30/12/1988	BEN GUERDANE	10	30/09/1994	Acquisition du local Hammamet	67
21/12/1988	MENZEL BOURGUIBA	6	01/01/1990	Acquisition Immeuble SOLIMAN	26
31/12/1986	A.F.H ARIANA	749	31/12/1986	BOUMERDES	5
09/02/2004	EL MANAR	217	14/09/1998	Médenine deux locaux	15
31/12/1987	THALA	3	01/07/1992	Acquisition du local GABES	9
31/12/1987	KEBILI	1	31/12/1977	JERBA	74
31/12/1990	GABES MENZEL	11	31/12/1977	NAFTA	4
31/12/1992	KEBILI	41	31/12/1986	MOULARES	1
31/12/1993	NLLE MEDINA	11	31/12/1986	DOUZ	25
27/02/2001	Frais d'enregistrement	2	19/03/1988	IM.RUE DE GLACIERE.TUNIS	25
18/12/2001	SAKIAT EDDAIER SFAX	89	02/04/2008	MENZAH 1	567
06/10/2004	Terrain	61	31/12/1979	IM.PALESTINE	10
31/12/1975	ZARZIS	18	31/12/1987	Médenine deux locaux	35
31/12/1977	BACH HAMBA.TUNIS	164	30/04/2001	METOUIYA	32
TOTAL					4 734

Source : Attijari bank

I.1.2 **Constructions**

Date d'acquisition	Libellé	VCN au 31/12/2010 en KDT
31/12/1969	Sfax Echebbi :	574
31/12/1972	14 Avenue de Paris	504
31/12/1975	Ag Zarzis	11
31/12/1977	Immeuble 9 Rue Bach Hamba	23
31/12/1977	Ag J. H. Souk	4
31/12/1977	Ag Nefta	2
31/12/1978	Ag Bab Jedid	16
31/12/1979	78 Rue de Palestine	82
31/12/1981	95 AV. de la Liberté	297
31/12/1981	Ag Mednine	70
31/12/1983	Dépôt Charguia	45
31/12/1984	Ag Le Kram	10
31/12/1984	Ag Jebeniana	14
31/12/1984	Ag Ksar Hellal	20
31/12/1984	Ag Gafsa Marché	18
31/12/1985	Ag Sidi Bouzid	15
31/12/1985	Ag Jendouba	14
31/12/1985	Ag Kasserine (dont : 1 étage loué – un local exploité)	26
31/12/1986	Ag Mohamed V	10
31/12/1986	Ag Boumerdes	4
31/12/1986	Ag Redeyef	13
31/12/1986	Ag Moularès	16
31/12/1986	Ag Douz	4
31/12/1987	Ag le Kef	25
31/12/1987	Ag Beja	28
31/12/1987	Immeuble Regueb (Reliquat amortis après réévaluation)	22
01/07/1991	Ag Sfax El Jedida	3
26/02/1992	Ag Mongi Slim	9
01/07/1992	Ag Tabarka	11
01/07/1992	Ag Gabès Bourguiba	3
31/12/1993	Ag Sousse Centre	409
30/09/1994	Ag Hammamet	151
30/12/1994	ACQUIS./LOCAL A SFAX	2
31/12/1996	Ag Moncef Bey	66
02/03/1997	Ag Siliana	42
24/03/1997	Agence Charguia	115
31/12/1997	Zone du centre	47
14/09/1998	Log Mednine	4
31/12/1998	Immeuble Regueb (VCN après réévaluation)	5
31/12/1999	Ag Radès	38
30/05/2000	Ag Ariana	66
27/02/2001	Ag Le Passage	543
18/09/2001	Ag Hammam Sousse	146
28/12/2001	Local Bizerte	146
31/12/2001	Ag Messaadine	126
20/05/2003	Yassemine Hammamet	708

14/07/2003	Ag J. Midoun	294
10/09/2003	Sfax V Aout	173
26/12/2003	Ag La Marsa	278
28/12/2003	Ag Nabeul	575
31/12/2003	Ag Berges du Lac	602
09/02/2004	Ag El Manar	394
21/07/2004	3 locaux à Tozeur dont 1 loué	0
06/12/2004	Appartement à El Manar	77
29/12/2004	Kelibia	446
31/12/2004	Fonds Commerce	3
23/03/2005	2 locaux + appartement à Kasserine	65
30/11/2006	Appartements Moncef BEY	167
18/04/2007	Sfax MAJIDA BOULILA	234
27/08/2007	Monplaisir	385
07/09/2007	Elghazela	619
05/10/2007	MENZEH 8	336
12/12/2007	AG ENNASR	276
05/03/2008	AG EZZAHROUNI	7
21/10/2008	LOC MUTELLE VILLE	689
19/11/2008	AG CENTRE URBAIN	1
19/11/2008	LOC MONASTIR	537
21/11/2008	AG KSAR HLEL	3
05/02/2008	AG SFAX B SALAH	97
05/02/2008	LOC ARIANA	993
06/02/2008	AG SFAX EL HABIB	328
15/02/2008	AG B .SOUIKA	256
15/02/2008	LOC MANOUBA	5
22/02/2008	LOC SFAX	272
04/03/2008	CENTRE DAFFAIRE AV PARIS	344
27/11/2008	EHTP	72
05/09/2008	Monastir	442
21/07/2008	LOC SFAX LAFRANE	371
31/12/2008	Diar el amen	111
31/12/2008	DAR FADHEL	472
31/12/2008	SOUSSE ERRIADH	152
31/12/2008	ACQ LOCAL GIS	366
02/04/2008	LOC EL MANZAH 1	112
23/04/2008	LOC SOUSSE ERRIADH	30
04/06/2008	AG SFAX INTILAKA	480
19/06/2008	LOC SFAX PIC VILLE	216
21/08/2008	LOC SFAX RESIDENCE LES JASMIN	596
29/08/2008	LOC N° B4 B SAADOUN	63
11/09/2008	REP ECR 31 12 2009	103
10/09/2008	AG LAC	5
12/01/2009	LOCAL MARETH	1
15/01/2009	AG LAC MARINA	1
23/01/2009	AG LES ROSERAIES	1
11/03/2009	LOCAL BARDO	280
13/04/2009	AG BOUFICHA	65

29/04/2009	LOCAL MEGRINE	259
11/05/2009	LOCAL EZZAHRA	217
29/05/2009	LOCAL SIDI HASSINE	113
08/09/2009	LOCAL MENZEL JMIL	244
21/12/2009	AGENCE HABIB BOURGUIBA	2
21/12/2009	AGENCE HEDI NOUIRA TUNIS	1
31/12/2009	REP ECR 31 12 2009	172
09/03/2010	AGENCE HAMAM LIF	173
16/03/2010	AGENCE KSAR GAFSA	73
13/05/2010	AGENCE ARIANA LES JASMINES	535
25/06/2010	AGENCE SFAX TYNA	269
30/06/2010	AGENCE MAHRES	317
05/11/2010	AGENCE SOUSSE KHZEMA	552
28/02/2011	AGENCE SOUSSE ENAKHIL	1
Total		19 831

Source : Attijari bank

Certaines constructions demeurent comptabilisées à un coût englobant la valeur des terrains sur lesquels elles sont édifiées.

I.1.3 Immobilisations en cours

Chantiers	Montant au 31/12/2010 en KDT
Nouveau siège	25 205
Projet Cléopâtre	4 285
Honoraires Attijari Immobilière sur le projet Cléopâtre	232
Total	29 722

Source : Attijari bank

I.2 PORTEFEUILLE TITRES DE LA BANQUE AU 31/12/2010

I.2.1 Titres d'investissement

Le Portefeuille titres d'investissement d'Attijari bank est composé d'obligations pour un montant de 8 736 KDT, détaillé comme suit :

En KDT	31/12/2010	31/12/2009
Obligations	8 736	7 299
Emprunt Obligataire Général Leasing 2003/2002	3 263	1 026
Emprunt Obligataire Tunisie Leasing subordonné 2007	1 600	2 400
Emprunt Obligataire BATAM 2002	0	0
Titres Participatifs Attijari Intermédiation	3 500	3 500
Autres titres d'investissement	373	373
Créances rattachées	253	165
Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)
Total des titres d'investissement	8 599	7 074

Source : Attijari bank

1.2.2 Titres de participations

Emetteur	Capital (KDT)	Valeur brute au 31/12/2010 (KDT)	Valeur nominale (DT)	Nb. d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions au 31/12/2010 (KDT)	Valeur nette au 31/12/2010 (KDT)
COTUNACE	20 000	213	100	4 788	2,4%	0	213
SOJET SUD	6 500	300	100	3 000	4,6%	211	89
LE RIBAT	7 100	200	5	40 000	2,8%	200	0
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	1 000	70	100	700	7,0%	0	70
SOMATRA GET	16 500	51	10	118 401	7,2%	51	0
TOURAFRIC	320	0	100	1	0,0%	0	0
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	3 000	897	100	8 970	29,9%	0	897
GTI	400	120	10	12 000	30,0%	0	120
ATTIJARI SICAR	26 456	20 259	100	202 582	76,6%	2 025	18 234
SUD RECOUVREMENT	1 000	999	10	99 930	99,9%	0	999
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	5 097	100	49 992	100,0%	1 578	3 519
ATTIJARI GESTION	500	503	100	5 000	100,0%	0	503
Sté TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000	130	100	1 300	4,3%	0	130
Sté TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	146	10	14 600	6,3%	146	0
ACMG	2 500	170	250	680	6,8%	170	0
STE HEDIA	1 200	75	5	18 000	7,5%	75	0
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	8 113	408	5	83 200	5,1%	0	408
ATTIJARI LEASING	21 250	13 650	10	1 317 856	62,0%	0	13 650
ATTIJARI VALEURS SICAV	10 444	190	100	1 900	1,8%	0	190
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	174 338	30	100	299	0,0%	0	30
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	16 367	190	1 000	190	1,2%	0	190
MONETIQUE TUNISIE	2 700	280	100	2 800	10,4%	0	280
Sté D'études et d'Aménag. des Cotes Nord de la Ville de Sfax	2 250	250	100	2 500	11,1%	0	250

Sté Interbancaire de Télé compensation "SIBTEL"	5 040	350	100	3 803	7,5%	0	350
S T I P	12 623	678	10	138 965	11,0%	678	0
SODIS SICAR	13 017	1 200	10	120 000	9,2%	0	1 200
TUNIS RE	35 000	1 568	5	288 000	4,1%	0	1 568
INTER BANK SERVICES	2 367	400	5	79 980	16,9%	0	400
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	592	10	59 203	3,9%	592	0
TUNISIE AUTOROUTES	270 529	207	100	2 965	0,1%	34	172
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	390	100	3 899	6,5%	9	381
SICAR NORD OUEST-SODINO	24 000	700	10	70 000	2,9%	209	491
SOTULUB	10 973	150	100	2 992	2,7%	0	150
SODEK SICAR	1 000	25	5	5 000	2,5%	5	20
STE LAINO	11 500	29	100	753	0,7%	29	0
STE TAOUFIK	21 000	10	100	100	0,0%	10	0
COTIF-SICAR	6 000	750	10	75 000	12,5%	216	534
S P P I	2 281	75	3	25 000	3,3%	0	75
Fonds de Reconv. et de Dévelop. des Centres Miniers	16 000	80	5	16 000	0,5%	36	44
ATTIJARI FINANCE	250	253	100	2 500	100,0%	0	253
STAR IMMOBILIERE	500	100	10	10 000	20,0%	100	0
C E R A	16	1	10	100	6,3%	1	0
HOTEL AMILCAR	1 605	6	10	600	0,4%	6	0
Sté SWIFT	435 615	7	5 000	9	0,0%	7	0
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	150	10	15 000	100,0%	0	150
Sté ARABE DES SERVICES FINANCIERS	59 265	34	10	9 750	0,2%	0	34
LA MAISON DU BANQUIER	8 885	480	1	479 900	5,4%	356	124
Sté BATAM	40 000	2 143	5	428 600	5,4%	2 143	0
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	34	32	1 075	0,5%	34	0

Société Hôtelière	5	5	1	5 000	100,0%	5	0
AMEL SICAF	1 325	475	100	4 750	35,8%	475	0
FID SICAV OBLIGATAIRE	300	0	100	1	0,0%	0	0
PRIMAVERA *	7 890	380	100	3 800	4,8%	380	0
SOFAT	2 798	470	100	4 698	16,8%	470	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	104	10	10 400	5,2%	104	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	76	5	14 640	5,4%	76	0
STIM	150	74	5	14 700	49,0%	74	0
S I A Q	366	45	50	900	12,3%	45	0
TRANSTOURS	1 170	44	5	8 800	3,8%	44	0
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	210	40	10	4 000	19,0%	40	0
SIALE	695	25	50	500	3,6%	25	0
Sté DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	9	100	94	9,4%	9	0
SOLAICO	1 280	40	25	1 600	3,1%	40	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	13	100	500	2,5%	13	0
LE CONFORT	1 850	35	10	3 700	2,0%	35	0
BATAM IMMOBILIERE	150	33	10	3 270	21,8%	33	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015	11	100	112	1,1%	11	0
VISA		517		7 135			517
Total		57 033				10 800	46 233

Source : Attijari bank

I.2.3 Part dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend un montant de 911 KDT correspondant à la transformation d'une partie de la dette de la société BATAM en compte courant associé totalement provisionné.

I.2.4 Fonds gérés

Le 24 mars 1998, Attijari bank a conclu avec Attijari SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 2 500 KDT. Ce fonds a été alimenté à deux reprises pour atteindre un montant global de 5 314 KDT au 31/12/2007. En 2008 le montant de ce fond s'élève à 5 124 KDT suite à la constatation d'une perte de 190 KDT. Le détail des fonds à capital risque se présente comme suit :

Date de placement	Montant au 31/12/2010 (en DT)
24-mars-98	2 500 000
19-mars-99	1 813 550
09-mars-01	1 000 000
Total	5 313 550
Perte constatée	190 000
Total	5 123 550

Source : Attijari bank

En rémunération de la gestion des fonds placés par Attijari bank, Attijari SICAR perçoit annuellement une commission de 1% calculée sur le montant des fonds gérés arrêté à la clôture de l'exercice.

Au 31/12/2010, les provisions constituées sur les fonds gérés s'élèvent à 2 872 KDT.

II. LA SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES DE LA BANQUE AU 30/06/2011

II.1 PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BANQUE AU 30/06/2011

En KDT	Valeur brute au 31/12/10	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 30/06/2011	Amort. au 30/06/2011	Valeur nette au 30/06/2011
Immobilisations incorporelles	41 152	190	41 342	(16 483)	24 859
Logiciels de Base	41 152	190	41 342	(16 483)	24 859
Immobilisations corporelles	173 940	7 573	181 513	(58 713)	122 800
Constructions	32 972	159	33 131	(13 847)	19 284
Terrains	4 734	0	4 734	0	4 734
Matériel Roulant	2 234	0	2 234	(1 922)	312
Matériel & Mobilier	8 581	497	9 078	(5 774)	3 304
Matériel Informatique	25 979	979	26 958	(19 146)	7 812
Agencement Aménagement Installation	34 992	2 916	37 908	(18 024)	19 884
Immobilisations hors exploitation	34 726	0	34 726	0	34 726
Immobilisations en cours	29 722	3 022	32 744	0	32 744
Total valeurs immobilisées	215 092	7 763	222 855	(75 196)	147 659

Source : Attijari bank

II.1.1 Terrains

Date d'acquisition	Libellé	Valeur Comptable Nette au 30/06/2011 en KDT	Date d'acquisition	Libellé	Valeur Comptable Nette au 30/06/2011 en KDT
31/12/1972	14 AV.PARIS TUNIS	62	21/07/2004	Local TOZEUR	50
31/12/1981	MEDNINE	29	23/03/2005	KASSERINE	38
31/12/1986	REDEYEF	3	11/05/2005	TOZEUR	52
31/12/1984	KSAR HELAL	8	31/12/1981	AV.LIBERTE.TUNIS	933
31/12/1985	SIDI BOUZID	2	31/12/1979	RUE DE PALESTINE.TUNIS	541
31/12/1984	GAFSA	29	31/12/1986	PASTEUR.TUNIS	165
31/12/1981	MEDNINE	13	31/12/1978	RUE BAB JEDID.TUNIS	62
31/12/1985	KASSERINE	4	24/03/1997	ACQUIS. LOCAL CHARGUIA	134
31/12/1984	JEBENIANA	2	25/02/1998	ARIANA	174
31/12/1984	TOZEUR	7	31/12/1999	AG RADES	85
02/03/1997	SILIANA	8	31/12/1985	JENDOUBA	58
30/12/1988	BEN GUERDANE	10	30/09/1994	Acquisition du local HAMMAMET	67
21/12/1988	MENZEL BOURGUIBA	6	01/01/1990	Acquisition Immeuble SOLIMAN	26
31/12/1986	A.F.H ARIANA	749	31/12/1986	BOUMERDES	5
09/02/2004	EL MANAR	217	14/09/1998	Médenine deux locaux	15
31/12/1987	THALA	3	01/07/1992	Acquisition Local GABES	9
31/12/1987	KEBILI	1	31/12/1977	JERBA	74
31/12/1990	GABES MENZEL	11	31/12/1977	NAFTA	4
31/12/1992	KEBILI	41	31/12/1986	MOULARES	1
31/12/1993	NLLE MEDINA	11	31/12/1986	DOUZ	25
27/02/2001	Frais d'enregistrement	2	19/03/1988	IM.RUE DE GLACIERE.TUNIS	25
18/12/2001	SAKIAT EDDAIER SFAX	89	02/04/2008	MENZAHA 1	567
06/10/2004	Terrain	61	31/12/1979	IM.PALESTINE	10
31/12/1975	ZARZIS	18	31/12/1987	Médenine deux locaux	35
31/12/1977	BACH HAMB.A.TUNIS	164	30/04/2001	METOUIYA	32
TOTAL					4 737

Source : Attijari bank

II.1.2 Constructions

Date d'acquisition	Libellé	VCN 30/06/2011 en KDT
31/12/1969	Sfax Echebbi :	533
31/12/1972	14 Avenue de Paris	473
31/12/1975	Ag Zarzis	10
31/12/1977	Immeuble 9 Rue Bach Hamba	21
31/12/1977	Ag J. H. Souk	3
31/12/1977	Ag Nefta	2
31/12/1978	Ag Bab Jedid	15
31/12/1979	78 Rue de Palestine	77
31/12/1981	95 AV. de la Liberté	278
31/12/1981	Ag Mednine	65
31/12/1983	Dépôt Charguia	43
31/12/1984	Ag Le Kram	9
31/12/1984	Ag Jebeniana	13
31/12/1984	Ag Ksar Hellal	19
31/12/1984	Ag Gafsa Marché	17
31/12/1985	Ag Sidi Bouzid	14
31/12/1985	Ag Jendouba	13
31/12/1985	Ag Kasserine (dont : 1 étage loué – un local non exploité)	25
31/12/1986	Ag Mohamed V	9
31/12/1986	Ag Boumerdes	4
31/12/1986	Ag Redeyef	13
31/12/1986	Ag Moularès	15
31/12/1986	Ag Douz	4
31/12/1987	Ag le Kef	24
31/12/1987	Ag Beja	26
31/12/1987	Immeuble Regueb (Reliquat amortis après réévaluation)	21
01/07/1991	Ag Sfax El Jedida	0
26/02/1992	Ag Mongi Slim	5
01/07/1992	Ag Tabarka	7
01/07/1992	Ag Gabès Bourguiba	2
31/12/1993	Ag Sousse Centre	390
30/09/1994	Ag Hammamet	145
30/12/1994	ACQUIS./ LOCAL A SFAX	2
31/12/1996	Ag Moncef Bey	61
02/03/1997	Ag Siliana	38
24/03/1997	Agence Charguia	106
31/12/1997	Zone du centre	44
14/09/1998	Log Mednine	4
31/12/1998	Immeuble Regueb (VCN après réévaluation)	5
31/12/1999	Ag Radès	36
30/05/2000	Ag Ariana	62
27/02/2001	Ag Le Passage	519
18/09/2001	Ag Hammam Sousse	139
28/12/2001	Local Bizerte	139
31/12/2001	Ag Messaadine	120
20/05/2003	Yassemine Hammamet	685

14/07/2003	Ag J. Midoun	283
10/09/2003	Sfax V Aout	167
26/12/2003	Ag La Marsa	267
28/12/2003	Ag Nabeul	553
31/12/2003	Ag Berges du Lac	579
09/02/2004	Ag El Manar	379
21/07/2004	3 locaux à Tozeur dont 1 loué	0
06/12/2004	Appartement à El Manar	75
29/12/2004	Kelibia	431
31/12/2004	Fonds Commerce	2
23/03/2005	2 locaux + appartement à Kasserine	63
30/11/2006	Appartements Moncef BEY	162
18/04/2007	Sfax MAJIDA BOULILA	227
27/08/2007	Monplaisir	373
07/09/2007	Elghazela	602
05/10/2007	MENZEH 8	326
12/12/2007	AG ENNASR	268
05/03/2008	AG EZZAHROUNI	7
21/10/2008	LOC MUTELLE VILLE	670
19/11/2008	AG CENTRE URBAIN	1
19/11/2008	LOC MONASTIR	522
21/11/2008	AG KSAR HLEL	2
05/02/2008	AG SFAX B SALAH	94
05/02/2008	LOC ARIANA	965
06/02/2008	AG SFAX EL HABIB	318
15/02/2008	AG B .SOUIKA	249
15/02/2008	LOC MANOUBA	4
22/02/2008	LOC SFAX	264
04/03/2008	CENTRE DAFFAIRE AV PARIS	334
27/11/2008	EHTP	70
05/09/2008	Monastir	429
21/07/2008	LOC SFAX LAFRANE	361
31/12/2008	diar el amen	108
31/12/2008	DAR FADHEL	459
31/12/2008	SOUSSE ERRIADH	148
31/12/2008	ACQ LOCAL GIS	356
02/04/2008	LOC EL MANZAH 1	109
23/04/2008	LOC SOUSSE ERRIADH	29
04/06/2008	AG SFAX INTILAKA	466
19/06/2008	LOC SFAX PIC VILLE	210
21/08/2008	LOC SFAX RESIDENCE LES JASMIN	580
29/08/2008	LOC N° B4 B SAADOUN	61
11/09/2008	REP ECR 31 12 2009	100
10/09/2008	AG LAC	5
12/01/2009	LOCAL MARETH	1
15/01/2009	AG LAC MARINA	1
23/01/2009	AG LES ROSERAIES	1
11/03/2009	LOCAL BARDO	272
13/04/2009	AG BOUFICHA	63

29/04/2009	LOCAL MEGRINE	252
11/05/2009	LOCAL EZZAHRA	211
29/05/2009	LOCAL SIDI HASSINE	110
08/09/2009	LOCAL MENZEL JMIL	239
21/12/2009	AGENCE HABIB BOURGUIBA	1
21/12/2009	AGENCE HEDI NOUIRA TUNIS	1
31/12/2009	REP ECR 31 12 2009	168
09/03/2010	AGENCE HAMAM LIF	169
16/03/2010	AGENCE KSAR GAFSA	73
13/05/2010	AGENCE ARIANA LES JASMIN	520
25/06/2010	AGENCE SFAX TYNA	262
30/06/2010	AGENCE MAHRES	309
05/11/2010	AGENCE SOUSSE KHZEMA	538
28/02/2011	AGENCE SOUSSE ENAKHIL	1
27/06/2011	LOCAL KSOUR ESSAF	157
Total		19 284

Source : Attijari bank

II.1.3 Immobilisations en cours

Chantiers	Montant au 30/06/2011 en KDT
Nouveau Siège	27 396
Projet Cléopâtre	5 115
Honoraire Attijari Immobilière sur projet Cléopâtre	232
Total	32 744

Source : Attijari bank

II.2 PORTEFEUILLE TITRES DE LA BANQUE AU 30/06/2011

II.2.1 Titres d'investissement

En KDT	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Obligations	13 223	9 536	8 736
Emprunt Obligataire "Général Leasing 2003/2002"	2 750	513	3 263
Emprunt Obligataire « Tunisie Leasing subordonné 2007 »	1 600	2400	1 600
Emprunt Obligataire "BATAM 2002 »	-	-	-
Emprunt BNA	5000		
Titres Participatifs « Attijari Intermédiation »	3500	3500	3 500
Autres titres d'investissement	373	373	373
Emprunt Obligataire « Attijari Leasing subordonné 2009 »	-	2 750	-
Créances rattachées	449	319	253
Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)	(390)
Total des titres d'investissement	13 282	9 465	8 599

Source : Attijari bank

II.2.2 Titres de participation

Emetteur	Capital (KDT)	Valeur brute au 30/06/2011 (KDT)	Valeur nominale (DT)	Nb. d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions au 30/06/2011 (KDT)	Valeur nette au 30/06/2011 (KDT)
COTUNACE	20 000	213	100	4 788	2,39%	0	213
SODET SUD	6 500	300	100	3 000	4,62%	211	89
LE RIBAT	7 100	200	5	40 000	2,82%	200	0
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	1 000	70	100	700	7,00%	0	70
SOMATRA GET	16 500	51	10	118 401	7,18%	51	0
TOURAFRIC	320	0	100	1	0,03%	0	0
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	3 000	897	100	8 970	29,90%	0	897
GTI	400	120	10	12 000	30,00%	0	120
ATTIJARI SICAR	26 456	20 170	100	202 582	76,57%	0	20 170
SUD RECOUVREMENT	1 000	999	10	99 930	99,93%	0	999
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	5 097	100	49 992	99,98%	0	5 097
ATTIJARI GESTION	500	503	100	5 000	100,00%	0	503
Sté TUNISIENNE DE GARANTIE	3 000	130	100	1 300	4,33%	130	0
Sté TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	146	10	14 600	6,35%	146	0
ACMG	2 500	170	250	680	6,80%	170	0
STE HEDIA	1 200	75	5	18 000	7,50%	75	0
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	8 113	408	5	83 200	5,13%	0	408
ATTIJARI LEASING	21 250	13 650	10	1 317 856	62,02%	0	13 650
ATTIJARI VALEURS SICAV	11 067	190	100	1 900	1,72%	0	190
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	83 138	30	100	299	0,04%	0	30
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	17 031	190	1 000	190	1,12%	0	190
MONETIQUE TUNISIE	2 700	280	100	2 800	10,37%	0	280
Sté D'études et d'Aménag. des Cotes Nord de la Ville de Sfax	2 250	250	100	2 500	11,11%	0	250
Sté Interbancaire de Télécompensation "SIBTEL"	5 040	350	100	3 803	7,55%	0	350
S T I P	12 623	678	10	138 965	11,01%	678	0
SODIS SICAR	26 033	1 200	10	120 000	4,61%	111	1 089
TUNIS RE	35 000	1 568	5	288 000	4,11%	0	1 568

INTER BANK SERVICES	2 817	155	5	79 980	14,20%	0	155
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	592	10	59 203	3,92%	592	0
TUNISIE AUTOROUTES	270 529	207	100	2 965	0,11%	34	172
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	390	100	3 899	6,53%	3	387
SICAR NORD OUEST-SODINO	48 000	700	10	70 000	1,46%	210	490
SOTULUB	10 973	150	100	2 992	2,73%	0	150
SODEK SICAR	1 000	25	5	5 000	2,50%	5	20
STE LAINO	11 500	29	100	753	0,65%	29	0
STE TAOUFIK	21 000	10	100	100	0,05%	10	0
COTIF-SICAR	10 000	750	10	75 000	7,50%	165	585
S P P I	2 281	75	3	25 000	3,29%	0	75
Fonds de Reconv. et de Dévelop. des Centres Miniers	16 000	80	5	16 000	0,50%	36	44
ATTIJARI FINANCE	1 000	253	100	2 500	25,00%	0	253
STAR IMMOBILIERE	500	100	10	10 000	20,00%	100	0
C E R A	16	1	10	100	6,25%	1	0
HOTEL AMILCAR	1 605	6	10	600	0,37%	6	0
Sté SWIFT	436	7	5 000	9	10,33%	7	0
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	150	10	15 000	100,00%	0	150
Sté ARABE DES SERVICES FINANCIERS	59 265	34	10	9 750	0,2%	0	34
LA MAISON DU BANQUIER	8 885	480	1	479 900	5,4%	344	136
Sté BATAM	40 000	2 143	5	428 600	5,36%	2 143	0
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	34	32	1 075	0,54%	34	0
Société Hôtelière	5	5	1	5 000	100,00%	5	0
AMEL SICAF	1 325	475	100	4 750	35,85%	475	0
FID SICAV OBLIGATAIRE	300	0	100	1	0,03%	0	0
PRIMAVERA *	7 890	380	100	3 800	4,82%	380	0
SOFAT	2 798	470	100	4 698	16,79%	470	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	104	10	10 400	5,20%	104	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	76	5	14 640	5,42%	76	0
STIM	150	74	5	14 700	49,00%	74	0
S I A Q	366	45	50	900	12,30%	45	0

TRANSTOURS	1 170	44	5	8 800	3,76%	44	0
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	210	40	10	4 000	19,05%	40	0
SIALE	695	25	50	500	3,60%	25	0
Sté DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	9	100	94	9,40%	9	0
SOLAICO	1 280	40	25	1 600	3,13%	40	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	13	100	500	2,50%	13	0
LE CONFORT	1 850	35	10	3 700	2,00%	35	0
BATAM IMMOBILIERE	150	33	10	3 270	21,80%	33	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015	11	100	112	1,10%	11	0
VISA	-	517	-	7 135	-	-	517
Total	-	57 033	-	-	-	7 370⁷	47 639

Source : Attijari bank

⁷ Le total des provisions sur titres de participations est différent du montant qui figure au niveau de la note 5 du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 30/06/2011, qui s'élève à 7 487 KDT.

II.2.3 Etat des acquisitions et des cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2011

En KDT	Acquisitions au 30/08/2011	Cessions au 30/08/2011
Immobilisations incorporelles	23 302	-
Matériel et mobilier	44 175	-
Matériel roulant	-	240 792
Matériel informatique	194 670	-
Agencement Aménagement Installation	681 186	-
Total	943 333	240 792

Source : Attijari bank

III. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2010

III.1 ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31/12/2010

III.1.1 Retraitements effectués par la banque en 2010 concernant l'exercice 2009

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

a) Correction du taux d'amortissement du global bancaire

Au cours de l'exercice 2010, la Banque a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève à 519 KDT.

b) Amortissement non constatée sur logiciels

Les dotations aux amortissements non constatées en 2009 ont été comptabilisées en résultat du dit exercice à hauteur de 225 KDT.

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 se présentent comme suit :

Rubrique	En KDT	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
AC 6 -	Valeurs immobilisées	129 522	(744)	128 778
CH 8 -	Dotations aux amortissements	(6 446)	(744)	(7 190)
CP 6 -	Résultat de l'exercice	46 818	(744)	46 074

Source : Attijari bank

c) Reclassements (note 17.2 états financiers individuels 2010)

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique CP2- Réserves à la rubrique CP5- Résultats reportés. Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT. Les comptes au 31/12/2009 ont été retraités comme suit :

Rubrique	En KDT	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
CP 2 -	Réserves	87 073	(5 194)	81 879
CP 5 -	Résultats Reportés	(149 166)	5 194	(143 972)

Source : Attijari bank

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique PR3 à la rubrique PR1 pour un montant de 2 046 KDT. Les comptes au 31/12/2009 ont été retraités comme suit :

Rubrique	En KDT	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
PR 1 -	Intérêts et revenus assimilés	154 598	2 046	156 644
PR 3 -	Gains sur portefeuille titres	35 446	(2 046)	33 400

Source : Attijari bank

III.1.2 Retraitements effectués par la banque en 2010 concernant l'exercice 2008

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique CP2- Réserves à la rubrique CP5- Résultats reportés. Les comptes au 31/12/2008 ont été retraités comme suit :

Rubrique	En KDT	31/12/2008 publié	retraitement	31/12/2008 retraité
CP 2 -	Réserves	48 831	(4 677)	44 154
CP 5 -	Résultats Reportés	(189 947)	4 677	(185 270)

Source : Attijari bank

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique PR3 à la rubrique PR1. Les comptes au 31/12/2008 ont été retraités comme suit :

Rubrique	En KDT	31/12/2008 publié	retraitement	31/12/2008 retraité
PR 1 -	Intérêts et revenus assimilés	150 520	400	150 920
PR 3 -	Gains sur portefeuille titres	26 971	(702)	26 269
CH 1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	(86 249)	302	(85 947)

Source : Attijari bank

III.1.3 Bilans comparés au 31/12/2010

En KDT	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	
Actif					
AC 1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	235 034	296 575	180 554
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	336 696	254 938	140 817
AC 3	Créances sur la clientèle	3	2 616 674	2 232 001	1 963 053
AC 4	Portefeuille titres Commercial	4	310 358	335 211	294 711
AC 5	Portefeuille d'investissement	5	57 663	58 482	56 866
AC 6	Valeurs immobilisées	6	145 781	128 778*	96 094
AC 7	Autres actifs	7	162 644	170 371	107 622
Total Actif			3 864 850	3 476 356	2 839 717
Passif					
PA 1	Banque centrale et CCP	8	100 000	-	-
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	58 639	166 718	14 395
PA 3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 234 984	2 798 966	2 410 416
PA 4	Emprunts et ressources spéciales	11	36 711	113 234	166 143
PA 5	Autres passifs	12	131 069	157 381	111 772
Total Passif			3 561 403	3 236 299	2 702 726
Capitaux propres					
CP 1	capital		168 750	168 750	150 000
CP 2	Réserves		84 708	81 879*	44 154**
CP 4	Autres capitaux propres		87 315	87 326	87 326
CP 5	Résultats reportés		(97 898)	(143 972)*	(185 270)**
CP 6	Résultat de l'exercice		60 572	46 074*	40 781
Total capitaux Propres		13	303 447	240 057	136 991
Total Passif et capitaux propres			3 864 850	3 476 356	2 839 717

Source : Attijari bank

* Données retraitées pour le besoin de comparaison (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note I7).

** Données retraitées par la Banque pour les besoins de comparabilité.

III.1.4 *Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31/12/2010*

En KDT	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Engagements hors bilan				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	305 991	432 674	401 487
HB 2	Crédits documentaires	319 535	286 905	249 683
Total passifs éventuels		14	625 526	719 579
Engagements donnés				
HB 4	Engagements de financement donnés	150 890	258 797	0
HB 5	Engagements sur titres	38	282	282
Total engagements donnés		15	150 928	282
Engagements reçus				
HB 7	Garanties reçues	586 294	611 623	359 426
Total engagements reçus		16	586 294	611 623

Source : Attijari bank

III.1.5 *Etats de résultat comparés au 31/12/2010*

En KDT		Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation Bancaire					
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	17	176 685	156 644*	150 920**
PR 2	Commissions (en produits)	18	48 987	43 625	37 104
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	35 412	33 400*	26 269**
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	20	3 468	727	1 751
Total Produits d'exploitation Bancaire			264 552	234 396	216 044
Charges d'exploitation bancaire					
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	21	(94 064)	(84 064)	(85 947)**
CH 2	Commissions encourues		(3 087)	(2 385)	(1 535)
CH 3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0	(13)
Total Charges d'exploitation Bancaire			(97 151)	(86 449)	(87 495)
Produit Net Bancaire			167 401	147 947	128 549
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	(11 597)	(27 822)	(23 622)
PR6/CH5	dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investi		534	3 661	2 333
PR 7	Autres produits d'exploitation		2 038	1 664	1 624
CH 6	Frais de personnel	23	(54 649)	(50 258)	(44 524)
CH 7	Charges générales d'exploitation	24	(25 648)	(21 772)	(19 256)
CH 8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(11 467)	(7 190)*	(4 790)
Résultat d'exploitation			66 612	46 230	40 314
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(2 311)	160	756
CH 11	Impôts sur les bénéfices		(3 729)	(316)	(289)
Résultat des activités ordinaires			60 572	46 074	40 781
Résultat de la période			60 572	46 074	40 781
Effet des modifications comptables			(744)	-	-
Résultat après modifications comptables			59 828	46 074	40 781
Résultat de base par action (en DT)			1,795	1,534	1,359
Résultat dilué par action (en DT)			1,614	1,374	1,225

Source : Attijari bank

* Données retraitées pour le besoin de comparaison (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

** Données retraitées par la Banque pour les besoins de comparabilité.

III.1.6 Etats de flux de trésorerie comparés

En KDT	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<u>Activités d'exploitation</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		230 755	215 108	185 958
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(102 751)	(79 215)	(88 705)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(25 349)	(45 236)	138
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(390 164)	(297 170)	(267 972)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		437 784	381 564	469 005
Titres de placement		46 640	(16 002)	10 176
Sommes versées au personnel et aux créiteurs divers		(68 163)	(57 172)	(50 144)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(28 294)	(35 300)	3 798
Impôt sur les bénéfices		(2 143)	(204)	(210)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		98 315	66 373	262 044
<u>Activités d'investissement</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		3 074	1 102	1 823
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		1 747	1 670	(6 198)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(28 470)	(39 874)	(61 669)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(23 649)	(37 102)	(66 044)
<u>Activités de financement</u>				
Emissions d'actions		-	56 250	-
Emissions /Remboursement d'emprunts		(70 000)	(50 000)	56 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(2 270)	(2 583)	(5 900)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(72 270)	3 667	50 100
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		2 396	32 938	246 099
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		328 375	295 437	49 337
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	27	330 771	328 375	295 437

Source : Attijari bank

III.2 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2010

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Attijari bank arrêtés au 31/12/2010 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17/12/1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provision retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains	20%
Actifs préoccupants	50%
Actifs compromis	100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La Banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dont l'engagement est supérieur à 50 KDT et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Ces décotes ont pour effet de répartir un montant additionnel de provisions sur les créances en classe 4 et en contentieux en fonction de leur durée de séjour. Le montant additionnel ainsi réparti au titre de l'exercice 2010 s'élève à 9 315 KDT.

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la Banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

Désignation	Taux d'amortissement
Construction	5%
Matériel de transport	20%
M.M.B	10%
A.A.I	10%
Logiciels	33%
Global bancaire	14,3%

10/ Inter siège

Le compte « inter siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur

comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectuées par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.

- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31/12/2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31/12/2010 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31/12/2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31/12/2010 sont rajoutées au résultat.

17/ Modifications comptables et reclassements

17.1- Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

1) Correction du taux d'amortissement du global bancaire

Au cours de l'exercice 2010, la Banque a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève à 519 KDT.

2) Amortissement non constatée sur logiciels

Les dotations aux amortissements non constatées en 2009 ont été comptabilisées en résultat du dit exercice à hauteur de 225 KDT.

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 se présentent comme suit :

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
AC 6 -	Valeurs immobilisées	129 522	(744)	128 778
CH 8 -	Dotations aux amortissements	(6 446)	(744)	(7 190)
CP 6 -	Résultat de l'exercice	46 818	(744)	46 074

17.2- Reclassements

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique CP2- Réserves à la rubrique CP5- Résultats reportés. Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT. Les comptes au 31/12/2009 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
CP 2 -	Réserves	87 073	(5 194)	81 879
CP 5 -	Résultats Reportés	(149 166)	5 194	(143 972)

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique PR3 à la rubrique PR1 pour un montant de 2 046 KDT. Les comptes au 31/12/2009 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
PR 1 -	Intérêts et revenus assimilés	154 598	2 046	156 644
PR 3 -	Gains sur portefeuille titres	35 446	(2 046)	33 400

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 235 034 KDT contre 296 575 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 61 541 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Caisse Dinars	27 099	27 238
Caisse Devises	5 336	7 664
Inter Bank Services (IBS)	1 690	4 291
Banque Centrale comptes ordinaires	23 961	65 134
Banque Centrale placements NOSTRO	177 791	192 185
Centres de chèques postaux et TGT	338	1 791
Créances rattachées	101	1
Provisions	(1 282)	(1 729)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 034	296 575

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 336 696 KDT au 31/12/2010 contre 254 938 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 81 758 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Créances sur les Banques résidentes	128 473	25 000
Créances sur Banques non résidentes	124 876	171 739
Créances sur les établissements financiers	83 219	57 871
Créances rattachées	128	328
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	336 696	254 938

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2010 un solde de 2 616 674 KDT contre 2 232 001 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 384 673 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 53 373 KDT au 31/12/2010 contre 58 614 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 5 241 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	192 817	177 963
Agios réservés	(37 613)	(37 738)
Créances rattachées	6 917	6 832
Total comptes débiteurs	162 122	147 057
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille	2 314 719	1 919 486
- Crédits court terme	776 554	714 331
dont Financements en devises	249 640	203 215
dont Crédits court terme en dinars	526 914	511 116
- Crédits moyen et long terme	1 538 165	1 205 155
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 838	6 849
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	48 414	48 908
Impayés	22 490	22 179
- Impayés crédits court terme	8 829	6 470
- Impayés Crédits moyen et long terme	10 945	12 827
- Impayés intérêts MLT	2 716	2 866
- Injonction de payer	0	16
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	217 418	233 301
Provisions pour créances douteuses (*)	(157 954)	(144 059)
Agios réservés	(15 760)	(20 876)
Créances rattachées	6 320	3 243
Total autres concours à la clientèle	2 442 485	2 069 031
Crédits sur ressources spéciales	12 067	15 913
Total créances sur la clientèle	2 616 674	2 232 001

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Désignation	Variation
Provision sur les créances au 31/12/2009	144 059
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	22 210
Reprise de provision sur opérations de clientèle	(17 630)
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	9 315
Provision sur les créances au 31/12/2010	157 954

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 310 358 KDT au 31/12/2010 contre 335 211 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 24 853 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
<i>Titres de placement</i>		
- Bons de trésor	266 461	267 053
- Placements SICAV	29 768	55 260
- Créances rattachées	14 129	12 898
Total portefeuille titres commercial	310 358	335 211

NOTE 5 : Portefeuille titres d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 57 663 KDT au 31/12/2010 contre 58 482 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 819 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations et autres titres	8 736	7 299
Créances rattachées	253	165
Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)
Total titres d'investissement	8 599	7 074
<i>Titres de participations</i>		
Titres de participations libérés	57 033	59 543
Provisions pour dépréciation titres	(10 800)	(10 995)
Placements SICAR	5 124	5 124
Provisions sur placements SICAR	(2 872)	(2 537)
Créances rattachées	579	273
Total titres de participations	49 064	51 408
<i>Parts dans les entreprises liées</i>		
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)
Total parts dans les entreprises liées	0	0
Total portefeuille d'investissement	57 663	58 482

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 145 781 KDT au 31/12/2010 contre 128 778 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 17 003 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/09	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/10	Amort. au 31/12/09	Dotations	Amort. au 31/12/10	Valeur nette au 31/12/10
Immobilisations incorporelles	35 732	5 420	41 152	(8 307)	(5 564)	(13 871)	27 281
Logiciels de Base	35 732	5 420	41 152	(8 307)	(5 564)	(13 871)	27 281
Immobilisations corporelles	150 890	23 050	173 940	(49 537)	(5 903)	(55 440)	118 500
Constructions	30 305	2 667	32 972	(11 806)	(1 335)	(13 141)	19 831
Terrains	4 734	0	4 734	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	2 097	137	2 234	(1 671)	(182)	(1 853)	381
Matériel & Mobilier	7 988	593	8 581	(5 033)	(486)	(5 519)	3 062
Matériel Informatique	24 207	1 772	25 979	(16 556)	(1 661)	(18 217)	7 762
Agencement Aménagement Installation	30 076	4 916	34 992	(14 471)	(2 239)	(16 710)	18 282
Immobilisations hors exploitation	34 726	0	34 726	0	0	0	34 726
Immobilisations en cours	16 757	12 965	29 722	0	0	0	29 722
Total valeurs immobilisées	186 622	28 470	215 092	(57 844)	(11 467)	(69 311)	145 781

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 162 644 KDT au 31/12/2010 contre 170 371 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 7 727 KDT.

Désignation	31/12/2011	31/12/2009
Portefeuille encaissement	9	9
Dépôts et cautionnements	750	464
Compensation reçue	2 428	59 878
Débit à régulariser et divers	45 886	-
Opérations sur titres	-	28 232
Position de change	5 516	3 983
Comptes d'ajustement devises débit	879	-
Débiteurs divers	2 650	4 454
Autres comptes de régularisation	13 591	679
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	342	1 927
Crédits directs et avances au personnel	55 191	40 441
Prêts sur fonds social	13 492	11 028
Charges payées ou comptabilisées d'avance	855	1 252
Autres titres	32 730	31 825
Provisions	(11 675)	(13 801)
Total autres actifs	162 644	170 371

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 100 000 KDT au 31/12/2010 contre un solde nul au 31/12/2009.

NOTE 9: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2010 à 58 639 DT contre 166 718 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 108 079 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Banques résidentes	38 893	115 392
Banques non résidentes	5 216	43 012
Etablissements financiers	14 448	8 264
Dettes rattachées	82	50
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	58 639	166 718

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31/12/2010 un solde de 3 234 984 KDT contre 2 798 966 KDT au 31/12/2009 enregistrant une augmentation de 436 018 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts à vue	1 041 015	872 412
Comptes d'épargne	1 035 758	906 510
Bons de caisse	258 167	253 085
Comptes à terme	235 697	227 770
Autres produits financiers	74 330	137 913
Certificats de dépôts	506 500	326 000
Garanties sur opérations diverses	16 906	16 492
Autres sommes dues à la clientèle	60 215	50 620
Dettes rattachées	6 396	8 164
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 234 984	2 798 966

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 36 711 KDT contre 113 234 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 76 523 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts matérialisés	6 000	76 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	244	4 364
Ressources spéciales	30 137	32 407
Dettes rattachées ressources spéciales	330	463
Total emprunts sur ressources spéciales	36 711	113 234

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 131 069 KDT au 31/12/2010 contre 157 381 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 26 312 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour risques et charges (*)	8 233	7 959
Créditeurs divers	6 469	7 108
Charges à payer	21 810	15 047
Agios perçus d'avance	119	185
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	12	-
Agios exigibles sur ressources spéciales	501	514
Crédit à régulariser et divers	51 603	75 279
Autres comptes de régularisation	-	32 722
Exigibles après encaissement	36 134	11 656
Impôts et taxes	4 000	4 723
Total autres passifs	131 069	157 381

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 410	1 136
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799
Provision sur les comptes en devises	5 024	5 024
Total	8 233	7 959

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31/12/2010 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Modif. Compt.	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluat ion	Titres assimilés à des capitaux propres	R. reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31/12/09	168 750	59 700	7 503	1 793	5 194	399	12 484	3 646	83 680	(149 166)	46 818	240 801
<i>Affectation résultat bénéficiaire 2009</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46 818	(46 818)	0
<i>Variation du fonds social</i>	-	-	-	-	-	-	2 829	-	-	-	-	2 829
<i>Variation des créances rattachées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	-	-	(11)
<i>Modifications comptables (*)</i>	-	-	-	-	(744)	-	-	-	-	-	-	(744)
<i>Résultat de la période</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60 572	60 572
Situation des capitaux propres au 31/12/10	168 750	59 700	7 503	1 793	4450	399	15 313	3 646	83 669	(102 348)	60 572	303 447

(*) Cf. notes aux Etats Financiers – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

Note sur la maturité des actifs et passifs

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2010 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2010.

Bilan Au 31/12/2010		Inf. à 3 mois	3mois à 6mois	6mois à 1an	1an à 2ans	2ans à 5ans	5ans à 7ans	Sup à 7ans	Total
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	197 116	23 324	14 594	0	0	0	0	235 034
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	210 762	38 900	20 468	16 644	49 915	4	4	336 696
AC3	Créances sur la clientèle	577 973	337 597	345 404	338 377	677 690	178 317	161 317	2 616 674
AC4	Portefeuille titres commercial	91 943	14 882	17 001	51 983	93 416	6 904	34 229	310 358
AC5	Portefeuille d'investissement	1 134	212	760	2 300	5 150	0	48 108	57 663
AC6	Valeurs immobilisées	5 228	5 228	10 449	20 911	62 732	3 583	37 652	145 781
AC7	Autres actifs	5 666	21 611	47 213	10 934	31 006	16 956	29 258	162 644
Total actif		1 089 822	441 754	455 888	441 149	919 909	205 764	310 568	3 864 850
PA1	Banque Centrale et CCP	100 000	0	0	0	0	0	0	100 000
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	30 869	3 773	10 647	1 483	4 450	2 967	4 450	58 639
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	719 086	292 274	474 444	316 816	569 340	345 225	517 799	3 234 984
PA4	Emprunts et ressources spéciales	1 959	1 562	3 374	5 954	19 862	0	4 000	36 711
PA5	Autres passifs	66 910	17 289	38 637	0	0	0	8 233	131 069
Total passif		918 824	314 898	527 102	324 253	593 652	348 192	534 482	3 561 403
CP1	Capital	0	0	0	0	0	0	168 750	168 750
CP2	Réserves	0	0	0	0	0	0	84 708	84 708
CP4	Autres capitaux propres	3 669	0	0	80 000	0	0	3 646	87 315
CP5	Résultats reportés	0	0	0	0	0	0	(97 898)	(97 898)
CP6	Résultat net	0	0	0	0	0	0	60 572	60 572
Total capitaux propres		3 669	0	0	80 000	0	0	219 778	303 447
Total Passif et capitaux propres		922 493	314 898	527 102	404 253	593 652	348 192	754 260	3 864 850

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties donnés présentent au 31/12/2010 un solde de 305 991 KDT contre 432 674 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 126 683 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 319 535 KDT au 31/12/2010 contre 286 905 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 32 630 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Cautions, avals et autres garanties données	305 991	432 674
Crédits documentaires	319 535	286 905
Total passifs éventuels	625 526	719 579

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 150 928 KDT au 31/12/2010. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 150 890 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des Banques et de la clientèle. Ils totalisent 586 294 KDT au 31/12/2010 contre 611 623 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 25 329 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Garanties reçues de la clientèle	486 696	416 849
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	99 598	194 774
Total engagements reçus	586 294	611 623

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de l'exercice correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE**

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 234 396 KDT en 2009 à 264 552 KDT en 2010 enregistrant, ainsi, une augmentation de 30 156 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 176 685 KDT en 2010 contre 156 644 KDT en 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de 20 041 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Marché monétaire au jour le jour	1 158	3 100
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	104	100
Marché monétaire à terme	738	22
<i>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>	2 000	3 222
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille effets	145 633	125 908
. Court terme	40 153	42 705
- Financement devises	4 370	5 743
- Court terme Dinar	35 784	36 962
. Moyen et long terme	105 480	83 203
Comptes courants débiteurs	17 642	18 555
Crédits sur ressources extérieures	823	1 047
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	974	1 555
<i>Total opérations avec la clientèle</i>	165 073	147 065
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	87	84
Commission de compte	335	510
Commission de découvert	235	495
Commissions sur billets de trésorerie	19	19
Avals cautions et acceptations bancaires	4 372	3 203
Autres	4564	2046
<i>Total autres intérêts et revenus assimilés</i>	9 612	6 357
Total intérêts et revenus assimilés	176 685	156 644

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 48 987 KDT au 31/12/2010 contre 43 625 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 5 362 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>		
Effets à l'encaissement	1 360	3 198
Effets escomptés	4 449	1 017
Opérations diverses sur effets	-	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	3 460	2 357
Opérations de virements	2 865	2 679
Opérations sur titres	515	339
Règlement de succession	106	108
Sous total	12 755	9 699
<i>Commerce extérieur et change</i>		
Domiciliation et modification de titres	196	912
Remises documentaires	1 716	2 379
Opérations de change manuel	-	5
Opérations de change en compte	2 113	1 776
Virements et chèques en devises	-	-
Commissions fixes sur chèques de voyage	4	4
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	698	753
Commissions sur prélèvements	172	179
Sous total	4 899	6 008
<i>Autres commissions</i>		
Etude	8 188	8 754
Frais de tenue de compte	6 711	6 387
Opérations monétiques	7 512	6 237
Récupérations de frais postaux	857	783
Autres	8 065	5 757
Sous total	31 333	27 918
Total commissions	48 987	43 625

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, en 2010, un montant de 35 412 KDT contre 33 400 KDT en 2009, soit une augmentation de 2 012 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Gains nets sur titres de placement	20 556	23 281
Gains nets sur opérations de change	14 856	10 119
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	35 412	33 400

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 3 468 KDT en 2010 contre 727 KDT en 2009, soit augmentation de 2 741 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Dividendes	2 870	360
Intérêts sur Emprunts Obligataires	351	312
Autres revenus	247	55
Total	3 468	727

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 86 449 KDT en 2009 à 97 151 KDT en 2010 enregistrant, ainsi, une progression de 10 702 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues ;
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 94 064 KDT en 2010 contre 84 064 KDT en 2009, soit une progression de 10 000 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire	3 733	1 736
Emprunt en devises auprès des correspondants	110	157
Autres	86	136
Sous total	3 929	2 029
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	6 065	5 112
Comptes d'épargne	26 978	23 719
Bons de caisse	10 149	10 980
Comptes à terme	10 746	10 767
Placements en Dinars convertibles	619	1 157
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	484	2 377
Certificats de dépôts	26 546	16 771
Sous total	81 587	70 883
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs	761	538
Charge sur emprunts obligataires	4 750	10 472
Sous total	5 511	11 010
Autres intérêts et charges		
Appel d'offres	2 898	-
Pension BTA	-	12
Autres	139	130
Sous total	3 037	142
Total intérêts encourus et charges assimilées	94 064	84 064

NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2010 à 11 597 KDT contre 27 822 KDT au 31/12/2009. Il s'analyse ainsi :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	22 210	15 778
- Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	9 315	28 062
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	(17 630)	(20 804)
- Pertes sur créances abandonnées	-	-
- Pertes couvertes par des provisions	1	4 762
- Reprise (dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	(2 299)	24
Total	11 597	27 822

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 54 649 KDT au 31/12/2010 contre 50 258 KDT au 31/12/2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de 4 391 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>		
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement)	30 083	27 755
Heures supplémentaires	193	216
Indemnité de représentation	2 787	1 783
Indemnité de transport	3 764	3 380
Indemnité de fonction	2 142	1 444
Prime de technicité	290	251
Allocation salaire unique et allocation familiale	361	355
Autres indemnités servies	2 188	2 330
Total rémunération du personnel	41 808	37 514
<i>Charges sociales</i>		
CNSS-CAVIS.	7 651	7 353
Assurances groupes.	1 971	1 881
Total charges sociales	9 622	9 234
<i>Autres charges liées au personnel</i>		
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	519	728
Frais du service médical	58	53
Frais de formation bancaire.	755	1 043
Autres	1 887	1 686
Total autres charges liées au personnel	3 219	3 510
Total frais de personnel	54 649	50 258

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 25 648 KDT au 31/12/2010 contre 21 772 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 3 876 KDT.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts, taxes...)</i>	210	152
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>		
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>14 310</u>	<u>11 161</u>
Loyers	3 039	2 504
Entretien et réparations (confiés au tiers)	3 387	1 590
Travaux et façons exécutés par tiers	-	-
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 337	1 162
Prime d'assurances	474	499
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 073	5 406
<u>Transport et déplacement</u>	<u>170</u>	<u>197</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>10 958</u>	<u>10 262</u>
Annonces et insertions publicitaires	1 716	1 521
Fournitures de bureau	1 236	1 109
Documentation centrale	143	147
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	4 675	4 856
<i>Frais de téléphone</i>	2 151	1 687
<i>Lignes spécialisées</i>	1 134	1 921
<i>Web télégrammes</i>	169	185
<i>Frais SIBTEL</i>	294	277
<i>Frais postaux</i>	927	786
Frais d'actes et contentieux	210	280
Frais du conseil et d'assemblée	520	184
Participation au budget de l'APB	220	206
Dons et cotisations	63	38
Missions réceptions	580	515
Autres	1 595	1 406
Total autres charges générales d'exploitation	25 438	21 620
Total charges générales d'exploitation	25 648	21 772

NOTE 25: Résultat de base par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31/12/2010 est de 1,795 DT :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net en KDT	60 572	46 074
Nombre moyen d'actions	33 750 000	30 020 548
Résultat par action de base (en DT)	1,795	1,534

NOTE 26: Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au titre de l'exercice clos le 31/12/2010 est de 1,614 DT :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net dilué en KDT	63 072	48 580
Nombre moyen d'actions	39 083 333	35 353 881
Résultat par action dilué (en DT)	1,614	1,374

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 27 : Elaboration de l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 328 375 KDT au 31/12/2009 à 330 771 KDT au 31/12/2010 enregistrant une augmentation de 2 396 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 98 315 KDT et des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de -72 270 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de -23 649 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 330 771 KDT et s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Liquidités et équivalents de liquidités actif	489 327	495 043
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 978	298 304
Liquidités et équivalents de liquidités sur les Banques	253 349	196 739
Liquidités et équivalents de liquidités passif	158 556	166 668
Banque Centrale	100 000	158 404
Liquidités et équivalents de liquidités des les établissements bancaires et financiers	58 556	8 264
Liquidités et équivalents de liquidités	330 771	328 375

Note 28 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010 se présentent comme suit :

1) Opérations avec ATTIJARIWAFABANK

a) Prêts interbancaires

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec ATTIJARIWAFABANK au 31/12/2010 se détaille comme suit :

Client	DEV	Capital	VAL	Echéance	Taux	CV / TND
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	340 000	24/06/10	23/06/11	1,3	628 422
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	6 000 000	24/12/10	24/06/11	1,28	11 428 800
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	1 000 000	15/12/10	15/08/11	1,33	1 908 600
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	2 000 000	28/06/10	28/06/11	1,32	3 703 600
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	2 000 000	13/09/10	14/03/11	1,16	3 791 000
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	USD	3 000 000	30/11/10	28/02/11	0,5	4 315 650
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	EUR	5 000 000	15/11/10	15/03/11	1,2	9 609 750
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	EUR	16 000 000	31/12/10	03/01/11	0,35	30 518 400
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	USD	6 000 000	31/12/10	03/01/2011	0,2	8 628 900
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	USD	5 000 000	24/11/10	24/02/2011	0,6	7 036 500
Total						81 569 622

b) Assistance technique

Les services d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFABANK au profit d'ATTIJARI BANK au cours de l'exercice 2010 totalisent un montant égal à 1 348 KDT, le montant qui figure au passif au titre de ces services s'élève à 2 248 KDT.

2) Opérations avec ATTIJARI RECOUVREMENT

- Les charges financières facturées par la Banque sur un emprunt contracté par Attijari recouvrement auprès d'Attijari bank en 2008 et réglé en totalité courant 2010 s'élèvent à 117 KDT ;
- Attijari bank affecte au profit d'ATTIJARI Recouvrement son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 296 KDT.
- Attijari bank loue un local à usage de bureau auprès d'ATTIJARI recouvrement. Le loyer hors taxes perçu par la société courant l'exercice 2010 s'élève à 31 KDT.
- Par acte signé le 01/01/2009, la société « Attijari recouvrement » a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD pour une valeur de 12 KDT à Attijari bank. Ces créances ont été cédées à tort durant les exercices 2006, 2007 et 2008 au dinar symbolique. Le même acte donne à la société « ATTIJARI RECOUVREMENT » ce lot des créances en gestion avec une commission de 5% sur les récupérations collectées. Le montant des commissions facturé par Attijari recouvrement au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5 KDT.

3) Opérations avec ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, Attijari SICAR assure pour le compte d'Attijari bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31/12/2010 des fonds gérés s'élève à 5 124 KDT. Une provision de 2 872 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds. En rémunération de sa gestion, ATTIJARI SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la

Banque. La charge comptabilisée par la Banque en 2010 au titre de cette prestation s'élève à 53 KDT.

- Attijari bank affecte au profit d'ATTIJARI SICAR son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 167 KDT.
- Attijari sicar perçoit des intérêts sur les comptes courants ouverts dans les livres d'ATTIJARI bank. Le montant des intérêts au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5 KDT.

4) Opérations avec ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)

- Une convention a été signée le 29/12/2006 entre Attijari bank et Attijari Intermédiation prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à Attijari bank une rémunération fixe et variable :
 - ✓ rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
 - ✓ rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.
- Les intérêts comptabilisés courant 2010 et concernant ces titres sont de 207 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Intermédiation auprès d'Attijari bank est de 52 KDT.
- Attijari Intermédiation a perçu des commissions relatives à son intervention dans la cadre de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire. Le total de ces commissions est égal à 92 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par Attijari bank et détenues par Attijari INTERMEDIATION, perçus par cette dernière s'élèvent à 17 KDT.
- Les commissions perçues sur la cession des valeurs mobilières s'élèvent à 1 174 KDT au titre de l'exercice 2010.
- Attijari bank affecte au profit d' Attijari Intermédiation son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 28 KDT.

5) Opérations avec les SICAV

ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de ATTIJARI Valeurs Sicav, ATTIJARI Placement Sicav et ATTIJARI Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la Banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé en 2010 par ATTIJARI BANK au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 503 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Placement Sicav :

- La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Placement Sicav, auprès d'Attijari bank est de 8 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par Attijari bank et détenues par Attijari Placement Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 41 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Valeurs Sicav :

- La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Valeurs Sicav, auprès d'Attijari bank, est de 5 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par Attijari bank et détenues par Attijari Valeurs Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 34 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Obligataire Sicav :

- La rémunération du compte courant ouvert par Attijari Obligataire Sicav, auprès d'Attijari bank, est de 19 KDT.
- Les produits perçus au titre du compte à terme chez Attijari bank s'élèvent à 636 KDT. L'encours de ce placement s'élève à 10 000 KDT au 31/12/2010.

6) Opérations avec GTI

- L'encours au 31/12/2010 des crédits contractés par la société Générale tunisienne Informatique-GTI auprès d'Attijari bank est de 59 KDT. Les charges financières facturées par la Banque à la société Générale tunisienne Informatique-GTI courant 2010 s'élèvent à 11 KDT.
- Attijari bank affecte au profit de Générale tunisienne Informatique-GTI son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 24 KDT.
- Les cautions accordées par la Banque au profit de la Générale tunisienne Informatique-GTI s'élèvent à 17 KDT.
- Les commissions payées par la société Générale tunisienne Informatique-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d'Attijari bank s'élèvent à 1 KDT.
- Les agios perçus par la société Générale tunisienne Informatique-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d'Attijari bank s'élèvent à 13 KDT.
- La GTI perçoit un loyer relatif à la location au profit d'Attijari bank de l'ordre de 21 KDT.

7) Opérations avec ATTIJARI LEASING

- L'encours au 31/12/2010 des crédits contractés par Attijari Leasing auprès d'Attijari bank s'élève à 51 755 KDT. Les intérêts constatés par la Banque s'élèvent à 1 710 KDT.
- Attijari Leasing a payé 79 KDT au titre de la commission sur études de dossiers effectuées par Attijari bank.
- Attijari bank affecte au profit d'Attijari Leasing son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 286 KDT.
- Attijari bank a participé à 2 emprunts obligataires émis par Attijari Leasing dont l'encours au 31/12/2010 s'élève à 3 263 KDT. Le produit constaté par la Banque au titre de ces 2 emprunts s'élève à 184 KDT.

8) Opérations avec GIS

- Les produits des placements effectués par la Générale Immobilière de Sud-GIS auprès d'Attijari bank, au titre de l'exercice 2010, s'élèvent à 12 KDT.
- Attijari bank affecte au profit Générale Immobilière de Sud-GIS son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 38 KDT.

9) Opérations avec ATTIJARI FINANCES

ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI FINANCES son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 142 KDT.

10) Opérations avec ATTIJARI GESTION

ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI GESTION son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 136 KDT.

11) Opérations avec ATTIJARI IMMOBILIERE

- L'encours total au 31/12/2010 des crédits contractés par Attijari IMMOBILIERE est de 13 875 KDT. Les intérêts facturés par la Banque à la société Attijari IMMOBILIERE courant 2010 s'élèvent à 734 KDT.
- Attijari bank affecte au profit d'Attijari IMMOBILIERE son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la Banque à la filiale. Le montant facturé par la Banque en 2010 s'élève à 56 KDT.

12) Opérations avec les administrateurs

L'encours total au 31/12/2010 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : M'hamed DRISS, Sakher EL MATRI et Mzoughi M'ZABI s'élève à 139 667 KDT.

13) Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants (montants bruts y compris les charges sociales) tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2010, se présentent comme suit (en dinars):

- Le total des rémunérations et avantages accordés au Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2010 s'élève à 320 119 dinars ;
- Le total des rémunérations et avantages accordés au Directeur Général au titre de l'exercice 2010 s'élève à 398 781 dinars ;
- Les rémunérations accordées aux administrateurs et comptabilisées en 2010 s'élèvent à 30 850 dinars.

Note 29 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Les présents états financiers ont été autorisés pour publications par le Conseil d'Administration du 21 février 2011. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date ;
- Suite aux évènements survenus au cours du mois de janvier 2011, la Banque a subi des dégâts matériels au niveau de certains points de vente. La valeur comptable nette des immobilisations endommagées s'élève à 1 174 KDT dont 50% couverts par l'assurance. Le coût de remplacement de ces immobilisations est estimé à 2 016 KDT.

III.3 RAPPORTS GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2010

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2010

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Attijari Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 303 447 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 60 572 KDT.

1) Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2) Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3) Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 3 et note explicative n°3). La banque a ainsi réparti le montant additionnel des provisions sur les créances compromises et en contentieux en fonction notamment de leur durée de séjour, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 9 315 KDT. Le même traitement adopté en 2009 a donné lieu à des provisions additionnelles comptabilisées en résultat de l'exercice pour 28 062 KDT.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

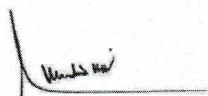
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter-siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 19 Avril 2011



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

III.4 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2010

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2010

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010:

ATTIJARI LEASING

Dans le cadre de la convention conclue avec ATTIJARI LEASING (dans laquelle ATTIJARI BANK détient 62,02%) approuvée par l'AGO du 22/05/2009, la banque a fourni au cours de l'exercice 2010, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque et a perçu à ce titre des produits à hauteur de 79 KDT.

ATTIJARIWAFABANK

Dans le cadre de la convention conclue entre ATTIJARI BANK et ATTIJARIWAFABANK telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06/06/2008, la charge constatée par ATTIJARI BANK en contre partie des services d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFABANK au cours de l'exercice 2010 s'élève à 1 348 KDT. Le montant qui figure au passif au 31/12/2010 s'élève à 2 248 KDT.

ATTIJARI INTERMEDIATION

1. Dans le cadre du protocole d'accord conclu entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) en date du 30/11/2006 et approuvé par l'AGO du 24/05/2008, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions relatives à son intervention dans la cadre de l'opération de l'émission de l'emprunt obligataire à hauteur de 92 KDT.
2. Dans la cadre de la convention en date du 29/12/2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION et approuvée par l'AGO du 25/06/2007 prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé ouvert dans les livres de ATTIJARI INTERMEDIATION en titres participatifs à hauteur de 3 500 KDT, la banque a perçu des intérêts à hauteur de 207 KDT au titre de l'exercice 2010.

ATTIJARI SICAR

Dans la cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque en date du 24/03/1998 conclue avec la société Attijari Sicar (détenue à hauteur de 67,23% par Attijari Bank), cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 53 KDT au titre de l'exercice 2010.

Les SICAV

Dans le cadre des conventions conclues entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI VALEURS SICAV, ATTIJARI PLACEMENT SICAV et ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, la banque assure les fonctions de dépositaire pour leurs comptes et a perçu en contrepartie de ces prestations des commissions de l'ordre de 503 KDT au titre de l'exercice 2010.

GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE (GTI)

1. Dans le cadre de la convention cadre conclue entre la banque et la GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK) en date du 01/07/2005 et approuvée par l'AGO du 29/05/2006, GTI a facturé à la banque 2 206 KDT au titre des services d'assistance informatique rendus en 2010.
2. Dans le cadre du contrat de location d'un appartement en date du 02/06/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, le montant des loyers payés par la banque au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 21 KDT.

ATTIJARI RECOUVREMENT

1. Dans le cadre du contrat de location d'un appartement en date du 15/09/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, le montant des loyers payés par la banque au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 31 KDT.
2. Par acte signé le 01/01/2009, la société ATTIJARI RECOUVREMENT a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD à ATTIJARI BANK. Le même acte prévoit une rémunération au profit de ATTIJARI RECOUVREMENT égale à 5% des montants recouverts. Le montant facturé à ce titre par ATTIJARI RECOUVREMENT au cours de 2010 s'élève à 5 KDT.

AUTRES CONVENTIONS

ATTIJARI BANK affecte au profit de ATTIJARI RECOUVREMENT, ATTIJARI SICAR, ATTIJARI GESTION, ATTIJARI FINANCE, GENERALE IMMOBILIERE DU SUD et ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2010 se détaillent comme suit :

- ATTIJARI RECOUVREMENT: 296 KDT ;
- ATTIJARI INERMEDIATION : 28
- ATTIJARI SICAR : 167 KDT ;
- ATTIJARI GESTION : 136 KDT ;

- ATTIJARI FINANCE : 142 KDT ;
- GENERALE IMMOBILIERE DU SUD : 12 KDT ;
- ATTIJARI IMMOBILIERE : 56 KDT ;
- ATTIJARI LEASING : 286 KDT.

III. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

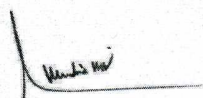
- La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 02/04/2010. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 02/04/2010. La rémunération du Directeur Général est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des frais de téléphone, de frais de scolarité et de billets d'avions.
- La rémunération et les avantages accordés aux membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité d'Audit sont composés de jetons de présence et sont fixées par le Conseil d'Administration en date du 02/04/2009 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

2. Les obligations et engagements de Attijari Bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en dinars):

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	320 119	-	398 781	-	30 850	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	320 119	-	398 781	-	30 850	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 Avril 2011



AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

III.5 NOTES COMPLEMENTAIRES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETEES AU 31/12/2010

III.5.1 Note complémentaire relative à l'application de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991

Application de l'article 1

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- **5 fois les fonds propres nets de la Banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ;**

Au 31/12/2009, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5 % des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 632 488 KDT représentant 2,6 fois les fonds propres nets de la Banque.

Au 31/12/2010, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 5 % des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 404 850 KDT représentant 1,3 fois les fonds propres nets de la Banque.

- **2 fois les fonds propres nets de la Banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets ;**

Au 31/12/2009, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15 % des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 365 799 KDT représentant 1,5 fois les fonds propres nets de la Banque et le ratio est respecté.

Au 31/12/2010, les risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 15 % des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 120 445 KDT représentant 39,7% des fonds propres nets de la Banque et le ratio est respecté.

L'article 1 est respecté.

Application de l'article 2

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque.

Au 31/12/2009, 3 cas représentent une concentration des risques dépassant les 25 % des fonds propres nets de la Banque. Le risque encouru sur ces trois cas totalise, au 31/12/2009, un montant de 301 806 KDT.

Au 31/12/2010, le risque encouru sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs à 25 % des fonds propres nets de la Banque s'élèvent à 120 445 KDT et représente 39,7% des fonds propres nets de la Banque.

L'article 2 n'est pas respecté.

Application de l'article 3

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Au 31/12/2009, les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la Banque s'établissent à 90 247 MDT et représente 0,4 fois les fonds propres de la Banque.

Au 31/12/2010, les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10 % du capital de la Banque s'établissent à 86 201 KDT et représente 28,4% des fonds propres de la Banque.

L'article 3 est respecté.

Application de l'article 4

Les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8 % de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2009, Le montant des fonds propres nets de la Banque s'élève à 240 801 KDT. Le montant de l'actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2 618 707 DT. Ainsi les fonds propres nets de la Banque représentent 9,2 % de son actif pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2010, Le montant des fonds propres nets de la Banque s'élève à 303 447 KDT. Le montant de l'actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée s'élève à 2 642 969 DT. Ainsi les fonds propres nets de la Banque représentent 11,5 % de son actif pondéré en fonction des risques encourus pondérés.

L'article 4 est respecté.

III.5.2 Tableau de détermination du résultat fiscal 2010

Tableau de détermination du résultat fiscal 2010

Attijari bank	Matricule fiscal			Exercice 2010		
	000 121j	P	M	0 0 0	Date de clôture	31 12 2010
Résultat net comptable après modification comptable (détails des modifications comptables sur feuillet séparé ci-joint)					B/P	60 572 132 539
1- Réintégration						
Rémunération de l'exploitant individuel, ou des associés						
Rémunération des associés gérants majoritaire (sarl)						
Cadeaux et frais de réception excédentaire						
Com., courtages, ristournes com. Ou non, rém. Occasionnelles et honoraires non déclarés						
Charges relatives aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet d'exploitation						
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance supérieure à 9 CV						
Impôts directs et taxes assimilées supportées au lieu et place de personnes étrangères au titre des redevances						
Taxes sur les timbres voyages						
Intérêts excédentaires des comptes courants associés						
Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature						
Plus value de fusion (10% pendant 5 ans)						
Dons et subventions excédentaires ou non déclarés						
Jetons de présence excédentaires						
Provisions constituées						
Amortissements non déductibles						
Déficits des établissements situés à l'étranger						
L'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés						
Autres réintégrations (détails sur feuillet séparé ci-joint)						
TOTAL DES REINTEGRATIONS					+	42 887 920 154
2- Déductions						
Plus-value de fusion 50% l'année de réalisation						
Dividendes						
Bénéfices réalisés par les établissements situés à l'étranger						
Reprises sur provisions non admises en déduction initialement						
Reports déficitaires (tableau des reports déficitaires par année d'origine ci-joint)						
Amortissements réputés différés en périodes déficitaires						
Autres déductions (détail sur feuillet séparé ci-joint) (prov non déductibles)						
TOTAL DES DEDUCTIONS					-	2 826 362 000
Résultat fiscal avant provisions					B/P	100 633 690 693
Déduction des provisions						
Provisions pour créances douteuses						
Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente						
Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse						
Provisions pour dépréciation de la valeur des actions et parts sociales (Banques et SICARs)						
Résultat fiscal après imputation des provisions					B/P	10 653 631 140
Déduction provenant : (référence légale ci-jointe)						
des exportations						
du développement régional						
de l'agriculture et de la pêche						
des travaux publics dans les régions de développement régional						
autres bénéfices déductibles						
RESULTAT FISCAL (Assiette de l'ipmôt) B/P					B/P	10 653 631 140

IV. ENCOURS DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR ATTIJARI BANK

Emprunts obligataires	Montants (En Dinars)	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2010 (En Dinars)
“OCA Attijari bank 2006 “	80 000 000	18/01/2012	4 ,82%	5 ans	80 000 000
“Attijari bank 2010 “	50 000 000	11/01/2018	TMM+0,6%	7ans	50 000 000
Total	130 000 000				130 000 000

Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « Attijari bank 2010 » :

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars
Banques	5	125 000	125 000 000
OPCVM (SICAV + FCP)	17	282 600	282 600 000
Assurances	9	87 400	87 400 000
Autres	1	5 000	5 000 000
Total	32	500 000	50 000 000

V. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En KDT	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Modif. Compta.	Réserve a régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Actions propres	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2008 (avant affectation)	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	-	83 680	(189 947)	40 781	136 991
<i>Affectation résultat bénéficiaire 2008 (AGO 22/05/2009)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40 781	(40 781)	0
<i>Modifications comptables</i>	-	-	-	-	518	-	-	-	-	-	-	-	518
<i>Variation du fonds social</i>	-	-	-	-	-	-	225	-	-	-	-	-	225
<i>Augmentation du capital</i>	18 750	37 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56 250
<i>Résultat de la période</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46 818	46 818
Solde au 31/12/2009 (avant affectation)	168 750	59 700	7 503	1 793	5 194	399	12 484	3 646	-	83 680	(149 166)	46 818	240 802
<i>Affectation résultat bénéficiaire 2009 (AGO 04/06/2010)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46 818	(46 818)	0
<i>Variation du fonds social</i>	-	-	-	-	-	-	2 829	-	-	-	-	-	2 829
<i>Variation des intérêts courus non échus sur emprunt convertible en action</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	-	-	(11)
<i>Modifications comptables</i>	-	-	-	-	(744)	-	-	-	-	-	-	-	(44)
<i>Résultat de la période</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60 572	60 572
Solde au 31/12/2010 (avant affectation)	168 750	59 700	7 503	1 793	4 450	399	15 313	3 646	-	83 669	(102 348)	60 572	303 447
<i>Affectation résultat bénéficiaire 2010 (AGO 09/05/2011)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60 572	(60 572)	0
<i>Variation du fonds social</i>	-	-	-	-	-	-	95	-	-	-	-	-	95
<i>Variation des créances rattachées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 131)	-	-	(2 131)
<i>Variation des actions propres</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	(9)	-	-	-	(9)
<i>Résultat de la période</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 106	26 106
Solde au 30/06/2011	168 750	59 700	7 503	1 793	4 450	399	15 408	3 646	(9)	81 538	(41 776)	26 106	327 508

VI. AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En KDT	2010	2009*	2008
Résultat net de l'exercice	60 572	46 074	40 781
Résultats reportés	-	-	-
Bénéfice à répartir	-	-	-
Réserves légales	-	-	-
1^{er} Reliquat	-	-	-
Réserves pour réinvestissements exonérés	-	-	-
2^{ème} Reliquat	-	-	-
Réserves à régime fiscal particulier	-	-	-
3^{ème} Reliquat	-	-	-
Fonds social	-	-	-
Report à nouveau	60 572	46 074	40 781

* retraité pour les besoins de la comparabilité

VII. EVOLUTION DES DIVIDENDES

En KDT	2010	2009	2008
Capital	168 750	168 750	150 000
Nombre d'actions	33 750 000	33 750 000	30 000 000
Nominal (en DT)	5	5	5
Dividende global	-	-	-
Dividende par action	-	-	-
% du nominal	-	-	-

VIII. EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En KDT	2010	2009*	2008
Total des produits d'exploitation bancaire	264 552	234 396	216 044**
Produit Net Bancaire	167 401	147 947	128 549
Résultat d'exploitation	66 612	46 230*	40 314
Capital social	168 750	168 750	150 000
Nombre d'actions	33 750 000	33 750 000	30 000 000
Produits d'Exploitation Bancaire / Action (en DT)	7,839	6,945	7,201**
Produit Net Bancaire / Action (en DT)	4,960	4,384	4,285
Résultat d'exploitation / Action (en DT)	1,974	1,370*	1,344

* retraité pour les besoins de la comparabilité

** retraité par la Banque pour les besoins de la comparabilité

IX. EVOLUTION DU RÉSULTAT NET

En KDT	2010	2009*	2008
Résultat avant impôt	64 301	46 390*	41 070
Résultat net	60 572	46 074*	40 781
Résultat consolidé avant impôts	73 962	53 155	45 747
Résultat consolidé net	47 714	28 866*	32 470
Capital social	168 750	168 750	150 000
Nombre d'actions	33 750 000	33 750 000	30 000 000
Résultat avant impôts par action (en DT)	1,905	1,374	1,369
Résultat net par action (en DT)	1,795	1,365	1,359
Résultat consolidé avant impôts par action (en DT)	2,346	1,462	1,525
Résultat consolidé net par action (en DT)	1,436	0,855	1,082

* retraité pour les besoins de la comparabilité

X. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En KDT	2010	2009	2008
Résultat net	60 572	46 074*	40 781
Dotations aux provisions/ créances, hors bilan et passif (nettes)	11 597	27 822	23 622
Dotations aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	(534)	(3 661)	(2 333)
Dotations aux amortissements et provisions /Immobilisations	11 467	7 190*	4 790
Marge brute d'autofinancement	83 102	77 425	66 860

* retraité pour les besoins de la comparabilité

XI. EMPRUNTS OBLIGATAIRES GARANTIS PAR LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE

En KDT	Montant Avalué par Attijari bank	Encours du montant avalisé au 31/12/2010	Encours du montant avalisé au 30/06/2011	Dernière échéance
MOURADI PALACE 2005	4 000 000	2 712 000	1 756 000	24 juin 2013
SIHM 2008	4 000 000	4 000 000	4 768 000	14 septembre 2015
MEUBLATEX 2008	2 000 000	2 000 000	2 540 000	28 août 2016

XII. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE

Dénomination de l'emprunt	Date de jouissance	Durée	Taux d'intérêt	Capital restant du au 31/12/10	Date dernière échéance
OCA Attijari bank 2006	18/01/2007	5 ans	4,82%	80 000 000	18/01/2012
“Attijari bank 2010 “	11/01/2011	7 ans	TMM+0,6%	50 000 000	11/01/2018

XIII. EMPRUNTS OBLIGATAIRES SOUSCRITS PAR LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE

Dénomination de l'emprunt	Date de jouissance	Montant initialement souscrit	Taux d'intérêt	Capital restant du au 31/12/10	Date dernière échéance
Tunisie leasing subordonné 2007	31/07/2007	2 000 000	7% /TMM+1,375%	2 000 000	31/07/2012
Attijari leasing subordonné 2009	25/01/2010	2 750 000	5,5% /TMM+1%	2 750 000	25/01/2015

XIV. PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS

XIV.1 PRINCIPAUX INDICATEURS

En KDT	2010	2009*	2008
Dépôts de la clientèle	3 234 984	2 798 966	2 410 416
Créances nettes sur la clientèle	2 616 674	2 232 001	1 963 053
Créances douteuses et litigieuses	217 418	233 301	236 827
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	3 657 008	3 287 778	2 715 302
Total des capitaux propres avant résultat	242 875	193 983	96 210
Total des capitaux propres après résultat	303 447	240 057	136 991
Capital social	168 750	168 750	150 000
Total bilan	3 864 850	3 476 356*	2 839 717
Produit Net Bancaire	167 401	147 947	128 549
Commissions nettes	45 900	41 240	35 569
Frais d'exploitation ⁸	91 764	79 220*	68 570
Frais de personnel	54 649	50 258	44 524
Provisions sur créances	157 954	144 059	121 023
Agios réservés	53 372	58 614	59 855
Provisions et agios réservés	211 326	202 673	180 878
Résultat d'exploitation	66 612	46 230*	40 314
Résultat net	60 572	46 074*	40 781
Dividendes	0	0	0
Effectif	1 489	1475	1491

* retraité pour les besoins de la comparabilité

XIV.2 PRINCIPAUX RATIOS

Ratios de structure	2010	2009*	2008
Total capitaux propres après résultat /total bilan	7,9%	6,9%*	4,8%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	83,7%	80,5%*	84,9%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	67,7%	64,2%*	69,1%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	123,6%	125,4%	122,8%

* retraité pour les besoins de la comparabilité

Le ratio « capitaux propres / total bilan » a connu une hausse de 0,9 points de pourcentage en 2010 par rapport à 2009. Cette hausse s'explique par l'augmentation de résultats au cours de cette année.

Le ratio « dépôts de la clientèle / total bilan » a connu une hausse de 3,2 points de pourcentage en passant de 80,5% en 2009 à 83,7% en 2010. Cette hausse est essentiellement due à l'accroissement des dépôts de la clientèle de 15,6%.

⁸ Frais d'exploitation = frais de personnel+charges générales d'exploitation+dotations aux amortissements et immobilisations

Le ratio « créances nettes sur la clientèle / total bilan » a augmenté entre 2009 et 2010 en passant de 64,2% en 2009 à 67,7% en 2010. Cette hausse est due essentiellement à l'évolution des créances sur la clientèle de 17,2% au titre de cette année.

Ratios de Productivité	2010	2009*	2008
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	54,8%	53,6%*	53,3%
Commissions nettes / Frais de personnel	84,0%	82,1%	79,9%
Frais de personnel /PNB	32,7%	34,0%	34,6%

* retraité pour les besoins de la comparabilité

Ratios de rentabilité	2010	2009*	2008
R.O.E ⁹	24,9%	23,8%*	42,4%
R.O.A ¹⁰	1,6%	1,3%*	1,4%
Résultat net / Produit Net Bancaire	36,2%	31,1%*	31,7%
Produit Net Bancaire / Total bilan	4,3%	4,3%*	4,5%
Dividendes / Capital social	0,00%	0,00%	0,00%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	27,4%	27,9%	27,7%

* retraité pour les besoins de la comparabilité

Le ratio « frais d'exploitation / Produit Net Bancaire » est passé de 53,6% en 2009 à 54,8% en 2010.

Le ratio « commissions nettes / frais de personnel » a enregistré une hausse entre 2009 et 2010 passant de 82,1% à 84,0% et ce grâce à, une amélioration des commissions (en produits) de 12,3%.

Ratios Prudentiels	2010	2009	2008
Ratio de liquidité ¹¹	102%	119%	128%
Ratio de solvabilité ¹²	11,48%	9,2%	4,61%

Le ratio de liquidité a baissé à 102% en 2010 contre 119% en 2009.

La rentabilité financière s'établit à 24,9% en 2010 vs 23,8% en 2009 soit une croissance de 11 points de base.

La rentabilité de l'actif économique s'établit à 1,6% en 2010 vs 1,3% en 2009 enregistrant une croissance de 3 points. Cette croissance traduit l'appréciation de la profitabilité de la Banque.

⁹ ROE : = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat)

¹⁰ ROA : = Résultat net / Total actif

¹¹ Ratio de liquidité : = Actifs réalisables (y compris les propres titres de la Banque) / Passifs exigibles

¹² Ratio de solvabilité : = Fonds propres nets / risques encourus

Le tableau des créances classées, sur la période 2008-2010, se présente comme suit :

Tableau des créances classées	2008	2009	2010
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	2 715 302	3 287 778	3 657 008
classe 0	2 171 010	2 658 915	3 093 141
classe 1	189 759	313 064	254 626
Créances clientèle (classe 0 et 1)	2 360 768	2 971 979	3 347 767
classe 2	43 280	24 769	31 715
classe 3	18 576	15 066	15 254
classe 4	292 678	275 964	262 272
Dont contentieux	248 055	258 975	239 742
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	354 534	315 799	309 241
Provisions	122 798 ¹³	142 507 ¹³	157 671 ¹⁴
Agios réservés	59 821	58 632	53 372
Provisions & Agios réservés (c)	182 619	201 139	211 043
Provisions & agios réservés constitués sur les créances douteuses et litigieuses (d)	176 384	193 567	204 845
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c) / (a)	6,66%	6,12%	5,77%
Taux des créances classées (b) / (a)	13,06%	9,61%	8,46%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (d) / (b)	49,80%	61,29%	66,24%

La Banque a fourni un important effort d'apurement des créances douteuses ; par conséquent le volume des créances douteuses et litigieuses a baissé de 2,1% entre 2009 et 2010 passant de 315 799 KDT en 2009 à 309 241 KDT en 2010.

Par ailleurs, les provisions et agios réservés sont passés de 201 139 KDT en 2009 à 211 043 KDT en 2010, ainsi le taux de couverture des créances litigieuses a atteint 66,24% tandis que le taux des créances classées s'est établi à 8,46%.

¹³ Les montants de la provision sur créances douteuses mentionnés dans les rapports des Commissaires aux Comptes destinés à la BCT relatifs aux exercices 2008 et 2009 diffèrent de ceux figurant au niveau de la note 3 des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers arrêtés respectivement au 31/12/2008 et 31/12/2009.

¹⁴ Le montant de la provision / créances douteuses mentionné dans le rapport du Commissaire aux Comptes destiné à la Banque Centrale de Tunisie diffère de celui qui figure au niveau de la Note 3 du rapport du Commissaire aux Comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2010. Cet écart provient de la prise en compte d'un montant de 283 KDT relatif à des provisions anciennes constituées sur des créances non significatives.

XV. ANALYSE FINANCIERE DES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2010

XV.1 ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Produits d'exploitation Bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	150 920**	156 644*	176 685	3,8%	12,8%
Commissions (en produits)	37 104	43 625	48 987	17,6%	12,3%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	26 269**	33 400*	35 412	27,1%	6,0%
Revenus du portefeuille d'investissement	1 751	727	3 468	(58,5%)	>100,0%
Total Produits d'exploitation Bancaire	216 044	234 396	264 552	8,5%	12,9%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	(85 947)**	(84 064)	(94 064)	(2,2%)	11,9%
Commissions encourues	(1 535)	(2 385)	(3 087)	55,4%	29,4%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(13)	0	0	n.s	n.s
Total Charges d'exploitation Bancaire	(87 495)	(86 449)	(97 151)	(1,2%)	12,4%
Produit Net Bancaire	128 549	147 947	167 401	15,1%	13,1%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(23 622)	(27 822)	(11 597)	17,8%	(58,3%)
dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investi	2 333	3 661	534	56,9%	(85,4%)
Autres produits d'exploitation	1 624	1 664	2 038	2,5%	22,5%
Frais de personnel	(44 524)	(50 258)	(54 649)	12,9%	8,7%
Charges générales d'exploitation	(19 256)	(21 772)	(25 648)	13,1%	17,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(4 790)	(7 190*)	(11 467)	50,1%	59,5%
				n.s	n.s
Résultat d'exploitation	40 314	46 230	66 612	14,7%	44,1%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	756	160	(2 311)	(78,8%)	n.s
Impôts sur les bénéfices	(289)	(316)	(3 729)	9,3%	>100,0%
Résultat des activités ordinaires	40 781	46 074	60 572	13,0%	31,5%
Résultat de la période	40 781	46 074	60 572	13,0%	31,5%
Effet des modifications comptables	0	0	(744)	n.s	n.s
Résultat après modifications comptables	40 781	46 074	59 828	13,0%	29,9%
Résultat de base par action (en DT)	1,359	1,534	1,795	12,9%	17,0%
Résultat dilué par action (en DT)	1,225	1,374	1,614	12,2%	17,5%

Source : Attijari bank

* Données retraitées pour le besoin de comparaison (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

** Données retraitées par la Banque pour les besoins de comparabilité.

L'analyse ci-après présente les principaux postes de l'état de résultat de la société Attijari bank sur la période 2008-2010 :

XV.1.1 Produits net bancaire

L'évolution du produit net bancaire de la période 2008-2010 se présente comme suit :

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Intérêts et revenus assimilés	150 920	156 644	176 685	3,8%	12,8%
Intérêts encourus et charges assimilées	(85 947)	(84 064)	(94 064)	(2,2%)	11,9%
Marge d'intérêt	64 973	72 580	82 621	11,7%	13,8%
Commissions (en produits)	37 104	43 625	48 987	17,6%	12,3%
Commissions encourues	(1 535)	(2 385)	(3 087)	55,4%	29,4%
Marge sur commissions	35 569	41 240	45 900	15,9%	11,3%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	26 269	33 400	35 412	27,1%	6,0%
Revenus du portefeuille d'investissement	1 751	727	3 468	(58,5%)	>100,0%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(13)	0	0	n.s	n.s
Résultat des opérations de marché	28 007	34 127	38 880	21,9%	13,9%
Produit Net Bancaire	128 549	147 947	167 401	15,1%	13,1%

Source : Attijari bank

Revue 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le produit net bancaire affiche une progression de 15,1% par rapport à l'exercice 2008, s'élevant ainsi à 147 947 KDT. Cette évolution trouve son origine dans :

- l'augmentation de la marge d'intérêt qui atteint 72 580 KDT en 2009 vs 64 973 KDT au titre de l'exercice précédent, soit une évolution de 11,7% ;
- la hausse de la marge sur commissions de 15,9% sur la période étudiée, qui s'établit à 41 240 KDT en 2009 ;
- la progression du résultat des opérations de marché s'établissant à 34 127 KDT en 2009 vs 28 007 KDT au titre de l'exercice précédent, soit une croissance de 21,9%.

Revue 2009-2010

En 2010, le produit net bancaire s'affiche en hausse de 13,1% par rapport à 2009 pour s'établir à 167 401 KDT. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné de :

- l'augmentation de la marge d'intérêt de 13,8% en 2010 s'établissant à 82 621 KDT vs 72 580 KDT au titre de l'exercice 2009 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 11,3% pour atteindre 45 900 KDT en 2010 vs 41 420 KDT en 2009 ;
- la progression du résultat des opérations de marché de 13,9% pour atteindre 38 880 KDT en 2010.

XV.1.2 Coefficient d'exploitation bancaire

L'évolution du coefficient d'exploitation bancaire de la période 2008-2010 se présente comme suit :

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Produit Net Bancaire (1)	128 549	147 947	167 401	15,1%	13,1%
Frais de personnel	44 524	50 258	54 649	12,9%	8,7%
Charges générales d'exploitation	19 256	21 772	25 648	13,1%	17,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 790	7 190	11 467	50,1%	59,5%
Frais d'exploitation (2)	68 570	79 220	91 764	15,5%	15,8%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	53,3%	53,5%	54,8%	0,2 pts	1,3 pts

Source : Attijari bank

Revue 2008-2009

En 2009, les frais d'exploitation s'élèvent à 79 220 KDT, en progression de 15,5%. Cette variation est due à :

- la progression des charges générales d'exploitation de +13,1% ;
- la croissance des frais de personnel de +12,9% ;
- la hausse des dotations aux amortissements et aux provisions +50,1%.

Revue 2009-2010

Au cours de l'exercice 2010, les frais d'exploitation se sont établis à 91 764 KDT, en hausse de 15,8%. Cette évolution est le résultat combiné des éléments suivants :

- la hausse des frais de personnel de 8,7%.
- La croissance de 17,8% des charges générales d'exploitation.

XV.1.3 Résultat d'exploitation

L'évolution du résultat d'exploitation de la période 2008-2010 se présente comme suit :

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Produit Net Bancaire	128 549	147 947	167 401	15,1%	13,1%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(23 622)	(27 822)	(11 597)	17,8%	(58,3%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investi	2 333	3 661	534	56,9%	(85,4%)
Autres produits d'exploitation	1 624	1 664	2 038	2,5%	22,5%
Frais de personnel	(44 524)	(50 258)	(54 649)	12,9%	8,7%
Charges générales d'exploitation	(19 256)	(21 772)	(25 648)	13,1%	17,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(4 790)	(7 190)	(11 467)	50,1%	59,5%
Résultat d'exploitation	40 314	46 230	66 612	14,7%	44,1%

Source : Attijari bank

Revue 2008-2009

Au terme de l'exercice 2009, Attijari bank réalise un résultat d'exploitation qui s'établit à 46 230 KDT vs 40 314 KDT pour l'année précédente, soit une progression de 14,7%.

Revue 2009-2010

En 2010, le résultat d'exploitation de Attijari bank enregistre une augmentation de 44,1%, s'établissant à 66 612 KDT vs 46 230 KDT par rapport à l'exercice 2009.

XV.1.4 Résultat net

L'évolution du résultat net, sur la période 2008-2010, se présente comme suit :

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Résultat d'exploitation	40 314	46 230	66 612	14,7%	44,1%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	756	160	(2 311)	(78,8%)	n.s
Impôts sur les bénéfices	(289)	(316)	(3 729)	9,3%	>100,0%
Résultat des activités ordinaires	40 781	46 074	60 572	13,0%	31,5%
Résultat de la période	40 781	46 074	60 572	13,0%	31,5%
Effet des modifications comptables	0	0	(744)	n.s	n.s
Résultat net après modifications comptables	40 781	46 074	59 828	13,0%	29,9%
ROA	1,4%	1,3%	1,6%	(0,1 pts)	0,3 pts
ROE	42,4%	23,8%	24,9%	(18,6 pts)	1,1 pts

Source : Attijari bank

Revue 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net enregistre une progression 13,0% atteignant 46 074 KDT vs 40 781 KDT en 2008.

Le ROE de Attijari bank baisse de 18,6 points à 23,8%. La rentabilité des actifs affiche également une légère baisse de 0,1 points pour s'établir à 1,3%.

Revue 2009-2010

En 2010, le résultat d'exploitation de Attijari bank a connu une amélioration de 29,9% par rapport à l'exercice précédent.

La rentabilité financière de Attijari bank a enregistré une légère amélioration de 1,1 points, avec un ROE à 24,9% suite à une évolution positive du résultat net (+29,9%).

Parallèlement, la rentabilité des actifs s'affiche en légère progression de 0,3 points atteignant 1,6%.

XV.2 ANALYSE DU BILAN

Le tableau suivant décline les données historiques du bilan de la société Attijari bank et leurs évolutions sur la période 2008-2010 :

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Actif					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	180 554	296 575	235 034	64,3%	(20,8%)
Créances sur les établissements bancaires et financiers	140 817	254 938	336 696	81,0%	32,1%
Créances sur la clientèle	1 963 053	2 232 001	2 616 674	13,7%	17,2%
Portefeuille titres Commercial	294 711	335 211	310 358	13,7%	(7,4%)
Portefeuille d'investissement	56 866	58 482	57 663	2,8%	(1,4%)
Valeurs immobilisées	96 094	128 778*	145 781	34,0%	13,2%
Autres actifs	107 622	170 371	162 644	58,3%	(4,5%)
Total Actif	2 839 717	3 476 356	3 864 850	22,4%	11,2%
Passif					
Banque centrale et CCP	-	-	100 000	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 395	166 718	58 639	>100,0%	(64,8%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 410 416	2 798 966	3 234 984	16,1%	15,6%
Emprunts et ressources spéciales	166 143	113 234	36 711	(31,8%)	(67,6%)
Autres passifs	111 772	157 381	131 069	40,8%	(16,7%)
Total Passif	2 702 726	3 236 299	3 561 403	19,7%	10,0%
Capitaux propres					
capital	150 000	168 750	168 750	12,5%	0,0%
Réserves	44 154**	81 879	84 708	85,4%	3,5%
Autres capitaux propres	87 326	87 326	87 315	0,0%	(0,0%)
Résultats reportés	(185 270)**	(143 972)*	(97 898)	(22,3%)	(32,0%)
Résultat de l'exercice	40 781	46 074*	60 572	13,0%	31,5%
Total capitaux Propres	136 991	240 057	303 447	75,2%	26,4%
Total Passif et capitaux propres	2 839 717	3 476 356	3 864 850	22,4%	11,2%

Source : Attijari bank

* Données retraitées pour le besoin de comparaison (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

** Données retraitées par la Banque pour les besoins de comparabilité.

XV.2.1 Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit, sur la période considérée :

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Créances sur les Banques résidentes	20 000	25 000	128 473	25,0%	>100,0%
Créances sur Banques non résidentes	107 792	171 739	124 876	59,3%	(27,3%)
Créances sur les établissements financiers	12 634	57 871	83 219	>100,0%	43,8%
Créances rattachées	391	328	128	(16,1%)	(61,0%)
Créances sur les établissements bancaires et financiers (1)	140 817	254 938	336 696	81,0%	32,1%
Comptes débiteurs	156 495	147 057	162 122	(6,0%)	10,2%
Autres concours à la clientèle	1 787 975	2 069 031	2 442 485	15,7%	18,0%
Crédits sur ressources spéciales	18 583	15 913	12 067	(14,4%)	(24,2%)
Créances sur la clientèle (2)	1 963 053	2 232 001	2 616 674	13,7%	17,2%
Total crédits (1) + (2)	2 103 870	2 486 939	2 953 370	18,2%	18,8%

Source : Attijari bank

Revue 2008-2009

Les crédits nets distribués à la clientèle à fin 2009 se sont appréciés de 13,7% pour atteindre 2 616 674 KDT. Ceci est du à l'évolution importante des autres concours à la clientèle et principalement aux crédits à Moyen et à Long terme de 25,6%.

Revue 2009-2010

En 2010, l'encours des crédits de Attijari bank, enregistre une progression de 18,8%. Cette évolution est portée notamment par :

- la croissance importante des créances sur les Banques résidentes (>100,0%) à 128 473 KDT ;
- l'augmentation des créances sur les établissements financiers de 43,8% ;
- la hausse des autres concours à la clientèle atteignant 2 442 485 KDT et principalement des crédits Moyen et Long terme de 27,6%.

XV.2.2 Dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué comme suit, sur la période considérée :

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
Banques résidentes	8 390	115 392	38 893	>100,0%	(66,3%)
Banques non résidentes	3 262	43 012	5 216	>100,0%	(87,9%)
Etablissements financiers	2 743	8 264	14 448	>100,0%	74,8%
Dettes rattachées	0	50	82	n.s	64,0%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (1)	14 395	166 718	58 639	>100,0%	(64,8%)
Dépôts à vue	685 479	872 412	1 041 015	27,3%	19,3%
Comptes d'épargne	779 028	906 510	1 035 758	16,4%	14,3%
Bons de caisse	176 174	253 085	258 167	43,7%	2,0%
Comptes à terme	257 020	227 770	235 697	(11,4%)	3,5%
Autres produits financiers	163 250	137 913	74 330	(15,5%)	(46,1%)
Certificats de dépôts	291 500	326 000	506 500	11,8%	55,4%
Garanties sur opérations diverses	34 944	16 492	16 906	(52,8%)	2,5%
Autres sommes dues à la clientèle	21 845	50 620	60 215	>100,0%	19,0%
Dettes rattachées	1 176	8 164	6 396	>100,0%	(21,7%)
Dépôts et avoirs de la clientèle (2)	2 410 416	2 798 966	3 234 984	16,1%	15,6%
Total dépôts (1) + (2)	2 424 811	2 965 684	3 293 623	22,3%	11,1%

Source : Attijari bank

Revue 2008-2009

A fin 2009, l'encours des dépôts s'est amélioré de 22,3% à 2 965 684 KDT. Cette évolution est expliquée par les deux éléments suivants :

- la croissance des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (>100,0%) pour atteindre 166 718 KDT ;
- la progression des dépôts et avoirs de la clientèle de 16,1% due principalement à la hausse des dépôts à vue, des comptes d'épargne ainsi que celle des bons de caisse.

Revue 2009-2010

En 2010, l'encours des dépôts a progressé de 11,1% à 3 293 623 KDT. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des dépôts à vue créditeurs de 19,3% pour s'établir à 1 041 015 KDT et des comptes d'épargne qui s'établissent à 1 035 758 KDT en 2010 soit une croissance de +14,3% par rapport à l'exercice précédent.

XV.2.3 Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres de la période 2008-2010 se présente comme suit :

En KDT	2008	2009	2010	Var.09/08 en %	Var.10/09 en %
capital	150 000	168 750	168 750	12,5%	0,0%
Réserves	44 154	81 879	84 708	85,4%	3,5%
Autres capitaux propres	87 326	87 326	87 315	0,0%	(0,0%)
Résultats reportés	(185 270)	(143 972)	(97 898)	(22,3%)	(32,0%)
Résultat de l'exercice	40 781	46 074	60 572	13,0%	31,5%
Capitaux Propres	136 991	240 057	303 447	75,2%	26,4%

Source : Attijari bank

Revue 2008-2009

L'exercice 2009 a été marqué par l'augmentation du capital de 18 750 KDT.

Les fonds propres de Attijari bank ont enregistré une croissance de 75,2% en 2009 atteignant ainsi 240 057 KDT vs 136 991 KDT au titre de l'exercice précédent. Cette progression est principalement due à l'augmentation de 13,0% du résultat net qui s'établit à 46 074 KDT en 2009.

Revue 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les fonds propres de Attijari bank progressent de 26,4% et s'établissent à 303 447 KDT vs 240 057 KDT au titre de l'exercice précédent. Ce renforcement des fonds propres s'appuie essentiellement sur la progression du résultat net sur la période (+31,5%) atteignant ainsi 60 572 KDT en 2010 vs 46 074 KDT en 2009.

XVI. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2010

XVI.1 RETRAITEMENTS EFFECTUEES EN 2010 CONCERNANT L'EXERCICE 2009

XVI.1.1 Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

a) Correction du taux d'amortissement du global bancaire

Au cours de l'exercice 2010, Attijari bank a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève à 519 KDT.

b) Amortissement non constaté sur logiciels

Les dotations aux amortissements non constatées en 2009 ont été comptabilisées en résultat du dit exercice à hauteur de 225 KDT.

XVI.1.2 Reclassements

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique « Réserves » à la rubrique « Résultats reportés ». Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT au 31/12/2009.

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières » à la rubrique « Intérêts et revenus assimilés ». Le montant du reclassement s'élève à 2 046 KDT au 31/12/2009.

XVI.1.3 Changement d'affectation

Des changements d'affectation de certains éléments d'actifs et de passifs des filiales ont été opérés sur les soldes de l'exercice 2009. (cf. notes aux états financiers consolidés – Modifications comptables – note 2.17).

XVII. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES AU 31/21/2010

XVII.1 BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2010

En KDT	Notes	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	235 046	296 576
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	338 397	267 370*
Créances sur la clientèle	3	2 733 683	2 311 193*
Portefeuille titres Commercial	4	349 807	352 148
Portefeuille d'investissement	5	11 381	25 438*
Titres mis en équivalence	6	14 002	259
Valeurs immobilisées	7	169 228	153 879*
Autres actifs	8	179 424	183 463*
Actifs d'impôts différés	9	2 581	24 549
TOTAL ACTIF		4 033 550	3 614 875*
Passif			
Banque Centrale et CCP		100 000	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	135 323	241 680*
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	3 230 371	2 795 146*
Emprunts et ressources spéciales	12	89 038	123 998
Autres passifs	13	139 536	177 515*
TOTAL PASSIF		3 694 268	3 338 339*
Intérêts minoritaires		19 221	21 906
CAPITAUX PROPRES			
Capital		168 750	168 750
Réserves		108 370	80 502*
Actions propres		(280)	(1 665)
Autres capitaux propres		89 010	85 757
Résultats reportés		(94 246)	(107 580)*
Résultat de l'exercice		48 458	28 866*
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	320 061	254 630*
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRE ET CAPITAUX PROPRES		4 033 550	3 614 875*

Source : Attijari bank

* Données retraitées en pro forma (Cf. notes aux états financiers - base de mesures et principes comptables pertinents - note 2.17)

XVII.2 ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2010

En KDT	Notes	31/12/2010	31/12/2009
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données		305 991	432 675
Crédits documentaires		319 535	286 905
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	16	625 526	719 580
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		151 287	259 195
Engagements sur titres		38	282
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	17	151 325	259 477
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues		587 475	612 803
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	18	587 475	612 803

Source : Attijari bank

XVII.3 ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2010

En KDT	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation Bancaire			
<i>Intérêts et revenus assimilés</i>	19	191 690	166 680*
<i>Commissions (en produits)</i>	20	50 422	47 463*
<i>Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</i>	21	36 329	34 041*
<i>Revenus du portefeuille d'investissement</i>		5 728	1 045*
Total Produits d'exploitation Bancaire		284 169	249 229*
Charges d'exploitation Bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées	22	(99 603)	(87 827)
Commissions encourues		3 087	(2 385)
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières			
Total Charges d'exploitation Bancaire		(102 690)	(90 212)
Produit Net Bancaire		181 479	159 017*
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur Créances, hors bilan et passif	23	(10 110)	(28 245)*
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		4 380	6 373*
Autres produits d'exploitation		7 627	2 527*
Frais de personnel	24	(60 387)	(55 155)
Charges générales d'exploitation	25	(27 642)	(23 270)*
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 298)	(8 586)*
Résultat d'exploitation		83 049	52 660*
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		567	(20)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(4 438)	515*
Impôt sur les bénéfices		(26 248)	(20 466)
Résultat des activités ordinaires		52 931	32 689*
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		52 931	32 689*
Part de résultat revenant aux minoritaires		(4 472)	(3 823)
Résultat net consolidé de la période		48 458	28 866*
Effet des modifications comptables		(744)	0
Résultat après modifications comptables		47 714	28 866*
Résultat par action de base (en DT)	26	1,436	0,961*
Résultat par action dilué (en DT)	27	1,306	0,887*

Source : Attijari bank

* : Données retraitées en pro forma (Cf. notes aux états financiers - base de mesures et principes comptables pertinents - note 2.17)

XVII.4 ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2010

En KDT	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		235 916	220 417
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(30 602)	(84 507)
Dépôts \ Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(21 069)	(50 255)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(497 349)	(288 549)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		416 440	405 575
Titres de placement		45 602	(17 819)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(72 317)	(56 697)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(48 208)	(50 455)
Impôt sur les bénéfices		(2 368)	(1 843)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		26 045	75 867
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		25 763	3 221
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		4 769	5 599
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(16 077)	(52 956)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		14 455	(44 136)
Activités de financement			
Emission d'actions		(6 216)	65 675
Emission /Remboursement d'emprunts		(29 800)	(59 000)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(2 309)	(2 861)
Dividendes et autres distributions		(1 839)	(685)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(40 164)	3 129
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		336	34 860
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		330 445	295 585
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	28	330 781	330 445

Source : Attijari bank

XVIII. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2010

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellé en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank comprend :

- la société mère : Attijari bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2-Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

Le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dont l'engagement est supérieur à 50 KDT et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Ces décotes ont pour effet de répartir un montant additionnel de provisions sur les créances en classe 4 et en contentieux en fonction de leur durée de séjour. Le montant additionnel ainsi réparti au titre de l'exercice 2010 s'élève à 9 315 KDT.

2.4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

2.5. Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

2.6. Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

2.7. Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

2.8. Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions du groupe et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

2.9. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction 5%
- Matériel de transport 20%
- M.M.B. 10%
- A.A.I. 10%
- Logiciels 33%
- Global bancaire 14,31%

2.10. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.11. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.12. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

2.13. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.14. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

2.15. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31/12/2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au

résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31/12/2010 sont déduits du résultat.

2.16. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31/12/2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31/12/2010 sont rajoutées au résultat.

2.17. Modifications comptables

2.17.1-Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

1) Correction du taux d'amortissement du global bancaire

Au cours de l'exercice 2010, la Société mère a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève à 519 KDT.

2) Amortissement non constatée sur logiciels

Les dotations aux amortissements non constatées en 2009 ont été comptabilisées en résultat du dit exercice à hauteur de 225 KDT.

2.17.2-Reclassements

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique « Réserves » à la rubrique « Résultats reportés ». Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT au 31/12/2009.

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières » à la rubrique « Intérêts et revenus assimilés ». Le montant du reclassement s'élève à 2 046 KDT au 31/12/2009.

2.17.3-Changement d'affectation

Des changements d'affectation de certains éléments d'actifs et de passifs des filiales ont été opérés sur les soldes de l'exercice 2009.

L'ensemble des retraitements sont présentés sur les Etats financiers comme suit :

	<u>Avant</u> <u>retraitement</u>		<u>Après</u> <u>retraitement</u>
	<u>31/12/2009</u>	<u>Retraitement</u>	<u>31/12/2009</u>
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	296 576		296 576
Créances sur les établissements bancaires et financiers	260 104	7 266	267 370
Créances sur la clientèle	2 199 728	111 465	2 311 193
Portefeuille titres commercial	352 148		352 148
Portefeuille d'investissement	25 494	(56)	25 438
Titres mis en équivalence	259		259
Valeurs immobilisées	182 520	(28 641)	153 879
Autres actifs	205 288	(21 825)	183 463
Impôt différé	24 549		24 549
TOTAL ACTIF	3 546 666	68 209	3 614 875
PASSIF			
Banque Centrale et CCP	-		-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 717	74 963	241 680
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 785 872	9 274	2 795 146
Emprunts et ressources spéciales	123 998		123 998
Autres passifs	185 287	(7 772)	177 515
TOTAL PASSIF	3 261 874	76 465	3 338 339
INTERETS MINORITAIRES	21 912	(6)	21 906
CAPITAUX PROPRES			
Capital	168 750		168 750
Réserves	85 689	(5 187)	80 502
Actions propres	(1 665)		(1 665)
Autres capitaux propres	85 757		85 757
Résultats reportés	(104 739)	(2 841)	(107 580)
Résultat consolidé	29 088	(222)	28 866
TOTAL CAPITAUX PROPRES	262 880	(8 250)	254 630
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	3 546 666	68 953	3 614 875

	<u>Avant retraitement</u>		<u>Après retraitement</u>	
	<u>Exercice 2009</u>	<u>Retraitement</u>	<u>Exercice 2009</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	153 721	12 959	166 680	
Commissions (en produits)	47 666	(203)	47 463	
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	36 267	(2 226)	34 041	
Revenus du portefeuille d'investissement	782	263	1 045	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	238 436	10 793	249 229	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	(87 827)		(87 827)	
Commissions encourues	(2 385)		(2 385)	
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-		-	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(90 212)		(90 212)	
PRODUIT NET BANCAIRE	148 224	10 793	159 017	
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	(28 767)	522	(28 245)	
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	3 000	3 373	6 373	
Autres produits d'exploitation	20 076	(17 549)	2 527	
Frais de personnel	(55 155)		(55 155)	
Charges générales d'exploitation	(23 153)	(117)	(23 270)	
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(23 398)	14 812	(8 586)	
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 827	12 577	52 660	
Quote part dans les résultats des Sociétés mis en équivalence	(20)		(20)	
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	12 570	(12 055)	515	
Impôt sur les bénéfices	(20 466)		(20 466)	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	32 911	(222)	32 689	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 911	(222)	32 689	
Part de résultat revenant aux minoritaires	(3 823)		(3 823)	
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE	29 088	(222)	28 866	
Effet des modifications comptables	-		-	
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	29 088	(222)	28 866	

2.18. Traitement de l'impôt

Les comptes consolidés du groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank se présente comme suit :

Société	31/12/2009					31/12/2008				
	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode conso
	Direct	Indirect	Total			Direct	Indirect	Total		
Attijari intermédiation	99,98%	0,01%	99,99%	99,99%	IG	99,98%	0,01%	99,99%	99,99%	IG
Attijari recouvrement	99,91%	0,02%	99,93%	99,92%	IG	99,91%	0,02%	99,93%	99,92%	IG
Attijari Sicar	67,56%	2,33%	69,90%	69,66%	IG	67,23%	2,33%	69,56%	69,33%	IG
GTI	30,00%	36,25%	66,25%	61,32%	IG	30,00%	36,25%	66,25%	61,26%	IG
GIS	29,90%	0,00%	29,90%	29,90%	ME	29,90%	14,90%	44,80%	39,59%	IG
Attijari Leasing	62,02%	3,15%	65,17%	64,99%	IG	62,02%	3,27%	65,29%	65,01%	IG
Attijari Placements Sicav	99,59%	0,00%	99,59%	99,59%	IG	99,90%	0,00%	99,90%	99,90%	IG
Attijari Valeurs Sicav	84,15%	0,00%	84,15%	84,15%	IG	83,60%	0,00%	83,60%	83,60%	IG
Attijari Gestion	99,88%	0,02%	99,90%	99,90%	IG	99,88%	0,04%	99,92%	99,91%	IG
Attijari Obligataire Sicav	6,55%	0,00%	6,55%	6,55%	ME	0,02%	0,00%	0,02%	0,02%	ME
Attijari Finance	24,93%	0,01%	24,94%	24,94%	ME	24,93%	0,01%	24,94%	24,94%	ME
Attijari Immobilière	99,95%	0,04%	99,99%	99,98%	IG	99,95%	0,04%	99,99%	99,98%	IG

GTI : Générale Tunisie Informatique

GIS : Générale Immobilière du SUD

IG : Intégration Globale

ME : Mise en Equivalence

Certaines sociétés liquidées ou en encore de liquidation répondant aux conditions de consolidation n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières. Il s'agit des sociétés suivantes.

Société	Coût au 31/12/2010	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,9%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,8%	32 700

XIX. NOTES EXPLICATIVES COMPLÉMENTAIRES RECTIFICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 235 046 KDT contre 296 576 KDT au 31/12/ 2009, soit une diminution de 61 530 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Caisse Dinars	27 112	27 239
Caisse Devises	5 336	7 664
IBS	1 690	4 291
Banque Centrale comptes ordinaires	23 961	65 134
Banque Centrale placements NOSTRO	177 791	192 185
Créances rattachées sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	338	1
Centres de chèques postaux et TGT	101	1 791
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1 282)	(1 729)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 046	296 576

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 338 397 KDT contre 267 370 KDT au 31/12/ 2009, soit une augmentation de 71 027 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Créances sur les banques résidentes	128 473	25 000
Créances sur banques non résidentes	124 876	171 739
Créances sur les établissements financiers	84 920	70 302
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	128	329
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	338 397	267 370

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 2 733 683 KDT contre 2 311 193 KDT au 31/12/ 2009, soit une augmentation de 422 490 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<i>Comptes débiteurs</i>		
Comptes débiteurs de la clientèle	189 528	179 760
Agios réservés sur comptes débiteurs	(37 613)	(37 738)
Créances rattachées sur comptes débiteurs	7 412	7 240
Total compte débiteurs	159 327	149 262
<i>Autres concours à la clientèle</i>		
Portefeuille escompte	2 472 512	2 039 136
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 838	6 849
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	48 414	48 908
Impayés	22 490	22 179
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	551 448	586 393
Provisions pour créances douteuses (*)	(524 910)	(534 202)
Agios réserves	(19 623)	(25 327)
Créances rattachées sur portefeuille escompte	5 119	2 082
Total autres concours à la clientèle	2 562 288	2 146 018
Crédits sur ressources spéciales	12 067	15 913
Total créances sur la clientèle	2 733 683	2 311 193

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2009	534 202
DAP sur Opérations avec la clientèle	23 040
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	9 315
Reprise de provisions sur Opérations de clientèle	(41 647)
Provision sur les créances au 31/12/2010	524 910

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 349 807 KDT contre 352 148 KDT au 31/12/ 2009, soit une diminution de 2 340 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
- Bons de trésor	269 693	283 766
- Placements en SICAV et en actions	36 528	17 634
- Autres placements	29 768	50 760
Provisions sur placements	(310)	(12)
Créances rattachées	14 129	0
Total portefeuille titres commercial	349 807	352 148

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 11 831 KDT contre 25 438 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 13 607 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations et autres titres	4 162	7 299
Autres titres d'investissement	373	-
Provisions sur obligations	(390)	(390)
Créances rattachées	290	208
Total titres d'investissement	4 435	7 117
<i>Titres de participations</i>		
Titres de participations libérés	16 881	30 537
Provisions pour dépréciation titres	(15 370)	(15 053)
Participation sur Fonds Gérés	8 098	5 184
Provisions participations Fonds Gérés	(2 784)	(2 537)
Créances rattachées sur titres de participation	121	190
Total titres de participations	6 946	18 321
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)
Total portefeuille d'investissement	11 831	25 438

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 14 002 KDT au 31/12/2010 contre 259 KDT au 31/12/2009. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Attijari finance	275	228
Attijari Obligataire Sicav	11 839	31
Générale Immobilière du Sud	1 888	-
Total Titres mis en équivalence	14 002	259

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 169 228 KDT contre 153 879 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 15 349 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	27 537	27 694
Immobilisations incorporelles brutes	41 695	35 530
<i>Amortissement</i>	<i>(14 158)</i>	<i>(7 836)</i>
Immobilisations corporelles	156 778	154 082
Terrains	16 782	7 770
Constructions	62 409	70 446
<i>Amortissement Constructions</i>	<i>(14 446)</i>	<i>(12 900)</i>
Matériel Roulant	(2 603)	(2 488)
<i>Amortissement Matériel Roulant</i>	<i>(2 093)</i>	<i>(1 876)</i>
Matériel & Mobilier ...	9 064	8 352
<i>Amortissement Matériel & Mobilier ...</i>	<i>(5 615)</i>	<i>(5 119)</i>
Matériel Informatique	25	24 674
<i>Amortissement Matériel Informatique</i>	<i>(19 554)</i>	<i>(17 473)</i>
Agencement Aménagement Installation...	37 230	(32 093)
<i>Amortissement Agencement Aménagement Installation...</i>	<i>(17 868)</i>	<i>(15 600)</i>
<i>Immobilisations hors exploitation</i>	-	34 726
Immobilisation en cours	46 269	23 615
Good will	1 442	1 528
Total valeurs immobilisées	169 228	153 879

NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 179 424 KDT contre 183 463 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 4 039 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Portefeuille encaissement	8	9
Dépôts et cautionnements	955	464
Compensation Reçue	2 428	59 878
Débit à régulariser et divers	61 092	38 860
Position de Change	5 516	3 983
Comptes d'ajustement devises Débit	879	-
Débiteurs divers	3 216	5 887
Autres comptes de régularisation actif	13 650	679
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	1 607	3 409
Crédits directs et avances au personnel	55 257	40 489
Prêts sur fonds social	13 492	11 029
Charges payées ou comptabilisées d'avance	800	1 280
Créances prises en charge par l'Etat	32 730	31 825
Provisions sur autres actifs	(12 207)	(14 329)
Total autres actifs	179 424	183 463

NOTE 9 : Actif d'impôt différé

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 2 581 KDT au 31/12/2010 contre 24 549 KDT au 31/12/2009.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 10 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 100 000 KDT au 31/12/2010 contre un solde nul au 31/12/2009.

NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 135 323 KDT contre 241 680 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 106 357 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Banques résidentes	38 893	115 392
Banques non résidentes	5 216	43 012
Etablissements financiers	90 739	70 027
Dettes rattachées sur dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	474	13 249
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	135 323	241 680

NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 3 230 371 KDT contre 2 795 146 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 435 225 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts à vue	1 023 028	862 170
Comptes d'épargne	1 035 758	906 510
Bons de caisse	255 667	251 015
Comptes à terme	234 847	223 307
Autres produits financiers	74 330	137 913
Certificats de dépôts	506 500	326 000
Garanties sur opérations diverses	16 906	16 492
Autres sommes dues à la clientèle	70 012	59 894
Fonds gérés	6 926	3 682
Dettes rattachés	6 396	8 163
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 230 371	2 795 146

NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 89 038 KDT contre 123 998 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 34 960 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts matérialisés	50 187	84 686
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	345	4 364
Ressources spéciales	32 176	34 485
Dettes rattachées ressources spéciales	6 330	463
Total emprunts et ressources spéciales	89 038	123 998

NOTE 14 : Autres passifs

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 139 536 KDT contre 177 515 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 37 979 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour risques et charges (*)	8 490	8 156
Créditeurs divers	10 883	11 505
Charges à payer	24 553	17 684
Agios perçus d'avance	119	185
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	12	-
Agios exigibles / Ressources Spéciales	501	514
Crédit à régulariser et divers	53 510	87 057
Autres comptes de régularisation	-	32 723
Exigibles après encaissement	34 984	11 656
Impôts et taxes	4 295	5 847
Total autres passives	139 536	177 515

(*) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 410	1 136
Provisions sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	-	-
Provisions sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799
Provisions sur les comptes en devises	5 024	5 024
Autres provisions	257	197
TOTAL	8 490	8 156

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31/12/2010 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

DESIGNATION	Réserves et résultat 2009	Variation des réserves	Dividende	Résultat de l'exercice 2010	Réserves et résultat 2010
Attijari bank	CAPITAL	168 750			168 750
	RESERVES	68 518	28 656		97 174
	RESULTAT	21 496	(21 496)		33 900
	TOTAL	258 764	7 160	-	33 900
Sud Recouvrement	RESERVES	(1 938)	2 612	(639)	35
	RESULTAT	1 768	(1 768)		2 794
	TOTAL	(170)	844	(639)	2 794
Attijari Intermédiation	RESERVES	(2 101)	699		(1 402)
	RESULTAT	404	(404)		2 396
	TOTAL	(1 697)	295	-	2 396
Attijari SICAR	RESERVES	(2 237)	1 234	(1 190)	(2 193)
	RESULTAT	865	(865)		1 143
	TOTAL	(1 372)	369	(1 190)	1 143
GTI	RESERVES	112	13	(9)	116
	RESULTAT	16	(16)		1 309
	TOTAL	128	(3)	(9)	1 309
Attijari Placements SICAV	ACTIONS PROPRES	(965)	815		(150)
	RESERVES	(1 158)	5 486		4 328
	RESULTAT	455	(455)		80
	TOTAL	(1 668)	5 846	-	80
Attijari Valeurs SICAV	ACTIONS PROPRES	(700)	570		(130)
	RESERVES	(747)	3 330		2 583
	RESULTAT	242	(242)		235
	TOTAL	(1 205)	3 658	-	235
Attijari Leasing	RESERVES	(1 781)	3 630		1 849
	RESULTAT	2 478	(2 478)		5 744
	TOTAL	697	1 152	-	5 744
GIS	RESERVES	30	1 357	(490)	897
	RESULTAT	1 314	(1 314)		76
	TOTAL	1 344	43	(490)	76
Attijari Obligataire SICAV	RESERVES	-	(231)		(231)
	RESULTAT	1	(1)		443
	TOTAL	1	(232)	-	443
Attijari Gestion	RESERVES	(19)	38		19
	RESULTAT	(140)	140		(30)
	TOTAL	(159)	178	-	(30)
Attijari Immobilière	RESERVES	-	(20)		(20)
	RESULTAT	(11)	11		320
	TOTAL	(11)	(9)	-	320

Attijari Finance	RESERVES	-	(22)			(22)
	RESULTAT	(22)	22		48	48
	TOTAL	(22)	-	-	48	26
Capitaux propres consolidés (contribution)	CAPITAL	168 750				168 750
	ACTIONS PROPRES	(1 665)	1 385	-	-	(280)
	RESERVES	58 679	46 782	(2 328)	-	103 133
	RESULTAT	28 866	(28 866)	-	48 458	48 458
	TOTAL	254 630	19 301	(2 328)	48 458	320 061

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31/12/2010 un solde de 305 991 KDT contre 432 674 KDT au 31/12/2009. Les crédits documentaires s'élèvent à 319 535 KDT au 31/12/2010 contre 286 905 KDT au 31/12/2009.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Cautions, avals et autres garanties données	305 991	432 675
Crédits documentaires	319 535	286 905
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	625 526	719 580

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 151 325 KDT au 31/12/2010 contre 259 477 KDT au 31/12/2009 soit une diminution de 108 152 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Engagements de financement donnés	151 287	259 195
Engagements sur titres	38	282
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	151 325	259 477

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 587475 KDT au 31/12/2010 contre 612 803 KDT au 31/12/2009.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaires et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminuée de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 249 229 KDT au 31/12/2009 à 284 169 KDT au 31/12/2010 enregistrant ainsi une augmentation de 34 940 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 191 690 KDT contre 166 680 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 25 010 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Marché monétaire au jour le jour	1 158	3 100
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	104	100
Marché monétaire à terme	738	22
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 000	3 222
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille effets	161 506	136 040
Comptes courants débiteurs.	16 831	18 445
Crédits sur ressources extérieures.	823	1 047
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	974	1 555
Total opérations avec la clientèle	180 135	157 087
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	87	84
Commission de compte.	335	510
Commission de découvert.	235	495
Commissions sur billets de trésorerie.	88	19
Avals cautions et acceptations bancaires.	4 372	3 203
Autres	4 615	2 059
Total autres intérêts et revenus assimilés	9 556	6 371
Total intérêts et revenus assimilés	191 690	166 680

NOTE 20 : Commissions en produits

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 50 422 KDT contre 47 463 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 2 959 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Effets chèques et opérations diverses</i>		
Effets à l'encaissement.	1 360	1 017
Effets escomptés.	4 571	3 198
Opérations diverses sur effets.	-	1
Opérations par chèq. en Dinar ou en D. convertible.	3 460	2 357
Opérations de virements.	2 865	2 679
Opérations sur titres.	1 441	658
Règlement de succession.	106	108
<i>Sous total</i>	13 803	10 018
<i>Commerce extérieur et change</i>		
Domiciliation et modification de titres.	196	912
Remises documentaires.	1 716	2 379
Opérations de change manuel.	-	5
Opérations de change en compte.	2 113	1 776
Commissions fixes sur chèques de voyage.	4	184
Commissions perçues sur correspondants étrangers.	698	753
Commissions sur prélèvements	172	-
<i>Sous total</i>	4 899	6 009
<i>Autres commissions</i>		
Etude.	8 422	8 793
Frais de tenue de compte.	6 710	6 384
Opérations monétiques	7 512	6 237
Récupérations de frais postaux.	857	783
Autres commissions.	8 220	9 239
<i>Sous total</i>	31 720	31 436
Total commissions	50 422	47 463

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 36 329 KDT contre 34 041 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 2 288 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Gain net sur titres de placement</i>		
Placements bons de trésor	21 953	23 922
Reprise sur provisions sur titres SICAV	(480)	-
<i>Total gain net sur titres de placement</i>	21 474	23 922
Gains nets sur opérations de change	14 856	10 119
<i>Total gain net sur opérations de change</i>	14 856	10 119
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	36 329	34 041

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

NOTE 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 99 603 KDT contre 87 827 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 11 775 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Interbancaire.	3 733	1 736
Correspondants locaux.	5 111	3 804
Emprunt en devises auprès des correspondants.	110	157
Autres opérations avec les établissements bancaires et financiers.	86	135
<i>Sous total</i>	9 040	5 832
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Dépôts à vue.	3 002	4 130
Comptes d'épargne.	26 980	23 721
Bons de caisse	10 148	10 980
Comptes à terme	10 974	10 817
Placements en Dinars convertibles	619	1 157
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	484	2 377
Certificats de dépôts	26 546	16 771
<i>Sous total</i>	78 753	69 953
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>		
Charge sur emprunts extérieurs.	761	538
Charge sur emprunts obligataires.	8 066	11 416
<i>Sous total</i>	8 827	11 954
<i>Autres intérêts et charges</i>		
Appel d'offres	2 897	-
Pension BTA	-	12
Autres intérêts et charges.	85	76
<i>Sous total</i>	2 983	88
Total intérêts encourus et charges assimilées	99 603	87 827

NOTE 23 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2010 à 10 110 KDT contre 28 245 KDT au 31/12/2009, soit une diminution de 17 135 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Dotations aux provisions sur créances douteuses	32 354	42 093
Reprises sur provisions sur créances douteuses	(41 647)	(50 450)
Pertes sur couvertes par des provisions	21 507	37 354
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	728	6 480
Reprises sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	(2 832)	(7 232)
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	10 110	28 245

NOTE 24 : Frais de personnel

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 60 387 KDT contre 55 155 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 5 232 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>		
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement).	34 285	31 380
Heures supplémentaires.	193	216
Indemnité de représentation.	2 787	1 783
Indemnité de transport.	3 827	3 439
Indemnité de fonction.	2 208	1 491
Prime de technicité.	290	251
Allocation salaire unique & allocation familiale.	361	355
Autres indemnités servies	2 610	2 669
<i>Total rémunération du personnel titulaire</i>	46 561	41 584
<i>Charges sociales</i>		
CNSS-CAVIS.	8 235	7 877
Assurances groupes.	2 027	1 917
<i>Total charges sociales</i>	10 262	9 794
<i>Autres charges liées au personnel</i>		
Taxes de formation professionnelle & FOPROLOS	618	830
Frais du service médical	58	53
Frais de formation bancaire.	832	1 074
Autres charges liées au personnel	2 056	1 820
<i>Total autres charges liées au personnel</i>	3 564	3 777
Total frais de personnel	60 387	55 155

NOTE 25 : Charges générales d'exploitation

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 un solde de 27 642 KDT contre 23 270 KDT au 31/12/2009, soit une augmentation de 4 372 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</i>	284	322
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>		
<i>Travaux fournitures et services extérieurs</i>	15 000	13 407
Loyers.	3 168	2 551
Entretien et réparations (confiés au tiers).	3 478	1 671
Fourn. faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 508	3 014
Prime d'assurances.	552	571
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires.	6 293	5 600
<i>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</i>	252	230
<i>Frais divers de gestion</i>	12 106	9 311
Annonces et insertions publicitaires.	1 795	1 607
Fournitures de bureau.	1 313	1 166
Documentation centrale.	144	148
Affranchissements téléphone & telex & teleg.	4 799	4 945
Frais d'actes et contentieux.	210	280
Frais du conseil et d'assemblée.	520	184
Participation au budget de l'APB.	225	208
Dons et cotisations.	107	52
Missions réceptions.	607	553
Autres frais divers de gestion	2 387	168
Total autres charges générales d'exploitation	27 358	22 948
Total charges générales d'exploitation	27 642	23 270

NOTE 26: Résultat de base par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31/12/2010 est de 1,436 DT :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net en KDT	48 458	28 866
Nombre moyen d'actions	33 750 000	30 020 548
Résultat de base par action (en DT)	1,436	0,961

NOTE 27: Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au titre de l'exercice clos le 31/12/2010 est de 1,306 DT :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net dilué en KDT	50 965	31 373
Nombre moyen d'actions	39 033 333	35 353 881
Résultat dilué par action (en DT)	1,306	0,887

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 28 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 330 781 KDT au 31/12/2010 contre 330 445 KDT au 31/12/2009. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Liquidités et équivalents de liquidités actif	489 339	497 113
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 990	298 304
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	253 349	198 809
Liquidités et équivalents de liquidités passif	158 558	166 668
Banque centrale	100 000	
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	44 110	158 404
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	14 448	8 264
Liquidités et équivalents de liquidités	330 781	330 445

5/ AUTRES NOTES

NOTE 29 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les présents états financiers ont été autorisés pour publications par le Conseil d'Administration du 21 février 2011. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011, la Banque (la société mère) a subi des dégâts matériels au niveau de certains points de vente. La valeur comptable nette des immobilisations endommagées s'élève à 1 174 KDT dont 50% couverts par l'assurance. Le coût de remplacement de ces immobilisations est estimé à 2 016 KDT. Les filiales du groupe n'ont pas subi de dégâts.

XX. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RELATIFS A L'EXERCICE 2010

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

Rapport des commissaires aux comptes

Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2010

Messieurs les actionnaires de d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ATTIJARI BANK, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 320 061 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 48 458 KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

Les états financiers de la filiale ATTIJARI LEASING dont la contribution dans la formation des résultats consolidés s'élève à 12% et ayant servi à la préparation des états financiers consolidés ne sont pas définitifs et n'ont pas fait l'objet de rapport d'audit.

A notre avis, et sous réserve de l'impact du point exposé ci-dessus, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

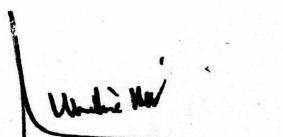
Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 2.3 et note explicative n°3). Le groupe a ainsi réparti le montant additionnel des provisions sur les créances compromises et en contentieux en fonction notamment de leur durée de séjour, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 9 315 KDT. Le même traitement adopté en 2009 a donné lieu à des provisions additionnelles comptabilisées en résultat de l'exercice pour 28 355 KDT.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

Tunis, le 19 Avril 2011



AMC Ernst & Young
Neureddine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

XXI. NOTES COMPLEMENTAIRES RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2010

XXI.1 NOTE RECTIFICATIVE RELATIVE AU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT FIGURANT AU NIVEAU DE LA NOTE 5 DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2010

Le total portefeuille d'investissement s'élève, au 31/12/2010, à 11 381 KDT.

Le chiffre figurant au niveau des notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2010 s'élève à 11 831 KDT : il s'agit d'un montant erroné, le montant correct est de 11 381 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations et autres titres	4 162	7 299
Autres titres d'investissement	373	-
Provisions sur obligations	(390)	(390)
Créances rattachées	290	208
Total titres d'investissement	4 435	7 117
<i>Titres de participations</i>		
Titres de participations libérés	16 881	30 537
Provisions pour dépréciation titres	(15 370)	(15 053)
Participation sur Fonds Gérés	8 098	5 184
Provisions participations Fonds Gérés	(2 784)	(2 537)
Créances rattachées sur titres de participation	121	190
Total titres de participations	6 946	18 321
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)
Total portefeuille d'investissement	11 381	25 438

XXI.2 NOTE RECTIFICATIVE RELATIVE AUX MODIFICATIONS COMPTABLES FIGURANT AU NIVEAU DE LA NOTE 2.17 DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2010

Le total des retraitements du résultat d'exploitation s'élève à 11 833 KDT.

Le chiffre figurant au niveau de la note 2.17 des états financiers consolidés arrêté au 31/12/2010 s'élève à 12 577 KDT : il s'agit d'un montant erroné, le montant correct est de 11 833 KDT.

	<u>Avant retraitement</u>		<u>Après retraitement</u>	
	<u>Exercice 2009</u>	<u>Retraitement</u>	<u>Exercice 2009</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	153 721	12 959	166 680	
Commissions (en produits)	47 666	(203)	47 463	
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	36 267	(2 226)	34 041	
Revenus du portefeuille d'investissement	782	263	1 045	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	238 436	10 793	249 229	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	(87 827)		(87 827)	
Commissions encourues	(2 385)		(2 385)	
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-		-	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(90 212)		(90 212)	
PRODUIT NET BANCAIRE	148 224	10 793	159 017	
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	(28 767)	522	(28 245)	
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	3 000	3 373	6 373	
Autres produits d'exploitation	20 076	(17 549)	2 527	
Frais de personnel	(55 155)		(55 155)	
Charges générales d'exploitation	(23 153)	(117)	(23 270)	
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(23 398)	14 812	(8 586)	
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 827	11 833	52 660	
Quote part dans les résultats des Sociétés mis en équivalence	(20)		(20)	
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	12 570	(12 055)	515	
Impôt sur les bénéfices	(20 466)		(20 466)	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	32 911	(222)	32 689	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 911	(222)	32 689	
Part de résultat revenant aux minoritaires	(3 823)		(3 823)	
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE	29 088	(222)	28 866	
Effet des modifications comptables	-		-	
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	29 088	(222)	28 866	

XXII. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2011

XXII.1 RETRAITEMENTS EFFECTUES AU 30/06/2011 CONCERNANT LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2010

a) Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 30/06/2010 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

Au cours de l'exercice 2010, la Banque a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève au 30/06/2010 à 1 097 KDT.

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan et de l'état de résultat au 30/06/2010 se présentent comme suit :

Rubrique	Désignation	30/06/2010 publié	retraitement	Retraitement (modifications comptables)	30/06/2010 retraité
AC 6 -	Valeurs immobilisées	138 664	(1 841)	-	136 823
CH 8 -	Dotations aux amortissements	(4 526)	(1 097)	-	(5 623)
CP 5 -	Résultats reportés	(102 348)	(744)	5 194	(97 898)
CP 6 -	Résultat de l'exercice	28 444	(1 097)	-	27 347

Source : Attijari bank

b) Reclassements

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique CP2- Réserves à la rubrique CP5- Résultats reportés. Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT. Les comptes au 30/06/2010 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	30/06/2010 publié	retraitement	Retraitement (modifications comptables)	30/06/2010 retraité
CP 2 -	Réserves	87 166	(5 194)	-	81 972
CP 5 -	Résultats Reportés	(102 348)	5 194	(744)	(97 898)

Source : Attijari bank

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique PR3 à la rubrique PR1 pour un montant de 2 046 KDT. Les comptes au 30/06/2010 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	30/06/2010 publié	retraitement	30/06/2010 retraité
PR 1 -	Intérêts et revenus assimilés	79 896	2 210	82 106
PR 3 -	Gains sur portefeuille titres	19 835	(2 210)	17 625

Source : Attijari bank

XXII.2 ETATS FINANCIERS ARRETE AU 30/06/2011

XXII.2.1 Bilan arrêté au 30/06/2011

En KDT	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	
ACTIF					
AC 1	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	196 708	431 739	235 034
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	249 624	145 748	336 696
AC 3	Créances sur la clientèle	3	2 944 251	2 512 199	2 616 674
AC 4	Portefeuille titres commercial	4	303 611	309 018	310 358
AC 5	Portefeuille d'investissement	5	69 057	61 742	57 663
AC 6	Valeurs immobilisées	6	147 659	136 823*	145 781*
AC 7	Autres actifs	7	137 628	136 579	162 644
TOTAL ACTIF			4 048 538	3 733 848	3 864 850
PASSIF					
PA 1	Banque Centrale et CCP	8	153 000	117 000	100 000
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	32 099	76 298	58 639
PA 3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 289 867	3 120 736	3 234 984
PA 4	Emprunts et ressources spéciales	11	86 674	37 223	36 711
PA 5	Autres passifs	12	159 390	117 050	131 069
TOTAL PASSIF			3 721 030	3 468 307	3 561 403
CAPITAUX PROPRES					
CP 1	Capital		168 750	168 750	168 750
CP 2	Réserves		84 804	81 972*	84 708*
CP 3	Actions propres		(9)		
CP 4	Autres capitaux propres		85 183	85 370	87 315
CP 5	Résultats reportés		(37 326)	(97 898)*	(97 898)*
CP 6	Résultat de l'exercice		26 106	27 347	60 572
TOTAL CAPITAUX PROPRES		13	327 508	265 541	303 447
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			4 048 538	3 733 848	3 864 850

Source : Attijari bank

(*) Données retraitées en pro forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

XXII.2.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30/06/2011

En KDT	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	
PASSIFS EVENTUELS					
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données		300 750	384 687	305 991
HB 2	Crédits documentaires		338 514	312 157	319 535
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		14	639 264	696 844	625 526
ENGAGEMENTS DONNES					
HB 3	Engagements de financement donnés		149 311	198 197	150 890
HB 4	Engagements sur titres		282	282	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		15	149 593	198479	150 928
ENGAGEMENTS RECUS					
HB 5	Garanties reçues		697 766	569 636	586 294
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		16	697 766	569 636	586 294

Source : Attijari bank

XXII.2.3 *Etat de résultat arrêté au 30/06/2011*

	En KDT	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	17	101 156	82 106*	176 685
PR2	Commissions (en produits)	18	25 149	24 347	48 987
PR3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	14 674	17 625*	35 412
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	20	4 948	3 006	3 468
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			145 927	127 084	264 552
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	21	(55 674)	(44 037)	(94 064)
CH2	Commissions encourues		(1 361)	(1 031)	(3 087)
CH3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			(57 035)	(45 068)	(97 151)
PRODUIT NET BANCAIRE			88 892	82 016	167 401
PR5 \ CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	(4 535)	(8 697)	(11 597)
PR6 \ CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		3 518	723	534
PR7	Autres produits d'exploitation		1 290	932	2 038
CH6	Frais de personnel	23	(31 814)	(27 026)	(54 649)
CH7	Charges générales d'exploitation	24	(12 294)	(11 535)	(25 648)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations		(5 885)	(5 623)*	(11 467)*
RESULTAT D'EXPLOITATION			39 172	30 790	66 612
PR8 \ CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(384)	(2 873)	(2 311)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(12 682)	(570)	(3 729)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			26 106	27 347	60 572
RESULTAT DE LA PERIODE			26 106	27 347	60 572
Effet des modifications comptables			-	-	(744)
Résultat après modifications comptables			26 106	27 347	59 828

Source : Attijari bank

(*) Données retraitées en pro-forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

XXII.2.4 Etat de flux de trésorerie au 30/06/2010

En KDT	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		134 707	111 564	230 755
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(62 881)	(59 668)	(102 751)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(7 840)	(13 342)	(25 349)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(326 462)	(274 506)	(390 164)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		57 360	327 972	437 784
Titres de placement		8 140	31 484	46 640
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(40 361)	(34 481)	(68 163)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		51 869	(11 253)	(28 294)
Impôt sur les bénéfices		(12 341)	(143)	(2 143)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(197 809)	77 627	98 315
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		1 406	2 626	3 074
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		(4 329)	(2 157)	1 747
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(7 764)	(13 668)	(28 470)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(10 687)	(13 199)	(23 649)
Activités de financement				
Emissions d'emprunts \ Remboursement d'emprunts		0	(70 000)	(70 000)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		48 954	(1 569)	(2 270)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		48 954	(71 569)	(72 270)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(159 542)	(7 141)	2 396
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		330 771	328 375	328 375
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	25	171 229	321 234	330 771

Source : Attijari bank

XXII.3 NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2011

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari bank arrêtés au 30/06/2011 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17/12/1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Actifs incertains	20%
Actifs préoccupants	50%
Actifs compromis	100%

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la Banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme,

un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

Construction	5%
Matériel de transport	20%
M.M.B.	10%
A.A.I.	10%
Logiciels	33%
Global bancaire	14,3%

10/ Inter siège

Le compte « inter siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêter des états financiers font l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30/06/2011. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30/06/2011 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30/06/2011. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30/06/2011 sont rajoutées au résultat.

17/ Modifications comptables et reclassements

17.1- Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 30/06/2010 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

Au cours de l'exercice 2010, la Banque a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève au 30/06/2010 à 1 097 KDT.

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan et de l'état de résultat au 30/06/2010 se présentent comme suit :

Rubrique	Désignation	30/06/2010 publié	retraitement	Retraitement note 17-2	30/06/2010 retraité
AC 6 -	Valeurs immobilisées	138 664	(1 841)		136 823
CH 8 -	Dotations aux amortissements	(4 526)	(1 097)		(5 623)
CP 5 -	Résultats reportés	(102 348)	(744)	5 194	(97 898)
CP 6 -	Résultat de l'exercice	28 444	(1 097)		27 347

17.2- Reclassements

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique CP2- Réserves à la rubrique CP5- Résultats reportés. Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT. Les comptes au 30/06/2010 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	30/06/2010 publié	retraitement	Retraitement note 17-1	30/06/2010 retraité
CP 2 -	Réserves	87 166	(5 194)		81 972
CP 5 -	Résultats Reportés	(102 348)	5 194	(744)	(97 898)

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique PR3 à la rubrique PR1 pour un montant de 2 046 KDT. Les comptes au 30/06/2010 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	30/06/2010 publié	retraitement	30/06/2010 retraité
PR 1 -	Intérêts et revenus assimilés	79 896	2 210	82 106
PR 3 -	Gains sur portefeuille titres	19 835	(2 210)	17 625

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30/06/2011 un solde débiteur de 196 708 KDT contre 431 739 KDT au 30/06/2010, soit une diminution de 235 031 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Caisse Dinars	28 549	26 620	27 099
Caisse Devises	7 582	6 619	5 336
Inter Bank Services (IBS)	4 982	4 643	1 690
Banque Centrale comptes ordinaires	51 452	96 328	23 961
Banque Centrale placements NOSTRO	104 251	298 294	177 791
Centres de chèques postaux et TGT	187	49	338
Créances rattachées	987	915	101
Provisions	(1 282)	(1 729)	(1 282)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	196 708	431 739	235 034

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 249 624 KDT au 30/06/2011 contre 145 748 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 103 876 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Créances sur les Banques résidentes	7 000	1 512	128 473
Créances sur Banques non résidentes	151 430	79 534	124 876
Créances sur les établissements financiers	91 060	64 546	83 219
Créances rattachées	134	156	128
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	249 624	145 748	336 696

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2011 un solde de 2 944 251 KDT contre 2 512 199 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 432 052 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 57 236 KDT au 30/06/2011 contre 53 916 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 3 320 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	196 442	240 694	192 817
Agios réservés	(41 163)	(37 625)	(37 613)
Créances rattachées	6 981	6 821	6 917
Total comptes débiteurs	162 260	209 891	162 122
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille escompte	2 627 105	2 152 745	2 314 719
- Crédits court terme	879 127	764 208	776 554
dont Financements en devises	247 798	243 070	249 640
dont Crédits court terme en dinars	631 329	521 138	526 914
- Crédits moyen et long terme	1 747 977	1 388 537	1 538 165
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	3 592	6 140	6 838
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	45 072	42 785	48 414
Impayés	38 995	29 430	22 490
- Impayés crédits court terme	15 487	11 525	8 829
- Impayés Crédits moyen et long terme	18 277	14 604	10 945
- Impayés intérêts MLT	5 231	3 301	2 716
- Injonction de payer	0	0	0
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	218 578	220 028	217 418
Provisions pour créances douteuses (*)	(161 850)	(152 380)	(157 954)
Agios réservés	(16 073)	(16 291)	(15 760)
Créances rattachées	15 131	5 901	6 320
Total autres concours à la clientèle	2 770 550	2 288 358	2 442 485
Crédits sur ressources spéciales	11 441	13 950	12 067
Total créances sur la clientèle	2 944 251	2 512 199	2 616 674

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2010	157 954
Dotations aux provisions sur opérations avec la clientèle	10 650
Reprise de provision sur opérations de clientèle	(6 754)
Provision sur les créances au 30/06/2011	161 850

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 303 611 KDT au 30/06/2011 contre 309 018 KDT au 30/06/2010, soit une diminution de 5 407 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<i>Titres de placement</i>			
▪ Bons de trésor	266 461	266 467	266 461
▪ Placements SICAV	29 563	34 537	29 768
▪ Créances rattachées	7 592	8 014	14 129
▪ Provisions sur placements	(5)		
Total portefeuille titres commercial	303 611	309 018	310 358

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 69 057 KDT au 30/06/2011 contre 61 742 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 7 315 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<i>Titres d'investissement</i>			
Obligations	13 223	9 536	8 736
Créances rattachées	449	319	253
Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)	(390)
Total titres d'investissement	13 282	9 465	8 599
<i>Titres de participations</i>			
Titres de participations libérés	57 033	59 516	57 033
Placements SICAR	5 124	5 124	5 124
Provisions sur placements SICAR	(2 820)	(2 662)	(2 872)
Provisions pour dépréciation titres	(7 487)	(10 201)	(10 800)
Créances rattachées	3 925	500	579
Total titres de participations	55 775	52 277	49 064
<i>Parts dans les entreprises liées</i>			
Parts dans les entreprises liées	911	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)	(911)
Total parts dans les entreprises liées	0	0	0
Total portefeuille d'investissement	69 057	61 742	57 663

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 147 659 KDT au 30/06/2011 contre 136 823 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 10 836 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/10	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 30/06/11	Amort. au 31/12/10	Dotations	Amort. au 30/06/11	Valeur nette au 30/06/11
Immobilisations incorporelles	41 152	190	41 342	(13 871)	(2 612)	(16 483)	24 859
Logiciels de Base	41 152	190	41 342	(13 871)	(2 612)	(16 483)	24 859
Immobilisations corporelles	173 940	7 573	181 513	(55 440)	(3 273)	(58 713)	122 800
Constructions	32 972	159	33 131	(13 141)	(706)	(13 847)	19 284
Terrains	4 734	0	4 734	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	2 234	0	2 234	(1 853)	(69)	(1 922)	312
Matériel & Mobilier	8 581	497	9 078	(5 519)	(255)	(5 774)	3 304
Matériel Informatique	25 979	979	26 958	(18 217)	(929)	(19 146)	7 812
Agencement Aménagement Installation	34 992	2 916	37 908	(16 710)	(1 314)	(18 024)	19 884
Immobilisations hors exploitation	34 726	0	34 726	0	0	0	34 726
Immobilisations en cours	29 722	3 022	32 744	0	0	0	32 744
Total valeurs immobilisées	215 092	7 763	222 855	(69 311)	(5 885)	(75 196)	147 659

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 137 628 KDT au 30/06/2011 contre 136 579 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 1 049 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Portefeuille encaissement	4	53	9
Dépôts et cautionnements	822	464	750
Compensation reçue	4 475	239	2 428
Débit à régulariser et divers	17 756	35 570	45 886
Position de change	6 226	3 348	5 516
Comptes d'ajustement devises débit	879	0	879
Débiteurs divers	5 232	5 334	2 650
Autres comptes de régularisation	4 759	13 472	13 591
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	0	1 500	342
Crédits directs et avances au personnel	61 677	46 252	55 191
Prêts sur fonds social	13 277	10 842	13 492
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 113	3 269	855
Autres titres	31 083	30 037	32 730
Provisions	(11 675)	(13 801)	(11 675)
Total autres actifs	137 628	136 579	162 644

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 153 000 KDT au 30/06/2011 contre un solde de 117 000 au 30/06/2010, soit une augmentation de 36 000 KDT.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30/06/2011 à 32 099 KDT contre 76 298 KDT au 30/06/2010, soit une diminution de 44 199 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Banques résidentes	8 010	67 392	38 893
Banques non résidentes	20 914	7 904	5 216
Etablissements financiers	3 080	934	14 448
Dettes rattachées	95	68	82
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	32 099	76 298	58 639

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30/06/2011 un solde de 3 289 867 KDT contre 3 120 736 KDT au 30/06/2010 enregistrant une augmentation de 169 131 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dépôts à vue	1 050 980	947 175	1 041 015
Comptes d'épargne	1 108 758	945 688	1 035 758
Bons de caisse	286 363	236 415	258 167
Comptes à terme	221 794	213 960	235 697
Autres produits financiers	55 858	83 235	74 330
Certificats de dépôts	484 000	558 500	506 500
Garanties sur opérations diverses	17 450	24 732	16 906
Autres sommes dues à la clientèle	60 743	109 071	60 215
Dettes rattachées	3 921	1 960	6 396
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 289 867	3 120 736	3 234 984

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30/06/2011 un solde de 86 674 KDT contre 37 223 KDT au 30/06/2010 soit une augmentation de 49 451 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Emprunts matérialisés	56 000	6 000	6 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	1 328	170	244
Ressources spéciales	29 092	30 838	30 137
Dettes rattachées ressources spéciales	254	215	330
Total emprunts et ressources spéciales	86 674	37 223	36 711

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 159 390 KDT au 30/06/2011 contre 117 050 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 42 340 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Provisions pour risques et charges (*)	8 871	8 334	8 233
Créditeurs divers	5 439	6 260	6 469
Charges à payer	18 650	15 517	21 810
Agios perçus d'avance	92	80	119
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188	2 188
Compensation	0	(925)	12
Agios exigibles sur ressources spéciales	501	501	501
Crédit à régulariser et divers	104 178	39 278	51 603
Exigibles après encaissement	15 131	41 997	36 134
Impôts et taxes	4 340	3 820	4 000
Total autres passifs	159 390	117 050	131 069

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 490	1 511	1 410
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799	1 799
Provision sur les comptes en devises	5 024	5 024	5 024
Provision pour dépréciation des immobilisations	558		
Total	8 871	8 334	8 233

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30/06/2011 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

En KDT	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Modif. Compt	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Actions propres	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultat reporté	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31/12/10	168 750	59 700	7 503	1 793	4 450	399	15 313	3 646	-	83 669	(102 348)	60 572	303 447
Affectation résultat bénéficiaire 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60 572	(60 572)	0
Variation du fonds social	-	-	-	-	-	-	95	-	-	-	-	-	95
Variation des créances rattachées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 131)	-	-	(2 131)
Variation des actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	(9)	-	-	-	(9)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 106	26 106
Situation des capitaux propres au 30/06/11	168 750	59 700	7 503	1 793	4 450	399	15 408	3 646	(9)	81 538	(41 776)	26 106	327 508

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30/06/2011 un solde de 300 750 KDT contre 384 687 KDT au 30/06/2010, soit une diminution de 83 937 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 338 514 KDT au 30/06/2011 contre 312 157 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 26 357 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Cautions, avals et autres garanties données	300 750	384 687	305 991
Crédits documentaires	338 514	312 157	319 535
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	639 264	696 844	625 526

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 149 593 KDT au 30/06/2011. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 282 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 149 311 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des Banques et de la clientèle. Ils totalisent 697 766 KDT au 30/06/2011 contre 569 636 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 128 130 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Garanties reçues de la clientèle	594 628	401 857	486 696
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	103 138	167 779	99 598
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	697 766	569 636	586 294

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE**

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de 127 084 KDT au 30/06/2010 à 145 927 KDT au 30/06/2011 enregistrant, ainsi, une augmentation de 18 843 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaires sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 101 156 KDT au 30/06/2011 contre 82 106 KDT au 30/06/2010 enregistrant, ainsi, une augmentation de 19 050 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Marché monétaire au jour le jour	1 122	457	1 158
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	11	8	104
Marché monétaire à terme	218	63	738
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 351	528	2 000
Opérations avec la clientèle			
Portefeuille effets	86 693	67 167	145 633
. Court terme	25 317	19 750	40 153
- Financement devises	2 691	2 060	4 370
- Court terme Dinar	22 626	17 690	35 784
. Moyen et long terme	61 376	47 417	105 480
Comptes courants débiteurs	7 112	8 750	17 642
Crédits sur ressources extérieures	360	432	823
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	1 119	377	974
Total opérations avec la clientèle	95 284	76 726	165 073
Autres intérêts et revenus assimilés			
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	0	0	87
Commission de compte	210	183	335
Commission de découvert	137	118	235
Commissions sur billets de trésorerie	2	11	19
Avals cautions et acceptations bancaires	2 246	2 330	4 372
Autres	1 926	2 210	4 564
Total autres intérêts et revenus assimilés	4 521	4 852	9 612
Total intérêts et revenus assimilés	101 156	82 106	176 685

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 25 149 KDT au 30/06/2011 contre 24 347 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 802 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>			
Effets à l'encaissement	619	683	1 360
Effets escomptés	2 463	2 123	4 449
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	1 795	1 601	3 460
Opérations de virements	1 464	1 372	2 865
Opérations sur titres	185	204	515
Règlement de succession	47	56	106
Sous total	6 573	6 039	12 755
<i>Commerce extérieur et change</i>			
Domiciliation et modification de titres	71	38	196
Remises documentaires	946	911	1 716
Opérations de change en compte	957	695	2 113
Commissions fixes sur chèques de voyage	1	2	4
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	324	312	698
Commissions sur prélèvements	97	84	172
Sous total	2 396	2 042	4 899
<i>Autres commissions</i>			
Etude	4 972	4 428	8 188
Frais de tenue de compte	4 009	3 387	6 711
Opérations monétiques	3 711	3 802	7 512
Récupérations de frais postaux	450	430	857
Autres	3 038	4 219	8 065
Sous total	16 180	16 266	31 333
Total commissions	25 149	24 347	48 987

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30/06/2011, un montant de 14 674 KDT contre 17 625 KDT au 30/06/2010, soit une diminution de 2 951 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Gains nets sur titres de placement	7 684	10 176	20 556
Gains nets sur opérations de change	6 990	7 449	14 856
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	14 674	17 625	35 412

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 4 948 KDT au 30/06/2011 contre 3 006 KDT au 30/06/2010, soit augmentation de 1 942 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dividendes	4 465	2 681	2 870
Intérêts sur Emprunts Obligataires	180	182	351
Autres revenus	303	143	247
Total	4 948	3 006	3468

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 45 068 KDT au 30/06/2010 à 57 035 KDT au 30/06/2011 enregistrant, ainsi, une augmentation de 11 967 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues ;
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30/06/2011 un solde de 55 674 KDT contre 44 037 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 11 637 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Interbancaire	486	2 868	3 733
Emprunt en devises auprès des correspondants	59	67	110
Autres	1 249	58	86
Sous total	1 794	2 993	3 929
Opérations avec la clientèle			
Dépôts à vue	3 726	3 015	6 065
Comptes d'épargne	16 201	12 344	26 978
Bons de caisse	5 771	5 222	10 149
Comptes à terme	4 724	5 395	10 746
Placements en Dinars convertibles	379	272	619
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	247	240	484
Certificats de dépôts	16 728	11 387	26 546
Sous total	47 776	37 875	81 587
Emprunts et ressources spéciales			
Charge sur emprunts extérieurs	348	371	761
Charge sur emprunts obligataires	3 124	2 448	4 750
Sous total	3 472	2 819	5 511
Autres intérêts et charges			
Appel d'offres	2 452	316	2 898
Autres	180	34	139
Sous total	2 632	350	3 037
Total intérêts encourus et charges assimilées	55 674	44 037	94 064

NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2011 à 4 535 KDT contre 8 697 KDT au 30/06/2010. Il s'analyse ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Dotation aux provisions sur créances douteuses	10 650	9 361	22 210
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	0	11 726	9 315
Reprise sur provisions sur créances douteuses	(6 754)	(12 767)	(17 630)
Pertes sur créances abandonnées			
Pertes couvertes par des provisions	0	1	1
Reprise (dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	639	376	(2 299)
Total	4 535	8 697	11 597

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 31 814 KDT au 30/06/2011 contre 27 026 KDT au 30/06/2010 enregistrant, ainsi, une augmentation de 4 788 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>			
Salaire de base	16 015	15 274	30 083
Heures supplémentaires	92	89	193
Indemnité de représentation	1 049	1 388	2 787
Indemnité de transport	2 001	1 914	3 764
Indemnité de fonction	1 216	897	2 142
Prime de technicité	175	139	290
Allocation salaire unique et allocation familiale	190	169	361
Autres indemnités servies	3 692	1 064	2 188
Total rémunération du personnel	24 430	20 934	41 808
<i>Charges sociales</i>			
CNSS-CAVIS.	4 568	3 652	7 651
Assurances groupes.	1 027	921	1 971
Total charges sociales	5 595	4 573	9 622
<i>Autres charges liées au personnel</i>			
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	327	89	519
Frais du service médical	22	27	58
Frais de formation bancaire.	479	505	755
Autres	961	898	1 887
Total autres charges liées au personnel	1 789	1 519	3 219
Total frais de personnel	31 814	27 026	54 649

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 12 294 KDT au 30/06/2011 contre 11 535 KDT au 30/06/2010, soit une augmentation de 759 KDT.

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts, taxes...)</i>	132	141	210
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>			
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>7 521</u>	<u>6 028</u>	<u>14 310</u>
Loyers	1 697	1 309	3 039
Entretien et réparations (confiés au tiers)	2 094	1 709	3 387
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	589	528	1 337
Prime d'assurances	318	251	474
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 823	2 231	6 073
<u>Transport et déplacement</u>	<u>84</u>	<u>94</u>	<u>170</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>4 557</u>	<u>5 272</u>	<u>10 958</u>
Annonces et insertions publicitaires	507	784	1 716
Fournitures de bureau	608	681	1 236
Documentation centrale	100	77	143
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	1 690	2 098	4 675
<i>Frais de téléphone</i>	<i>740</i>	<i>1 043</i>	<i>2 151</i>
<i>Lignes spécialisées</i>	<i>432</i>	<i>405</i>	<i>1 134</i>
<i>Web télégrammes</i>	<i>71</i>	<i>80</i>	<i>169</i>
<i>Frais SIBTEL</i>	<i>141</i>	<i>141</i>	<i>294</i>
<i>Frais postaux</i>	<i>306</i>	<i>429</i>	<i>927</i>
Frais d'actes et contentieux	95	127	210
Frais du conseil et d'assemblée	158	365	520
Participation au budget de l'APB	88	112	220
Dons et cotisations	25	37	63
Missions réceptions	291	249	580
Autres	995	742	1 595
<i>Total autres charges générales d'exploitation</i>	12 162	11 394	25 438
Total charges générales d'exploitation	12 294	11 535	25 648

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 25 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 330 771 KDT au 31/12/2010 à 171 229 KDT au 30/06/2011 enregistrant une diminution de 159 542 KDT.

Cette diminution résulte des flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation à hauteur de -197 809 KDT et des flux de trésorerie provenant des activités de financement à hauteur de 48 954 KDT et aux flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de -10 687 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 171 230 KDT s'analysent comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Liquidités et équivalents de liquidités actif	356 232	514 464	489 327
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	197 802	433 419	235 978
Liquidités et équivalents de liquidités sur les Banques	158 430	81 045	253 349
Liquidités et équivalents de liquidités passif	185 003	193 230	158 556
Liquidités et équivalents de liquidités sur les Banques	153 000	117 000	100 000
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	32 003	76 230	58 556
Liquidités et équivalents de liquidités	171 229	321 234	330 771

XXII.4 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2010

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OEET
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1000 Tunis - Tunisie
Tel: 70 749 111 Fax: 70 749 043

ENF - Cabinet Nej Fethi
Société inscrite au tableau de l'OEET
5 - Rue Saffera, Notre Dame
Mutuelle ville - 1000 Tunis - Tunisie
Tel: 71 841 112 Fax: 71 841 150

ATTIJARI BANK

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2011

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'ATTIJARI BANK couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation, en outre de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Eendue de l'examen limité

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance de révélation de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de ATTIJARI BANK au 30 juin 2011, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 19 août 2011



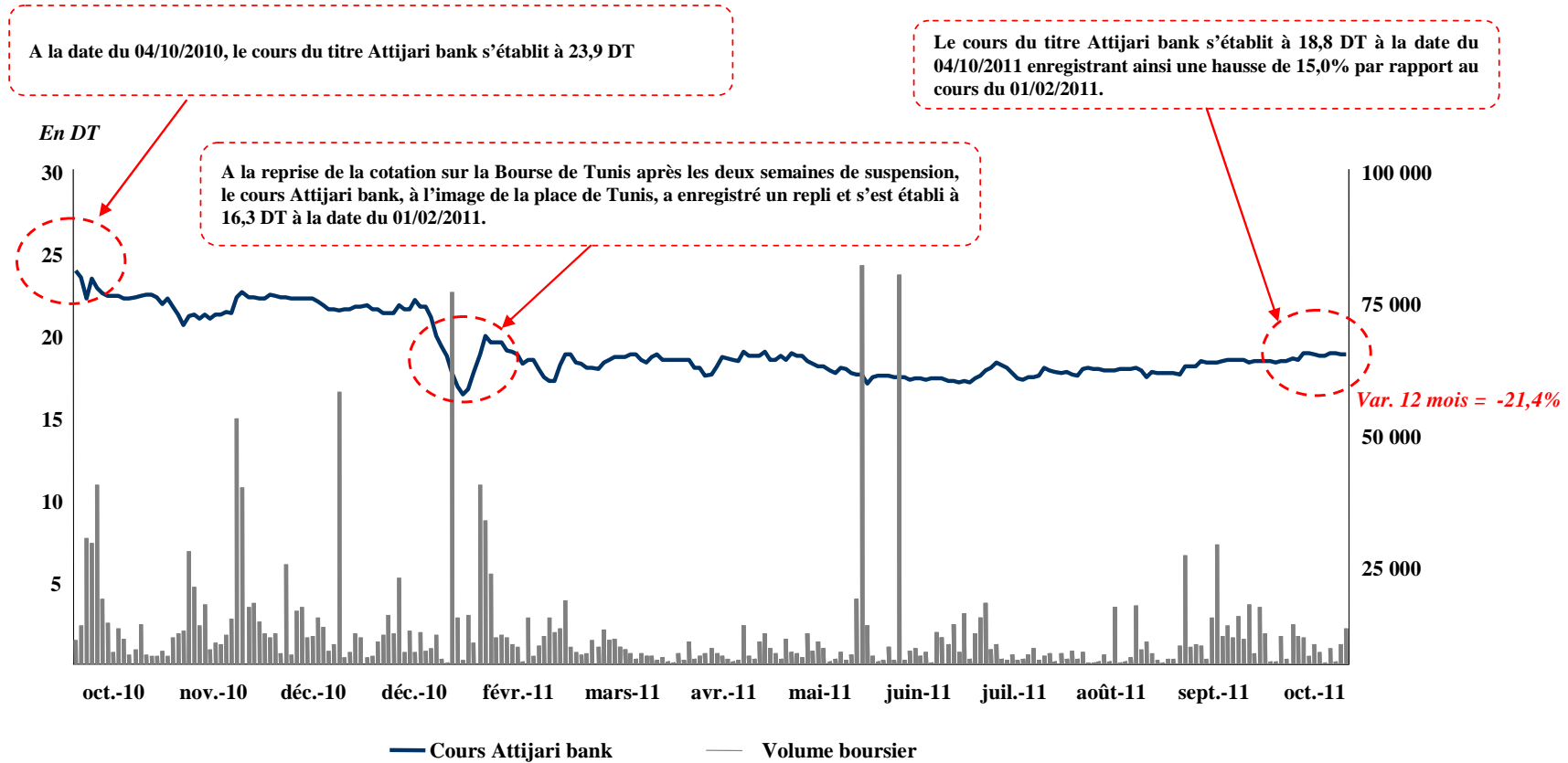
AMC Ernst & Young
Nooredine RAJJI



ENF - Cabinet Nej Fethi
Fethi NEJI

XXII.5 COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE ATTIJARI BANK

L'évolution du cours de bourse du titre Attijari bank sur les 12 derniers mois se présente comme suit



Le tableau des indicateurs de performance de Attijari bank, à la date du 04/10/2011, se présente comme suit :

INDICATEURS DE PERFORMANCE	2008	2009	2010	04/10/2011
Nominal (Dinars)	5	5	5	5
Nombre de titres admis	30 000 000	33 750 000	33 750 000	33 750 000
Cours de clôture (DT)	13,720	21,500	21,780	18,790
Plus haut de la période (DT)	17,300	24,500	24,500	18,790
Plus bas de la période (DT)	7,300	13,800	20,310	18,600
Nombre de titres traités	20 426 460	4 613 587	2 863 305	957 595
Volume des capitaux traités (KDT)	252 757	89 147	64 526	17 433
Capitalisation Boursière (KDT)	411 600	645 000	735 080	634 160
Rendement (%)	87,95%	62,17%	1,30%	-13,73%

Chapitre 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Attijari de Tunisie du 25 novembre 2005 a décidé la séparation des fonctions de président du conseil et du directeur général.

I.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de Attijari bank se décline de la manière suivante :

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat*	Adresse
M. Moncef CHAFFAR¹⁵	Lui-même	Président	2009-2011	Tunis
M. Mohamed EL KETTANI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
M. Hicham SEFFA¹⁶	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
M. Boubaker JAI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca
M. José REIG ECHEVESTE	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Madrid
M. Javier Hidalgo BLASQUEZ	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Madrid
M. M'hamed DRISS	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. M'zoughi MZABI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Hassan BERTAL	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Casablanca

Source : Attijari bank

* Mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/05/2009

I.2 FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA BANQUE

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Moncef CHAFFAR	Président du conseil d'administration*	30/11/2005	Tunis
M. Hicham SEFFA	Directeur Général**	21/02/2011	Tunis

Source : Attijari bank

* Mandat de président du conseil renouvelé par le conseil d'administration du 08/12/2006

** M. Hicham SEFFA est nommé en remplacement de M. El Moatassim BELGHAZI pour le restant de son mandat par le Conseil d'Administration du 21/02/2011 et coopté par l'Assemblée Générale Ordinaire du 09/05/2011.

¹⁵ Mandat de président du Conseil d'Administration renouvelé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2006

¹⁶ Coopté par le Conseil d'Administration du 21/02/2011 en remplacement de M. El Moatassim Belghazi pour le restant du mandat de ce dernier et nommé en tant que directeur général (Cooptation ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mai 2011).

I.3 PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA BANQUE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
M. Moncef CHAFFAR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur à Attijariwafa bank Europe ▪ Administrateur à CBAO (groupe Attijariwafa bank)
M. Mohamed EL KETTANI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général de ATTIJARIWAF BANK ▪ Responsable de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurances. ▪ Président du conseil de surveillance de WAFASALAF ▪ Membre du conseil de surveillance de WAF IMMOBILIER ▪ Membre du conseil de surveillance de WAFABAIL ▪ Vice président du conseil d'administration de la Société WAF ASSURANCE ▪ Président du conseil d'administration de la Société BCM Corporation ▪ Président du conseil d'administration de la Société OGM SA ▪ Président du conseil d'administration de la Société WAFACORP ▪ Vice président dans le GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES du Maroc ▪ Président du conseil d'administration de la Société DAR ADDAMANE ▪ Président du conseil d'administration de la Société FONDATION ACTUA ▪ Président du conseil d'administration de la Société FONDATION ATTIJARIWAF BANK
M. Hicham SEFFA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable du Pôle Services et Traitements Clientèle d'Attijariwafafa bank ▪ Membre du Comité Exécutif du Groupe Attijariwafa bank ▪ Président du C.A du GSIMT (Groupement Marocain de télé compensation) ▪ Administrateur au sein de Maroclear (Dépositaire Central titres au Maroc) ▪ Administrateur au sein d'Interbank (société de traitement monétique)
M. Hassan BERTAL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général Adjoint du groupe ATTIJARIWAF BANK, responsable de la banque de détail à l'international ▪ Responsable du pôle banque de l'entreprise à ATTIJARIWAF BANK ▪ Directeur Général et administrateur de BMCI Leasing ▪ Directeur Général de la société IVECO Maroc
M. Boubaker JAI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur général d'Attijariwafa bank responsable du pôle Supports et moyens ▪ Directeur général d'Attijariwafa bank responsable du pôle Banque de Financement et Investissement et filiales financières ▪ Directeur général d'Attijariwafa bank responsable du pôle Banque de Détail ▪ Directeur général d'Attijariwafa bank responsable (par intérim) du pôle Banque d'investissement et des marchés
M. José Reig ECHEVESTE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur dans le groupe SANTANDER
M. Javier Hidalgo BLASQUEZ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous directeur Général de la Société BMC ▪ Directeur de la branche Banque d'Entreprises
M. M'hamed DRISS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PDG de la société gérante de l'hôtel MARHABA & MARHABA CLUB ▪ PDG de la société gérante de l'hôtel TOUR KHALAF ▪ PDG du COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE ▪ PDG de la société AQUACULTURE TUNISIENNE ▪ DGA de la société SALWA CITE gérante de l'hôtel « TEJ MARHABA » ▪ DGA de la société hôtelière touristique gérante des hôtels « SALEM » & « SALEM ROYAL » ▪ DGA de la société MARHABA BELVEDERE gérante de l'hôtel « SHERATON » ▪ DGA de la société gérante de l'hôtel « IMPERIAL MARHABA » ▪ DGA de la société ECHIFA CLINIQUE « LES OLIVIERS » ▪ DGA de la société de Mise en Valeurs et de Développement Agricole « M'RAISSA »

M. M'zoughi M'ZABI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général de la Société ROYAL GARDEN PALACE ▪ Président Directeur Général de la Société PALM AZUR ▪ Président Directeur Général de la Société ATLANTIDE ▪ Président Directeur Général de la Société MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE ▪ Président Directeur Général de la Société MAGHREB INVEST ▪ Président Directeur Général de la Société CARTHAGO OIL COMPANY
---------------------------	--

Source : Attijari bank

I.4 MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Moncef CHAFFAR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant
M. Mohamed EL KETTANI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de Bank AI AMAL ▪ Administrateur de DAR ADDAMANE ▪ Administrateur de l'APSF
M. Hicham SEFFA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la Société ATTIJARI LEASING ▪ Administrateur de la Société Attijari SICAR ▪ Administrateur de la Société Attijari Gestion ▪ Administrateur de la Société Attijari Finances ▪ Administrateur de la Société Attijari Intermédiation
M. Boubaker JAI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur du Centre Monétique Interbancaire ▪ Administrateur de VISA INTERNATIONAL zone CEMA
M. José Reig ECHEVESTE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur d'Attijariwafa bank
M. Javier Hidalgo BLASQUEZ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la Société AMERICAN EXPRESS ▪ Administrateur de la Société DINERS ESPANIA SA ▪ Administrateur de la Société SANTANDER DE LEASING ▪ Administrateur de la Société BANSALEASING SA ▪ Administrateur de la Société ATTIJARIWAFI BANK
M. M'hamed DRISS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la Société hôtelière SAHARA DOUZ ▪ Administrateur de la Société INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR ▪ Administrateur de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR ▪ Administrateur de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT
M. M'zoughi MZABI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la Société ROYAL GARDEN PALACE ▪ Administrateur de la Société PALM AZUR ▪ Administrateur de la Société ATLANTIDE ▪ Administrateur de la Société MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE ▪ Administrateur de la Société MAGHREB INVEST ▪ Administrateur de la Société ARTES

Source : Attijari bank

II. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE POUR L'EXERCICE 2010

II.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2010

Les Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2010 se déclinent comme suit :

Organe de direction ou d'administration	Rémunérations brutes (En KDT)	Avantages en nature
Membres de Direction	398	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voitures de fonction ▪ Bons d'essence ▪ Loyer logement ▪ Frais d'électricité, eau et téléphone
Président du Conseil d'Administration	320	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voiture de fonction ▪ Bons d'essence
Membres du Conseil d'Administration	30* -	

Source : Attijari bank

* : jetons de présence

II.2 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres du Conseil d'Administration et de Direction	Créances Bilan (En DT)	Engagements par signature (En DT)	Total Engagements (En DT)	Total Engagements Pondérés (En DT)	Agios Réservés (En DT)	Provisions constituées (En DT)
Groupe DRISS	15 023 927	1 458 532	16 482 459	15 322 229	113 216	599 931
Groupe MZABI	18 407 093	6 196 820	24 603 912	21 358 977	547	-
Princesse Holding	40 974 375	57 606 001	98 580 376	83 377 468	-	-
TOTAL	74 405 395	65 261 353	139 666 747	120 058 674	113 763	599 931

Source : Attijari bank

III. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nom	Adresse	Mandat
AMC Ernst & Young, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Noureddine HAJJI	Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie Tél. : 70 749 111 Fax : 70 749 045 E-mail : noureddine.hajji@ev.com.tn	2009- 2011*
CNF Cabinet NEJI Fethi, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Fethi NEJI	5 rue Sufeitala Notredame Mutuelle ville 1002 Tunis –Tunisie Tél. : 71 23 87 56 Fax : 71 23 87 56 E-mail : neji.fethi@nf.tn.com	2010 – 2012**

* Assemblée Générale Ordinaire du 22/05/2009

** Assemblée Générale Ordinaire du 04/06/2010

IV. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL OU AVEC UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Néant.

Chapitre 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

I. EVOLUTION RÉCENTE ET ORIENTATIONS

I.1 EVOLUTION RECENTE

Le tableau ci-après retrace l'évolution des principaux indicateurs d'activité de Attijari bank entre le 1^{er} semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011 :

En KDT	du	du	au	au	Var.	au
	01/04/11	01/04/10	30/06/2011	30/06/2010		31/12/10
	au	au				
	30/06/11	30/06/10				
Produits d'exploitation bancaire	74 280	67 462	145 927*	127 084*	15,3%	264 552*
Intérêts et revenus assimilés	51 427	42 955	101 157	82 106*	23,2%	176 685
Commissions (en produits)	13 884	12 753	25 149	24 347	3,3%	48 987
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 691	11 413	14 674*	17 625*	(16,7%)	35 412
Revenus du portefeuille d'investissement	1 278	341	4 948	3 006	64,6%	3 468
Charges d'exploitation bancaires	28 278	23 598	57 035*	45 068	26,6%	97 151
Intérêts encourus et charges assimilées	27 521	23 005	55 674*	44 037	26,4%	94 064
Commissions encourues	757	593	1 361	1 031	32,0%	3 087
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	<i>n.s</i>	0
Produit net bancaire	46 002	43 864	88 892*	82 016*	8,4%	167 401
Autres produits d'exploitation	662	931	1 290	932	38,4%	2 038
Charges opératoires dont :	22 014	20 255	44 108*	38 561*	14,4%	80 297
Frais de personnel	16 165	13 830	31 814	27 026	17,7%	54 649
Charges générales d'exploitation	5 849	6 425	12 294*	11 535*	6,6%	25 648
Structure du portefeuille			372 668	370 760*	0,5%	368 021
Portefeuille Titres Commercial			303 611*	309 018*	-1,7%	310 358
Portefeuille Titres d'Investissement			69 057*	61 742	11,8%	57 663
Encours des crédits à la clientèle			2 944 251*	2 512 199*	17,2%	2 616 674
Encours des dépôts dont :			3 289 867*	3 120 736*	5,4%	3 234 984
Dépôts à vue			1 050 980	947 175*	11,0%	1 041 015
Comptes d'épargne			1 108 758	945 688	17,2%	1 035 758
Emprunts et ressources spéciales			86 674*	37 223	132,9%	36 711
Capitaux Propres¹⁷			327 508*	265 541*	23,3%	303 447

Source : Attijari bank

* Ces indicateurs ont été mis à jour sur la base des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2011 par rapport à ceux publiés au Bulletin Officiel du CMF n° 3899 du 19/07/2011.

Les dépôts de la clientèle s'établissent à 3 289,9 MDT au 30/06/2011 vs 3 120,7 MDT au 30/06/2010 enregistrant ainsi une croissance de 5,4% sur la période considérée. Cette évolution est due essentiellement aux actions commerciales entreprises par la Banque mais aussi au développement de

¹⁷ Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de la période du deuxième semestre 2011 et 2010. Ils sont présentés après affectation des résultats au 31/12/2010

son réseau d'agences commerciales. En effet, au cours du premier semestre 2011, Attijari bank a poursuivi sa stratégie d'expansion de réseau, avec l'ouverture de 6 nouveaux points de vente portant, ainsi, le nombre total des agences à 175 à fin juin 2011 contre 151 à fin juin 2010.

A fin juin 2011, les créances clients s'établissent à 2 944,3 MDT vs 2 512,2 MDT au 30/06/2010, enregistrant ainsi une croissance de 17,2% sur la période étudiée.

La Banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 88 892 KDT au 30/06/2011 vs 82 016 KDT au 30/06/2010 enregistrant une évolution de 8,4% sur cette période, due essentiellement à la combinaison des éléments suivants :

- la hausse de la marge sur les commissions de 472 KDT ;
- la croissance de la marge d'intérêt global de 7 413 KDT ;
- le repli des résultats sur les opérations de marché de 1 009 KDT.

I.2 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Suite aux événements qu'a connu le pays depuis le mois de janvier 2011, Attijari bank a pris les mesures nécessaires en vue d'assurer la continuité de l'activité et de préserver les intérêts des clients.

En effet, la Banque a subi des dégâts matériels au niveau de certains points de vente. La valeur comptable nette des immobilisations endommagées s'élève à 1 174 KDT dont 50,0% couverts par les assurances. Le coût de remplacement de ces immobilisations est estimé à 2 016 KDT.

Dans ce cadre, un Comité de crise a été créé dans le but de mettre en place un plan d'action de réouverture. Ce comité a mobilisé toutes les entités de la Banque.

Les mesures de sécurisation des personnes et des biens au niveau des agences ont été arrêtées aussi bien à titre préventif que dans le cas de troubles survenus à proximité des agences ou dans le cas de survenance de dégâts matériels.

Sur le plan activité, la Banque a mis en place le programme MOUSANADA destiné aux clients fidèles de Attijari bank PME-PMI, ayant une activité industrielle, commerciale ou de service, faisant face à des difficultés conjoncturelles suites aux derniers événements et empêchant le fonctionnement normal de leur entreprise.

Sur le plan social, les négociations entreprises avec les partenaires sociaux ont donné lieu à l'intégration de 91 intérimaires. L'année 2011 a été marquée également par l'augmentation de 200,0% du budget consacré à l'intéressement dans le cadre d'une approche de récompense des efforts du personnel ayant brillamment conduit à la réalisation des objectifs assignés.

Dès l'installation du nouveau management de la Banque, un plan de développement stratégique a été mis en place et dévoilé au public. Ce plan vise à positionner la Banque comme un acteur de référence sur le marché tunisien et fixe des objectifs ambitieux de développement à l'horizon 2015.

Les principales axes du plan de développement se présentent comme suit :

- Banque universelle fortement présente sur l'ensemble des segments de marchés Particuliers et Entreprises ;
- Contribution active à la performance du système bancaire tunisien : gouvernance modèle et respect des ratios prudentiels ;
- Réalisation de performances financières et génération d'un retour sur investissement intéressant.

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes. Cette méthodologie se décline en deux grands axes :

- Analyse systématique des leviers de création de valeur :
 - ✓ focalisation sur les priorités ;
 - ✓ groupes de travail pluridisciplinaires ;
 - ✓ capitalisation sur les meilleures pratiques de Attijariwafa bank ;
 - ✓ gestion proactive du passif ;

- ✓ recouvrement ;
- ✓ apurement des suspens.
- Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir :
 - ✓ la Banque de détail ;
 - ✓ la Banque d'Entreprise ;
 - ✓ la Banque d'Investissement ;
 - ✓ les fonctions transversales.

La réalisation de ce plan devra permettre à la Banque de retrouver ses équilibres fondamentaux et une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

A travers son projet de développement, et forte de l'appui de ses partenaires, Attijari bank entend également contribuer au développement économique du pays et s'inscrire dans une logique de coopération économique entre les pays du Maghreb.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

II.1 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ENTRE LE REALISE ET LE PREVISIONNEL 2010

La confrontation des réalisations de l'exercice 2010 par rapport aux prévisions établies en 2010 et publiées au niveau du Document de Référence « Attijari bank 2010 » enregistré par le CMF en date du 14 décembre 2010 a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont énumérés ci-dessous :

En KDT	Prévisions 2010	Réalisations 2010	Ecarts	Taux de réalisation	Commentaires
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 080 090	3 234 984	154 894	105,0%	Ecart imputable essentiellement aux dépôts à vue et des comptes d'épargne.
Crédits à la clientèle	2 583 561	2 616 674	33 113	101,3%	Dépassement des prévisions ayant concerné aussi bien les crédits court terme que les crédits moyen et long termes.
Emprunts et ressources spéciales	86 181	36 711	(49 470)	(42,6%)	L'opération d'émission d'emprunt obligataire de 50 MDT prévue en 2010 a été déclenchée dans l'année, mais sa clôture a été réalisée début 2011.
Dotations aux provisions/créances	20 152	11 597	(8 555)	(57,5%)	Amélioration de la qualité des actifs et dynamisation de l'effort de recouvrement.
Charges générales d'exploitation	22 784	25 648	2 864	+112,6%	Accroissement des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (6 073 réalisé contre 4 462 initialement prévue).
Dotations aux amortissements/immobilisation	9 051	11 467	2 416	+126,6%	Evolution imputable principalement au changement de la durée d'amortissement du nouveau système d'information suite aux recommandations des Commissaires aux Comptes.
Impôt sur les bénéfices	1 140	3 729	2 589	+327,1%	Encaissement de dividendes reçus des SICAV n'ont pas été prévu initialement et une surestimation des provisions déductibles

II.2 ANALYSE DES MODIFICATIONS OPERÉES PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2011-2014

Par rapport aux prévisions publiées au niveau du Document de Référence « Attijari bank 2010 », certaines modifications ont été opérées tenant compte des réalisations enregistrées au 30/06/2011 et à quelques mises à jour apportées au niveau des hypothèses de travail notamment la baisse du TMM.

II.2.1 Passif

a) Banque Centrale et CCP

En MDT	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	Commentaire
Ancien BP	0	0	0	0	Le déficit de trésorerie est supposé être résorbé par le recours aux ressources de la BCT.
Nouveau BP	255,5	119,9	231,8	229,01	
Ecarts	+255,5	+119,9	+231,8	+229,01	

b) Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, BCT, CCP et TGT

En MDT	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	Commentaire
Ancien BP	135,3	143,4	151,6	159,8	Modification suite à l'hypothèse retenue au niveau de la rubrique BCT et CCP.
Nouveau BP	55,7	52,9	50,3	47,8	
Ecarts	(79,6)	(90,5)	(101,3)	(112,0)	

c) Dépôts et avoirs de la clientèle

En MDT	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	Commentaire
Ancien BP	3 291,0	3 548,9	3 780,6	4 031,6	Actualisation tenant compte des réalisations à fin juin 2011 et des objectifs de dynamisation de la collecte des dépôts clientèle.
Nouveau BP	3 416,0	3 821,8	4 272,9	4 787,7	
Ecarts	+125,0	+272,9	+492,3	+756,1	

d) Emprunts et ressources spéciales

En MDT	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	Commentaire
Ancien BP	178,8	199,9	208,9	210,0	Initialement, il a été prévu d'émettre en 2011 deux emprunts obligataires pour un montant total de 100 MDT contre une réalisation de 50 MDT.
Nouveau BP	87,5	128,6	157,6	178,6	
Ecarts	(91,3)	(71,3)	(51,3)	(31,4)	

II.2.2 Actif

a) Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

En MDT	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	Commentaire
Ancien BP	393,3	399,1	408,7	421,1	Suite aux modifications des encours prévisionnels des dépôts clientèle qui impactent le niveau de la réserve obligatoire auprès de la BCT dont les taux sont supposés constants en 2011 et 2012 avec un retour aux taux habituels à partir de 2013.
Nouveau BP	285,0	293,1	442,2	468,8	
Ecarts	(108,3)	(106,0)	+33,5	+47,7	

b) Créances sur les établissements bancaires et financiers

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	174,3	178,1	180,2	181,2	Changement tenant compte du niveau des créances sur les organismes financiers réalisées à fin juin 2011.
Nouveau BP	244,5	249,7	252,3	254,4	
Ecarts	+70,2	+71,6	+72,1	+73,2	

c) Créances sur la clientèle

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	2 799,9	3 123,9	3 426,0	3 638,5	Actualisation selon les réalisations à fin juin 2011 et l'objectif cible en matière de croissance de l'activité de distribution des crédits.
Nouveau BP	3 075,7	3 410,9	3 855,7	4 364,7	
Ecarts	+275,8	+287,0	+429,7	+726,2	

d) Portefeuille titre commercial

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	388,8	394,4	380,0	395,6	Abandon de l'hypothèse de réinvestissement sur le marché boursier de l'excédent de trésorerie.
Nouveau BP	304,2	319,8	335,4	351,0	
Ecarts	(84,6)	(74,6)	(44,6)	(44,6)	

e) Portefeuille titre d'investissement

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	70,5	84,5	83,7	83,7	Actualisation suite à la souscription de la Banque à l'emprunt obligataire émis par la BNA et l'abandon de la projection de nouvelles participations de 15 MDT en 2011.
Nouveau BP	64,9	64,1	60,5	60,5	
Ecarts	(5,6)	(20,4)	(23,2)	(23,2)	

f) Valeurs immobilisés

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	149,0	150,9	151,8	150,8	Modifications consécutives à la révision à la hausse du budget du nouveau siège, au changement de la durée d'amortissement du système d'information DELTA, au planning actualisé d'achèvement et de déménagement au nouveau siège et le plan de sortie des biens logés en immobilisations hors exploitation.
Nouveau BP	175,4	164,9	151,7	139,0	
Ecarts	+26,4	+14,0	(0,1)	(10,9)	

II.2.3 Compte de résultat

a) Intérêts et revenus assimilés

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	188,5	191,9	198,1	201,7	Modifications suite à l'actualisation des encours crédits et de l'hypothèse d'évolution du TMM.
Nouveau BP	198,6	217,4	244,6	276,1	
Ecarts	+10,1	+25,5	+46,5	+74,4	

b) Commissions perçues

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	56,2	67,8	75,2	80,8	M Compte tenu des réalisations de

Nouveau BP	53,7	61,9	69,1	76,4	l'exercice 2010.
Ecarts	(2,5)	(5,9)	(6,1)	(4,4)	

c) Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	36,7	39,9	41,5	42,8	Suite à la variation des encours Portefeuille titre commercial.
Nouveau BP	30,8	32,2	33,8	35,2	
Ecarts	(5,9)	(7,7)	(7,7)	(7,6)	

d) Revenus du portefeuille d'investissement

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	3,2	3,2	3,2	3,7	Changement suite à l'amélioration de la situation financière de certaines filiales permettant une contribution plus importante dans la formation du PNB de la Banque.
Nouveau BP	5,2	5,2	5,3	5,3	
Ecarts	+2,0	+2,0	+2,1	+1,6	

e) Intérêts encourus et charges assimilées

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	89,8	88,9	88,2	86,7	Changement consécutif à la révision des encours prévisionnels des dépôts clientèle.
Nouveau BP	101,6	100,7	110,7	126,1	
Ecarts	+11,8	+11,8	+22,5	+39,4	

f) Produit Net Bancaire

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	192,7	211,6	227,4	239,6	Résultante des changements des produits et des charges d'exploitation bancaire.
Nouveau BP	183,9	213,2	239,2	264,1	
Ecarts	(8,8)	+1,6	+11,8	+24,5	

g) Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs / créances, hors bilan et passif

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	19,0	21,2	23,3	24,7	Révision traduisant la consolidation de l'effort de provisionnement.
Nouveau BP	15,9	31,8	32,9	31,5	
Ecarts	(3,1)	+10,6	+9,6	(6,8)	

h) Frais de personnel

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	58,7	63,7	69,1	74,9	Changement tenant compte des réalisations observées au 1er semestre 2011. L'hypothèse d'évolution de 8,5% a été maintenue sur la période 2011-2015.
Nouveau BP	62,3	67,5	73,3	79,5	
Ecarts	+3,6	+3,8	+4,2	+4,6	

i) Charges générales d'exploitation

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	24,5	25,6	28,0	30,7	Changement tenant compte des réalisations observées en 2011. L'hypothèse d'évolution de 9,5% a été maintenue sur la période 2011-2015.
Nouveau BP	25,1	26,5	29,0	31,8	
Ecarts	+0,6	+0,9	+1,0	+1,1	

j) Dotations aux amortissements

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	10,5	14,2	17,1	18,0	Changement de la durée d'amortissement du système d'information DELTA (recommandation CAC), révision à la hausse du budget du nouveau siège et la mise à jour du plan d'investissement de la banque.
Nouveau BP	12,9	18,9	23,1	24,2	
Ecart	2,4	4,7	5,9	6,2	

k) Impôts sur les bénéfices

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	24,7	26,7	27,5	27,9	Modification du bénéfice fiscal suite aux divers changements énumérés ci-dessus.
Nouveau BP	23,7	23,3	28,2	33,3	
Ecart	(1,0)	(3,4)	+0,7	+5,4	

l) Résultat Net

En MDT	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	Commentaire
Ancien BP	57,6	62,3	64,3	65,2	Résultat des divers changements cités ci-dessus.
Nouveau BP	48,8	48,3	55,9	66,9	
Ecart	(8,8)	(14,0)	(8,4)	+1,7	

La Banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de cinq ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La Banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

II.3 LES PREVISIONS 2011-2015

Les prévisions de Attijari bank qui couvrent la période 2011-2015 ont été élaboré sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010 et des hypothèses retenues lors de l'ancien Business Plan avec certaines modifications tenant compte des changements qui se sont opérés sur la scène nationale.

Les prévisions de clôture de l'exercice 2011 ont été arrêtées sur la base des réalisations au 30/06/2011. Ces états financiers prévisionnels ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 30/09/2011.

II.3.1 Les hypothèses de prévisions retenues

Libellé	Hypothèses
1. TMM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TMM de 3,25 pour les 3 derniers mois de 2011 ▪ Un taux annuel moyen de 4% sur le reste de la période
2. Réserves obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le taux de la réserve obligatoire appliqué en 2011 est celui en vigueur édicté par la BCT à la date de l'élaboration du business plan à savoir 2%. En 2012, il est supposé que ce taux sera maintenu au même niveau que celui de 2011. ▪ Pour le reste de la période du Business Plan à savoir 2013-2015, l'hypothèse prévoit un retour aux taux habituels moyens (10,0%) de la réserve obligatoire.
ACTIF	
3. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'hypothèse de travail retenue prévoit pour la caisse dinars une moyenne de 150 KDT par agence et l'indexation des fonds IBS à hauteur de 0,18% sur les dépôts à vue et des comptes d'épargne en fin de période. ▪ La caisse devises représente 5,0% des dépôts à vue en devises estimés à 20,0% de la totalité des dépôts à vue. ▪ La rubrique « Banque Centrale comptes ordinaires » regroupe le reliquat à constituer de la réserve obligatoire en vigueur à la date d'élaboration du business plan et le montant non affecté des avoirs pécuniaires de la Banque qui représente en moyenne 1,5% de la Réserve Obligatoire. ▪ La rubrique « Banque Centrale placements NOSTRO » enregistrera une baisse annuelle de 3,0%.
4. Créances sur la Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les créances sur la clientèle, la Banque prévoit une croissance annuelle moyenne de 13,6% sur la période 2011-2015. Les crédits court terme devrait enregistrer un taux de croissance annuel moyen de 17,2% alors que celui des crédits moyen et long termes se situerait à 14,2%. L'objectif étant d'optimiser la structure du portefeuille escompte en favorisant les crédits court terme. ▪ L'encours des arrangements, consolidations, impayés et contentieux a été estimé en pourcentage de l'encours du portefeuille escompte avec une baisse traduisant l'amélioration de la qualité des actifs. Ce pourcentage passerait de 11,7% en 2011 à 7,0% en 2015.
5. Portefeuille titre commercial	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Banque prévoit un accroissement des placements en Bon de Trésor de 20 MDT chaque année sur la période 2012-2015. Les tombées annuelles sont supposées être renouvelées. ▪ Par contre, la Banque prévoit la cession progressive des placements en titres SICAV sur toute la période couverte par le business plan à concurrence de 5 MDT annuellement. Sur ces cessions, il est prévu de réaliser des plus-values à hauteur de 250 KDT, soit l'équivalent d'un taux de 5,0%.

6. Portefeuille titre d'investissement

- La baisse de obligations s'explique par le remboursement de l'emprunt Tunisie Leasing de 0,8 MDT en 2012, de l'emprunt sous forme de titres participatifs de Attijari Intermédiation de 3,5 MDT à fin 2013 et de l'emprunt subordonné Attijari Leasing de 2,750 MDT en 2015.
- Il est à noter que le remboursement des titres participatifs de Attijari Intermédiation dépendra de la décision du Conseil d'Administration. Pour le besoin de la simulation, il est prévu que cet emprunt sera remboursé à son échéance.
- Concernant les titres de participations, la Banque ne compte pas augmenter davantage ses parts dans les filiales et poursuivra sa politique de cession des titres non performants. Ce business plan ne tient pas compte des montants à céder relatifs aux participations non performantes.
- En matière de couverture des dépréciations des titres, les provisions étaient à hauteur de 18,94% de la valeur brute des participations en 2010.
- A fin juin 2011, ce taux se situe à 13,13% et il est maintenu à ce niveau pour la période à venir et ce à titre prudentiel. Par ailleurs, il est attendu que ce taux baisse suite à l'amélioration de la situation déjà observée des filiales et la cession éventuelle des participations non performantes.

7. Valeurs immobilisées

- La Banque envisage de poursuivre sa politique de proximité et ce par l'extension de son réseau d'agences et la rénovation du réseau existant. La période couverte par le business plan, connaîtra une évolution des investissements en mobiliers et immobiliers selon une cadence d'ouverture de 20 agences par an.
- En ce qui concerne le nouveau siège, l'achèvement des travaux est imminent. Le début du déménagement est prévu à partir du premier trimestre 2012. Il est à signaler que le coût de ce projet a fait l'objet d'une révision passant de 45,0 MDT à 65,2 MDT, une hausse qui a été validée par le Conseil d'Administration.
- Dans le cadre de son activité de recouvrement, la Banque a récupéré en 2008, sous forme de dations en paiement, une résidence semi achevée et qui a été classée parmi les immobilisations hors exploitation.
- La résidence a été confiée à la nouvelle filiale Attijari Immobilière pour achever les travaux et procéder à la cession des appartements la composant. L'opération de commercialisation devrait démarrer incessamment. Le coût d'achèvement de la résidence est estimé à 5,5 MDT.
- Dans ce même cadre, la Banque a récupéré des biens et ont été comptabilisés parmi les immobilisations hors exploitation.
- Un plan de sortie de ces immobilisations a été arrêté et prévoit leur cession progressive d'ici l'année 2015.
- Pour le besoin de traitements des immobilisations en cours, l'hypothèse de travail retenue prévoit de reclasser, avec une année de décalage, 50,0% des investissements annuels relatifs aux nouvelles agences estimés à 3,5 MDT.
- Il est envisagé aussi, de céder courant le 2ème trimestre 2013, l'immeuble sis au 95 avenue de la liberté. Ce Business Plan ne tient pas compte des produits exceptionnels éventuellement à réaliser sur cette cession.

PASSIF

8. Dépôts et avoirs de la clientèle

- La politique commerciale de la banque en matière de dépôts de la clientèle vise à faire évoluer leurs volumes sur la période 2011-2015 à un taux de croissance annuel moyen de 10,7%.
- La collecte sera orientée essentiellement vers les dépôts les moins rémunérés, en l'occurrence les dépôts à vue et les comptes d'épargne qui devraient augmenter durant la période 2011-2015 respectivement, de 9,8% et 15,5%.
- Les dépôts sous forme de placements (DAT et CD) devraient progresser de 5,9% durant la période couverte par le Business plan.
- Les nouvelles agences généreront des dépôts additionnels de 2,7 MDT par agence pendant leur premier exercice d'activité
- La part des DAV rémunérés est estimée à 12,2% de l'encours des dépôts à vue avec les objectifs de :
 - ✓ maximiser la rémunération des TRE ;
 - ✓ orienter les DAV des institutionnels rémunérés au TMM-0,25% vers d'autres produits (CD et DAT) ;
 - ✓ réduire le taux de rémunération jusqu'à la limite du taux plancher de 2,0%.

9. Emprunts et ressources spéciales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour la période restante 2012-2015, il est prévu de procéder à des émissions d'Emprunts Obligataires annuelles de 50 MDT de maturité 5 ans. ▪ Le taux à appliquer sera en fonction des taux en vigueur à la date concernée. Le TMM retenu pour le besoin de la simulation est égal à 4,0%. 																														
10. Capitaux propres et politique de distribution de dividendes¹⁸	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le capital social de Attijari bank sera augmenté d'un montant maximum de 26,666 MDT par la conversion des OCA « Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank et la réalisation de l'augmentation de capital complémentaire d'un montant maximum de 3,333 MDT réservés aux porteurs des OCA qui auront opté pour la conversion et qui, en outre, auront demandé à souscrire aux actions émises dans les mêmes conditions de l'augmentation réalisée en 2009. ▪ Compte tenu des résultats prévisionnels dans le cadre de ce Business Plan, il est envisagé un acquittement en 2011 de la charge intégrale d'impôt relative à l'exercice et l'apurement des reports déficitaires des années 2004, 2005, 2006 et 2007. ▪ Sur le reliquat du résultat, la Banque envisage de s'acquitter d'un dividende vis-à-vis de ses actionnaires à hauteur du 6% du capital social. ▪ Les exercices 2012 à 2015 verront la distribution des dividendes et des prélèvements pour le fond social de la banque détaillée comme suit : 																														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #003366; color: white;"> <th>En KDT</th> <th>2011^P</th> <th>2012^P</th> <th>2013^P</th> <th>2014^P</th> <th>2015^P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Div (6% du capital)</td> <td>10 125</td> <td>11 925</td> <td>11 925</td> <td>11 925</td> <td>11 925</td> </tr> <tr> <td>Super dividende</td> <td>0</td> <td>34 000</td> <td>40 000</td> <td>51 000</td> <td>65 000</td> </tr> <tr> <td>Fonds social</td> <td>0</td> <td>500</td> <td>500</td> <td>500</td> <td>500</td> </tr> <tr style="font-weight: bold;"> <td>Résultats distribuables</td> <td>10 125</td> <td>46 425</td> <td>52 425</td> <td>63 425</td> <td>77 425</td> </tr> </tbody> </table>		En KDT	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	Div (6% du capital)	10 125	11 925	11 925	11 925	11 925	Super dividende	0	34 000	40 000	51 000	65 000	Fonds social	0	500	500	500	500	Résultats distribuables	10 125	46 425	52 425	63 425	77 425
En KDT	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P																										
Div (6% du capital)	10 125	11 925	11 925	11 925	11 925																										
Super dividende	0	34 000	40 000	51 000	65 000																										
Fonds social	0	500	500	500	500																										
Résultats distribuables	10 125	46 425	52 425	63 425	77 425																										
11. Intérêts et revenus assimilés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En matière de rendement net d'agios réservés, les taux suivants sont appliqués pour la période couverte par le Business Plan : <ul style="list-style-type: none"> ✓ un taux de 7,0% sur les découverts en compte ; ✓ un taux de 6,0% pour les crédits court terme en Dinars ; ✓ un taux de 1,8% pour les crédits court terme en devises ; ✓ un taux de 7,1% pour les crédits moyen et long terme. ▪ Compte tenu de ces hypothèses, le taux de rendement moyen des crédits par décaissement s'établirait comme suit : 																														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #003366; color: white;"> <th></th> <th>2011^P</th> <th>2012^P</th> <th>2013^P</th> <th>2014^P</th> <th>2015^P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>6,07%</td> <td>5,89%</td> <td>5,99%</td> <td>6,07%</td> <td>6,14%</td> </tr> </tbody> </table>			2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P		6,07%	5,89%	5,99%	6,07%	6,14%																		
	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P																										
	6,07%	5,89%	5,99%	6,07%	6,14%																										
12. Commissions perçues	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les commissions progresseraient avec un taux de croissance annuel moyen de 11,6% sur la période 2010-2015 et ce grâce à une offre diversifiée et innovante des produits et services et l'amélioration de la qualité de service 																														
13. Revenus Portefeuille titre commercial et opérations financières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour ce qui est des produits des placements, la Banque estime un rendement annuel moyen de 5,9% sur la période 2010-2015 au titre du revenu des placements en bons de Trésor. ▪ Le gain net sur opérations de change connaîtrait un accroissement dégressif de 5,0% en 2012 à 1,0% en 2015. 																														
14. Revenus du portefeuille titre d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il est composé essentiellement des dividendes reçus des filiales. La Banque projette un taux de croissance annuel moyen de 8,97% suite à l'amélioration de la situation financière des filiales. 																														

¹⁸ Attijari bank s'engage à mettre à jour ses prévisions et de les publier dès la réalisation de l'opération de conversion des OCA et de l'augmentation de capital complémentaire.

15. Intérêts encourus et charges assimilées
- En matière de rémunération, les taux suivants seront retenus sur la période couverte par le business plan :
 - ✓ un taux moyen de rémunération des DAV constant de 0,7% sur toute la période 2011-2015 ;
 - ✓ un taux de rémunération de l'épargne égal 2,8% ;
 - ✓ un taux de rémunération des certificats de dépôts qui décroît passant de 5,03% en 2011 à 4,5% en 2015 ;
 - ✓ un taux de rémunération des Bons de Caisse, des Dépôts à Terme et des autres produits financiers qui augmente légèrement de 0,1 point annuellement passant de 3,5% en 2011 à 3,9% en 2015.

- Compte tenu de ces hypothèses, le coût global des dépôts clientèle s'établirait comme suit :

2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
2,58%	2,57%	2,51%	2,51%	2,51%

16. Dotations aux provisions et corrections des valeurs sur créances, hors bilan et passif

- Les Dotations sont estimées sur la base du ratio du coût de risque que la Banque s'efforce de maîtriser son évolution grâce à l'amélioration de la qualité de ses actifs.

2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
0,42%	0,75%	0,7%	0,6%	0,5%

- Durant la période couverte par la Business Plan, la Banque continuera à provisionner les risques de non récupération des actifs douteux et veillera à atteindre les objectifs fixés par la Banque Centrale de Tunisie en matière de taux d'actifs classés et de taux de couverture.

Libellé	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Taux des actifs classés	9,2%	8,4%	7,7%	7%	6,3%
Taux de couverture	65,72%	74,52%	83,35%	91,52%	98,85%

17. Frais de personnel

- La Banque prévoit une augmentation annuelle de 8,5% de ses frais de personnel.

II.3.2 Actif prévisionnel

a) Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Caisse Dinars	27 099	27 900	30 900	33 900	36 900	39 900
Caisse Devises	5 336	10 570	11 838	13 259	14 850	16 632
IBS	1 690	4 079	4 655	5 290	6 012	6 833
Banque Centrale comptes ordinaires	23 961	69 345	77 582	226 391	252 340	281 387
Banque Centrale placements NOSTRO	177 791	172 457	167 283	162 265	157 397	152 675
Centres de chèques postaux et TGT	338	1 708	1 911	2 136	2 394	2 687
Créances rattachées	101	259	251	243	236	229
(-) Provisions	(1 282)	(1 282)	(1 282)	(1 282)	(1 282)	(1 282)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 034	285 035	293 139	442 202	468 846	499 062

b) Créances sur les établissements bancaires et financiers

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Créances sur les banques résidentes	128 473	30 000	31 000	32 000	33 000	34 000
Créances sur banques non résidentes	124 876	128 622	131 194	132 113	132 773	133 304
Créances sur les établissements financiers	83 219	85 716	87 430	88 042	88 483	88 837
Créances rattachées	128	132	134	135	136	137
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	336 696	244 470	249 759	252 291	254 392	256 278

c) Créances sur la clientèle

En KDT	2010 ^f	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
Comptes débiteurs de la clientèle	192 817	204 000	213 000	224 000	233 000	240 000
Créances rattachées	6 917	7 194	7 512	7 900	8 217	8 464
Total comptes débiteurs	199 734	211 194	220 512	231 900	241 217	248 464
Autres concours à la clientèle	0	0	0	0	0	0
Portefeuille escompte	2 314 719	2 746 974	3 115 826	3 574 036	4 100 492	4 705 493
- Crédits court terme	776 554	939 630	1 073 527	1 256 027	1 469 551	1 719 375
- Crédits moyen et long terme	1 538 165	1 807 344	2 042 299	2 318 010	2 630 941	2 986 118
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 838	4 045	5 600	5 800	6 000	6 200
Arrangements, rééchelonnements et consolidations (dont impayés et contentieux)	288 322	321 421	311 583	321 663	328 039	329 385
Provisions pour créances douteuses et Agios réservés	(211 326)	(230 020)	(264 540)	(300 054)	(334 048)	(365 760)
Créances rattachées	6 320	11 539	13 088	15 013	17 224	19 765
Total autres concours à la clientèle	2 404 873	2 853 959	3 181 557	3 616 458	4 117 707	4 695 082
Crédits sur ressources spéciales	12 067	10 498	8 929	7 360	5 791	4 222
Total créances sur la clientèle	2 616 674	3 075 651	3 410 997	3 855 718	4 364 715	4 947 768

d) Portefeuille titres commercial

En KDT	2010 ^f	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
Titres de placement						
- Bons de Trésor	266 461	266 461	286 461	306 461	326 461	346 461
- Créances rattachées	14 129	7 994	8 594	9 194	9 794	10 394
- Placements Titres de transaction	0	0	0	0	0	0
- Placements SICAV	29 768	29 768	24 768	19 768	14 768	9 768
- Provisions sur placements SICAV	0	0	0	0	0	0
Total portefeuille titres commercial	310 358	304 223	319 823	335 423	351 023	366 623

e) Portefeuille titres d'investissement

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Titres d'investissement						
Obligations	8 363	12 050	11 250	7 750	7 750	5 000
Autres titres d'investissement	373	373	373	373	373	373
Créances rattachées	253	337	315	217	217	140
(-) Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)	(390)	(390)	(390)	(390)
Total titres d'investissement	8 599	12 370	11 548	7 950	7 950	5 123
Titres de participations						
Titres de participations libérés	57 033	57 033	57 033	57 033	57 033	57 033
Placements SICAR	5 124	5 124	5 124	5 124	5 124	5 124
(-) Provisions sur placements SICAR	(2 872)	(2 820)	(2 820)	(2 820)	(2 820)	(2 820)
(-) Provisions pour dépréciation titres	(10 800)	(7 487)	(7 487)	(7 487)	(7 487)	(7 487)
Créances rattachées	579	713	713	713	713	713
Total titres de participations	49 064	52 562	52 562	52 562	52 562	52 562
Parts dans les entreprises liées						
Parts dans les entreprises liées	911	911	911	911	911	911
(-) Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)	(911)	(911)	(911)	(911)
Total parts dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0
Total portefeuille d'investissement	57 663	64 933	64 110	60 512	60 512	57 685

f) Valeurs immobilisées

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Immobilisation incorporelle						
Logiciels de Base	41 152	45 063	49 563	53 063	56 563	60 063
(-) Amortissements	(13 871)	(20 087)	(27 803)	(36 685)	(46 083)	(55 147)
Sous total	27 281	24 976	21 760	16 378	10 481	4 917
Constructions						
Constructions	32 972	36 040	102 363	104 127	107 627	111 127
Terrains	4 734	4 734	4 734	3 801	3 801	3 801
Matériel Roulant	2 234	2 435	2 585	2 735	2 885	3 035
Matériel & Mobilier	8 581	9 181	11 981	12 381	12 781	13 181
Matériel Informatique	25 979	27 675	29 075	30 475	31 875	33 275
Agencement Aménagement Installation	34 992	41 592	47 257	52 922	58 587	64 252
Immobilisations hors exploitation	34 726	25 773	11 495	6 171	3 086	0
Immobilisations en cours	29 722	65 206	7 041	8 791	8 791	8 791
(-) Amortissements	(55 440)	(62 189)	(73 411)	(86 049)	(100 892)	(116 477)
Sous total	118 500	150 445	143 119	135 353	128 540	120 985
Total valeurs immobilisées	145 781	175 422	164 880	151 731	139 020	125 901

II.3.3 *Passif prévisionnel*

a) Dépôts et avoirs de la BCT, CCP, TGT

Cette rubrique représente le montant de refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie sous forme d'appel d'offres afin d'assurer l'équilibre bilanciel emplois/ressources.

En KDT	2010 ^r	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
Appels d'offres	100 000	255 461	119 869	231 784	229 016	235 240
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	100 000	255 461	119 869	231 784	229 016	235 240

b) Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

En KDT	2010 ^r	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
Banques résidentes	38 893	36 949	35 101	33 346	31 679	30 095
Banques non résidentes	5 216	4 956	4 708	4 472	4 249	4 036
Etablissements financiers	14 448	13 725	13 039	12 387	11 768	11 179
Dettes rattachées	82	78	74	70	67	63
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	58 639	55 707	52 922	50 276	47 762	45 374

c) Dépôts et avoirs de la clientèle

En KDT	2010 ^r	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
Dépôts à vue	1 041 015	1 057 000	1 183 840	1 325 901	1 485 009	1 663 210
Comptes d'épargne	1 035 758	1 209 000	1 402 440	1 612 806	1 854 727	2 132 936
Bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	568 194	590 000	619 500	656 670	702 637	758 848
Certificats de dépôts	506 500	460 000	506 000	556 600	612 260	673 486
Autres sommes dues à la clientèle	83 518	100 000	110 000	121 000	133 100	146 410
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 234 984	3 416 000	3 821 780	4 272 977	4 787 733	5 374 890

d) Emprunts et ressources spéciales

En KDT	2010 ^r	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
Emprunts matérialisés	6 000	6 000	6 000	4 000	4 000	4 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	244	245	245	104	104	104
Ressources spéciales	30 137	28 568	26 999	25 430	23 861	22 292
Dettes rattachées ressources spéciales	330	440	417	393	370	346
Emprunt obligataire	0	50 000	92 857	125 714	148 571	161 429
Dettes rattachées sur emprunt obligataire	0	2 231	2 107	1 945	1 743	1 503
Total emprunts et ressources spéciales	36 711	87 484	128 625	157 586	178 649	189 673

e) Capitaux propres

En KDT	2010 ^f	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
Capital souscrit	168 750	168 750	198 748	198 748	198 748	198 748
Primes liées au capital	59 700	59 700	119 701	119 701	119 701	119 701
Réserves légales	7 503	7 503	8 076	10 527	13 327	16 709
Autres réserves	2 192	2 192	2 192	2 192	2 192	2 192
Fonds social	15 313	15 313	15 813	16 313	16 813	17 313
Écart de réévaluation	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646
Titres assimilés à des capitaux propres	80 000	80 000	0	0	0	0
Dettes rattachées	3 669	3 669	0	0	0	0
Résultats reportes	(97 898)	(37 325)	761	139	769	841
Résultat de la période	60 572	48 785	48 254	55 854	66 879	81 382
Actions propres	0	(9)	0	0	0	0
Total capitaux propres	303 447	352 223	397 192	407 121	422 075	440 532

II.3.4 Etat de résultat prévisionnel

a) Intérêts et revenus assimilés

En KDT	2010 ^f	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
Opérations avec les établissements bancaires et financiers						
Marché monétaire au jour le jour	1 158	3 221	1 885	2 138	2 382	2 621
Placement en devises auprès des corresp. étrang.	104	475	585	684	779	871
Marché monétaire à terme	738	639	244	249	255	260
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 000	4 335	2 714	3 072	3 416	3 752
Opérations avec la clientèle						
Portefeuille effets	145 633	167 943	186 662	212 348	242 530	276 749
Court terme	40 153	41 181	50 000	59 105	70 357	83 326
- Financement devises	4 370	4 497	4 455	4 321	4 190	4 059
- Court terme Dinar	35 784	36 684	45 545	54 783	66 167	79 266
Moyen et long terme.	105 480	126 762	136 662	153 243	172 174	193 423
Comptes courants débiteurs.	17 642	14 077	14 595	15 142	15 675	16 058
Crédits sur ressources extérieures.	823	720	675	644	613	582
Intérêts perçus sur créances immobilisées dout.ou litg.	974	2 239	2 350	2 443	2 540	2 639
Total opérations avec la clientèle	165 073	184 979	204 283	230 577	261 358	296 029
Autres intérêts et revenus assimilés						
Marché monétaire (BCT)	87	-	-	-	-	-
Commission de compte.	335	403	432	463	492	529
Commission de découvert.	235	274	672	708	711	713
Commissions sur billets de trésorerie.	19	5	20	20	20	19
Avals cautions et acceptations bancaires.	4 372	4 816	5 353	5 426	5 450	5 394
Autres	4 563	3 751	3 939	4 289	4 671	5 085
Total autres intérêts et revenus assimilés	9 612	9 250	10 416	10 907	11 343	11 740
Total intérêts et revenus assimilés	176 685	198 563	217 412	244 555	276 116	311 521

b) Commissions

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
<i>Effets chèques et opérations diverses</i>						
Effets & chèques à l'encaissement.	1 360	1 715	2 164	2 413	2 762	2 933
Effets escomptés.	4 449	5 299	6 147	7 390	8 438	9 458
Opérations par chèq. en Dinar ou en D. convertible.	3 460	3 781	4 379	3 621	3 253	3 767
Opérations de virements.	2 865	2 945	3 129	3 313	3 497	3 681
Opérations sur titres.	515	420	430	440	450	450
Règlement de succession.	106	130	140	150	160	160
Sous total	12 755	14 290	16 389	17 327	18 560	20 449
<i>Commerce extérieur et change</i>						
Domiciliation et modification de titres.	196	240	240	240	240	240
Remises documentaires.	1 716	1 900	2 185	2 513	2 890	3 323
Opérations de change en compte.	2 113	1 950	2 243	2 579	2 966	3 411
Commissions fixes sur chèques de voyage.	4	1	1	1	2	2
Commissions perçues sur corresp. étrangers.	698	750	1 250	1 550	1 750	1 750
Commissions sur prélèvement	172	200	210	220	230	240
Sous total	4 899	5 041	6 129	7 103	8 077	8 965
<i>Autres commissions</i>						
Etude	8 188	11 330	13 638	16 397	19 711	23 689
Frais de tenue de compte.	6 711	8 413	9 479	10 425	10 955	11 278
Opérations monétiques	7 512	7 656	8 059	8 461	8 864	9 267
Récupérations de frais postaux.	857	900	950	1 000	1 050	1 100
Autres	8 065	6 063	7 276	8 367	9 204	9 940
Sous total	31 333	34 361	39 401	44 651	49 784	55 274
Total commissions	48 987	53 693	61 919	69 081	76 421	84 688

c) Gain sur portefeuille titres commercial et opérations financières

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
<i>Gain net sur titres de transaction</i>						
Bons de trésor	-	-	-	-	-	-
Autres titres de transaction	-	-	-	-	-	-
Total gain net sur titres de transaction	0	0	0	0	0	0
<i>Gain net sur titres de placement</i>						
Bons de trésor	20 556	15 721	16 311	17 491	18 671	19 851
Reprise sur provisions sur titres SICAV	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions sur titres SICAV	-	-	-	-	-	-
Total gain net sur titres de placement	20 556	15 721	16 311	17 491	18 671	19 851
<i>Gain net sur opérations de change</i>						
	14 856	15 117	15 873	16 349	16 513	16 678
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	35 412	30 839	32 184	33 841	35 184	36 529

d) Intérêts encourus et charges assimilées

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Opérations avec les établissements bancaires et financiers						
Interbancaire	3 733	1 529	1 441	1 369	1 300	1 235
Emprunt en devises auprès des correspondants.	110	76	72	69	65	62
Autres	86	2 499	2 511	2 524	2 536	2 549
Sous total	3 929	4 103	4 025	3 961	3 902	3 847
Opérations avec la clientèle						
Dépôts à vue	6 065	7 343	7 843	8 784	9 838	11 019
Comptes d'épargne	26 978	31 427	36 560	42 213	48 545	55 827
Bons de caisse	10 149	10 611	11 298	12 252	13 403	14 790
Comptes à terme	10 746	8 685	9 248	10 028	10 970	12 105
Placements en Dinars convertibles	619	697	742	804	880	971
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	484	454	483	524	573	633
Certificats de dépôts	26 546	24 312	24 150	23 909	26 299	28 929
Sous total	81 587	83 528	90 324	98 515	110 510	124 274
Emprunts et ressources spéciales						
Charges sur emprunts extérieurs	761	729	730	725	720	721
Charges sur emprunts obligataires	4 750	6 511	2 798	4 412	5 882	6 895
Sous total	5 511	7 240	3 528	5 137	6 602	7 616
Autres intérêts et charges						
Appel d'offres	2 898	6 500	2 600	2 888	4 875	4 875
Pension BTA	-	-	-	-	-	-
Injection	-	-	-	-	-	-
Autres	139	180	181	182	183	184
Sous total	3 037	6 680	2 781	3 069	5 058	5 059
Total intérêts encourus et charges assimilées	94 064	101 551	100 657	110 683	126 072	140 796

e) Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Dotation nette aux provisions sur créances douteuses	(11 597)	(15 931)	(31 838)	(32 921)	(31 500)	(29 325)
Dotation aux provisions sur autres éléments du passif	-	-	-	-	-	-
Total provisions et corrections de valeurs	(11 597)	(15 931)	(31 838)	(32 921)	(31 500)	(29 325)

f) Frais de personnel

En KDT	2010 ^r	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
<i>Salaires et complément de salaires</i>						
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement).	30 083	32 030	34 753	37 707	40 912	44 390
Indemnités complémentaires de salaire	9 176	9 064	9 835	10 671	11 578	12 562
Allocation salaire unique & allocation familiale.	361	380	412	447	485	526
Autres indemnités servies	2 188	6 461	7 010	7 606	8 252	8 954
Total salaires et complément de salaires	41 808	47 935	52 010	56 431	61 227	66 432
<i>Charges sociales</i>						
CNSS-CAVIS.	7 651	8 679	9 417	10 218	11 086	12 029
Assurances groupes.	1 971	2 054	2 228	2 418	2 623	2 846
Total charges sociales	9 622	10 733	11 645	12 635	13 709	14 875
<i>Autres charges liées au personnel</i>						
Taxes de formation professionnelle & Foprolos	519	654	709	770	835	906
Frais du service médical	58	44	48	52	57	62
Frais de formation bancaire.	755	958	1 039	1 127	1 223	1 327
Autres	1 887	1 923	2 087	2 264	2 456	2 665
Total autres charges liées au personnel	3 219	3 579	3 883	4 213	4 571	4 960
Total frais de personnel	54 649	62 247	67 539	73 279	79 508	86 266

g) Charges générales d'exploitation

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)	210	263	288	316	346	379
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>						
Travaux fournitures et services extérieurs	14 310	15 551	16 606	18 199	19 944	21 858
Loyers.	3 039	3 903	4 293	4 705	5 156	5 651
Entretien et réparations (confiés au tiers).	3 387	4 187	4 106	4 500	4 932	5 405
Travaux et façons exécutées par tiers.	-	-	-	-	-	-
Fourn. faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	1 337	1 178	1 295	1 420	1 556	1 705
Prime d'assurances.	474	637	700	767	841	922
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires.	6 073	5 646	6 211	6 806	7 459	8 175
Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)	170	168	184	202	221	243
Frais divers de gestion	10 958	9 117	9 411	10 313	11 303	12 387
Annonces et insertions publicitaires.	1 716	1 013	1 115	1 222	1 339	1 467
Fournitures de bureau.	1 236	1 217	1 338	1 467	1 607	1 762
Documentation centrale.	143	200	220	241	264	290
Affranchissements téléphone & télex & teleg.	4 675	3 380	3 100	3 397	3 723	4 080
Frais d'actes et contentieux.	210	190	209	229	251	275
Frais du conseil et d'assemblée.	520	316	348	381	418	458
Participation au budget de l'APB.	220	176	193	212	232	254
Dons et cotisations.	63	50	55	60	66	72
Missions réceptions.	580	584	642	704	771	845
Autres	1 596	1 991	2 191	2 401	2 631	2 883
dont frais de traitement des opérations monétiques	840	1 109	1 220	1 337	1 465	1 606
et autres honoraires d'assistance et d'expertise	756	882	971	1 064	1 166	1 278
Total autres charges générale d'exploitation	25 438	24 835	26 201	28 714	31 469	34 487
Total charges générales d'exploitation	25 648	25 098	26 489	29 030	31 815	34 867

II.3.5 Les états financiers prévisionnels

a) Bilan prévisionnel

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
ACTIF						
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	235 034	285 035	293 139	442 202	468 846	499 062
Créances sur les établissements bancaires et financiers	336 696	244 470	249 759	252 291	254 392	256 278
Créances sur la clientèle	2 616 674	3 075 651	3 410 997	3 855 718	4 364 715	4 947 768
Portefeuille titres commercial	310 358	304 223	319 823	335 423	351 023	366 623
Portefeuille d'investissement	57 663	64 933	64 110	60 512	60 512	57 685
Valeurs immobilisées	145 781	175 422	164 880	151 731	139 020	125 901
Autres actifs	162 644	153 783	170 550	192 786	218 236	247 388
TOTAL ACTIF	3 864 850	4 303 517	4 673 259	5 290 662	5 856 744	6 500 705
PASSIF						
Dépôts et avoirs de la BCT, CCP et TGT	100 000	255 461	119 869	231 784	229 016	235 240
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	58 639	55 707	52 922	50 276	47 762	45 374
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 234 984	3 416 000	3 821 780	4 272 977	4 787 733	5 374 890
Emprunts et ressources spéciales	36 711	87 484	128 625	157 586	178 649	189 673
Autres passifs	131 069	136 640	152 871	170 919	191 509	214 996
TOTAL PASSIF	3 561 403	3 951 293	4 276 067	4 883 542	5 434 669	6 060 173
CAPITAUX PROPRES						
Capital	168 750	168 750	198 748	198 748	198 748	198 748
Réserves	84 708	84 708	145 782	148 733	152 033	155 915
Actions propres	-	(9)	-	-	-	-
Autres capitaux propres	87 315	87 315	3 646	3 646	3 646	3 646
Résultats reportés	(97 898)	(37 325)	761	139	769	841
Résultat net	60 572	48 785	48 254	55 854	66 879	81 382
TOTAL CAPITAUX PROPRES	303 447	352 224	397 192	407 121	422 075	440 532
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 864 850	4 303 517	4 673 259	5 290 662	5 856 744	6 500 705

b) Etat de résultat prévisionnel

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
Intérêts et revenus assimilés	176 685	198 563	217 412	244 555	276 116	311 521
Commissions (en produits)	48 987	53 693	61 919	69 081	76 421	84 688
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	35 412	30 839	32 184	33 841	35 184	36 529
Revenus du portefeuille d'investissement	3 468	5 223	5 249	5 276	5 302	5 329
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	264 552	288 318	316 765	352 752	393 023	438 067
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
Intérêts encourus et charges assimilées	94 064	101 551	100 657	110 683	126 072	140 796
Commissions encourues	3 087	2 846	2 860	2 875	2 889	2 903
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	97 151	104 397	103 518	113 558	128 961	143 699
PRODUIT NET BANCAIRE	167 401	183 920	213 247	239 194	264 062	294 368
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	(11 597)	(15 931)	(31 838)	(32 921)	(31 500)	(29 325)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs / portefeuille d'investissement	534	3 364	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	2 038	3 062	3 100	3 150	3 200	3 250
Frais de personnel	(54 649)	(62 247)	(67 539)	(73 279)	(79 508)	(86 266)
Charges générales d'exploitation	(25 648)	(25 098)	(26 489)	(29 030)	(31 815)	(34 867)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(11 467)	(12 965)	(18 938)	(23 052)	(24 240)	(24 649)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	66 612	74 106	71 544	84 062	100 199	122 511
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(2 311)	(1 584)	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(3 729)	(23 738)	(23 291)	(28 208)	(33 320)	(41 129)
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	60 572	48 785	48 254	55 854	66 879	81 382
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	60 572	48 785	48 254	55 854	66 879	81 382

c) Etat des engagements hors bilan prévisionnels

En KDT	2010 ^r	2011 ^p	2012 ^p	2013 ^p	2014 ^p	2015 ^p
PASSIFS EVENTUELS						
Cautions, avals et autres garanties données	305 991	310 000	325 500	341 775	358 864	376 807
Crédits documentaires	319 535	340 000	357 000	374 850	393 593	413 272
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	625 526	650 000	682 500	716 625	752 456	790 079
ENGAGEMENTS DONNES						
Engagements de financement donnés	150 890	174 150	191 851	214 940	241 461	271 582
Engagements sur titres	38	720	720	720	720	721
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	150 928	174 870	192 571	215 660	242 181	272 303
ENGAGEMENTS RECUS						
Engagements de financement reçus	-	-	-	-	-	-
Garanties reçues	586 294	395 579	461 508	538 425	592 268	651 494
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	586 294	395 579	461 508	538 425	592 268	651 494

d) Etat des flux de trésorerie prévisionnels

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Activités d'exploitation						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	230 755	273 307	294 292	329 004	368 139	412 047
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(102 751)	(101 760)	(107 337)	(113 889)	(129 190)	(143 967)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(25 349)	(2 497)	(1 714)	(612)	(440)	(354)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(390 164)	(477 394)	(369 549)	(479 846)	(542 674)	(614 518)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	437 784	181 016	405 780	451 197	514 756	587 157
Titres de placement	46 640	15 722	1 311	2 491	3 671	4 851
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(68 163)	(62 247)	(67 039)	(73 279)	(79 508)	(86 266)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(28 294)	(9 800)	(21 243)	(27 475)	(30 980)	(34 896)
Impôt sur les bénéfices	(2 143)	(23 738)	(23 291)	(28 208)	(33 320)	(41 129)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	98 315	(207 690)	111 220	59 383	70 454	82 925
Activités d'investissement						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	3 074	5 005	5 272	5 374	5 302	5 406
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	1 747	(323)	800	3 500	0	2 750
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(28 470)	(42 606)	(8 396)	(8 372)	(13 279)	(13 279)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(23 649)	(37 923)	(2 324)	502	(7 977)	(5 124)
Activités de financement						
Emissions d'actions	-	-	89 999	-	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts	(70 000)	50 000	(37 143)	30 857	22 857	12 857
Augmentation / diminution ressources spéciales	(2 270)	(1 569)	(1 569)	(1 569)	(1 569)	(1 569)
Dividendes et autres distributions	-	-	(10 125)	(45 925)	(51 925)	(62 925)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements	(72 270)	48 431	41 162	(16 637)	(30 637)	(51 637)
Incidence des variations des taux de change	-	-	-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	2 396	(197 182)	150 059	43 248	31 840	26 164
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	328 375	330 771	133 589	283 647	326 895	358 734
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	330 771	133 898	283 647	326 895	358 734	384 899

III. INDICATEURS ET RATIOS PRÉVISIONNELS

III.1 PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'EXPLOITATION

En KDT	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Dépôts & avoirs de la clientèle	3 234 984	3 416 000	3 821 780	4 272 977	4 787 733	5 374 890
Créances nettes sur la clientèle	2 616 674	3 075 651	3 410 997	3 855 718	4 364 715	4 947 768
Créances douteuses et litigieuses	309 241	350 000	355 000	360 000	365 000	370 000
Total capitaux propres avant résultat	242 875	303 438	348 938	351 267	355 196	359 150
Capital social	168 750	168 750	198 748	198 748	198 748	198 748
Total bilan	3 864 850	4 303 517	4 673 259	5 290 662	5 856 744	6 500 705
PNB	167 401	183 920	213 247	239 194	264 062	294 368
Commissions nettes	45 900	50 847	59 058	66 206	73 532	81 785
Frais d'exploitation	91 764	100 310	112 966	125 361	135 563	145 782
Frais personnel	54 649	62 247	67 539	73 279	79 508	86 266
Dotations aux amortissements	11 467	12 965	18 938	23 052	24 240	24 649
Dotations aux provisions	157 954	173 885	205 722	238 643	270 143	299 468
Agios réservés	53 372	56 136	58 818	61 411	63 905	66 292
Provisions et agios réservés	211 326	230 020	264 540	300 054	334 048	365 760
Résultat d'exploitation	66 612	74 106	71 544	84 062	100 199	122 511
Résultat net	60 572	48 785	48 254	55 854	66 879	81 382
Dividendes	-	-	10 125	45 925	51 925	62 925

III.2 PRINCIPAUX RATIOS

III.2.1 Ratios de Structure

Libellé	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Total capitaux propres / Total bilan	7,9%	8,2%	8,5%	7,7%	7,2%	6,8%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	83,7%	79,4%	81,8%	80,8%	81,7%	82,7%
Créances nettes sur la clientèle / Total bilan	67,7%	71,5%	73,0%	72,9%	74,5%	76,1%
Dépôts de la clientèle / Créances nettes sur la clientèle	123,6%	111,1%	112,0%	110,8%	109,7%	108,6%

III.2.2 Ratios de Productivité

Libellé	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Coefficient d'exploitation	54,8%	54,5%	53,0%	51,8%	51,3%	49,5%
Commissions nettes / Masse salariale	84,0%	81,7%	87,4%	90,3%	92,5%	94,8%
Masse salariale / Produit Net Bancaire	32,7%	33,8%	31,7%	30,6%	30,1%	29,3%

III.2.3 Ratios de rentabilité

Libellé	2010 ^F	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
ROE = (résultat net / capitaux propres avant résultat)	24,9%	16,1%	13,8%	15,9%	18,8%	22,7%
ROA = Résultat net / total actif moyen	1,6%	1,2%	1,1%	1,2%	1,2%	1,3%
Résultat net / Produit Net Bancaire	36,2%	26,6%	22,6%	24,0%	25,3%	27,6%
Produit Net Bancaire / Total Bilan	4,3%	4,3%	4,6%	4,5%	4,5%	4,5%
Dividendes / Capital social	-	-	5,1%	23,1%	27,1%	31,7%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	27,4%	27,6%	27,7%	27,7%	27,8%	27,8%

III.2.4 Ratio de risque

Libellé	2011 ^P	2012 ^P	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	3 793 000	4 245 000	4 703 000	5 250 000	5 865 000
Créances clientèle (classe 0 et 1)	3 443 000	3 890 000	4 343 000	4 885 000	5 495 000
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	350 000	355 000	360 000	365 000	370 000
Provisions	173 885	205 722	238 643	270 143	299 468
Agios réservés	56 136	58 818	61 411	63 905	66 292
Provisions & Agios réservés (c)	230 021	264 540	300 054	334 048	365 760
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c) / (a)	6,06%	6,23%	6,38%	6,36%	6,24%
Taux des créances classées (b) / (a)	9,23%	8,36%	7,65%	6,95%	6,31%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses (c) / (b)	65,72%	74,52%	83,35%	91,52%	98,85%

Source : Attijari bank

ATTIJARI BANK

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2011 A 2015

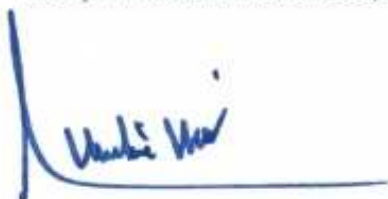
Nous avons examiné les données prévisionnelles d'ATTIJARI BANK pour la période allant de 2011 à 2015 établies dans le cadre de la publication de la note de l'opération d'augmentation du capital social de ATTIJARI BANK suite à la conversion d'obligations «OCA ATTIJARI BANK 2006» en actions ATTIJARI BANK d'un montant de 26,666 MDT et de l'augmentation de capital complémentaire d'un montant de 3,333 MDT (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat, un état des engagements hors bilan et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 03 octobre 2011



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

ANNEXE: RATINGS DEFINITIONS

Foreign & Local Currency Ratings

CI's international credit ratings assess the likelihood that an entity (*sovereign, bank or corporate*) will repay its foreign currency or local currency financial obligations in a timely manner. Both foreign currency and local currency ratings are internationally comparable assessments.

For banks and corporates, foreign currency ratings take into account sovereign-related risks including transfer and convertibility risk and the risk that the sovereign may be unable or unwilling to service its foreign currency obligations. Local currency ratings assess the likelihood of payment in local currency and unlike foreign currency ratings exclude transfer and convertibility risk. Foreign and local currency ratings take into account economic, financial and country risks that may affect an entity's creditworthiness. For banks and corporates, both types of ratings take into account the likelihood of external support in the event of financial difficulties.

Ratings assigned to banks and corporates are generally not higher than the local and foreign currency ratings assigned by CI to the relevant sovereign government. However, it may be possible for an issuer with particular strengths and attributes such as inherent financial strength, geographically diversified cash flow, significant foreign assets, and guaranteed external support, to be rated above the sovereign.

The following rating scale applies to both foreign currency and local currency ratings. Short-term ratings assess the time period up to one year.

Long-Term Issuer Ratings

Investment Grade

- AAA** The highest credit quality. Exceptional capacity for timely fulfilment of financial obligations and most unlikely to be affected by any foreseeable adversity. Extremely strong financial condition and very positive non-financial factors.
- AA** Very high credit quality. Very strong capacity for timely fulfilment of financial obligations. Unlikely to have repayment problems over the long term and unquestioned over the short and medium terms. Adverse changes in business, economic and financial conditions unlikely to affect the institution significantly.
- A** High credit quality. Strong capacity for timely fulfilment of financial obligations. Possesses many favourable credit characteristics but may be vulnerable slightly to adverse changes in business, economic and financial conditions.
- BBB** Good credit quality. Satisfactory capacity for timely fulfilment of financial obligations. Acceptable credit characteristics but some vulnerability to adverse changes in business, economic and financial conditions. Medium grade credit characteristics and the lowest investment grade category.

Speculative Grade

- BB** Speculative credit quality. Capacity for timely fulfilment of financial obligations vulnerable to adverse changes in internal or external circumstances. Financial and/or non-financial factors do not provide significant safeguard and the possibility of investment risk may develop.
- B** Significant credit risk. Capacity for timely fulfilment of financial obligations very vulnerable to adverse changes in internal or external circumstances. Financial and/or non-financial factors provide weak protection; high probability for investment risk exists.
- C** Substantial credit risk is apparent and the likelihood of default is high. Considerable uncertainty as to timely repayment of financial obligations. Credit is of poor standing with financial and/or non-financial factors providing little protection.
- D** Obligations are currently in default.

Short-Term Issuer Ratings

Investment Grade

- A1** Superior credit quality. Highest capacity for timely repayment of short-term financial obligations that is extremely unlikely to be affected by unexpected adversities. Institutions with a particularly strong credit profile have a “+” affixed to the rating.
- A2** Very strong capacity for timely repayment but may be affected slightly by unexpected adversities.
- A3** Strong capacity for timely repayment that may be affected by unexpected adversities.

Speculative Grade

- B** Adequate capacity for timely repayment that could be seriously affected by unexpected adversities.
- C** Inadequate capacity for timely repayment if unexpected adversities are encountered in the short term.
- D** May be in an untenable position and is likely to default if it does not receive immediate external support.

Capital Intelligence uses "+" and "-" signs appended to an institution's foreign and local currency long term ratings in the categories from "AA" to "C" to indicate that the strength of a particular institution is, respectively, slightly greater or less than that of similarly rated peers.

Outlook - expectations of improvement, no change or deterioration in a bank or corporate rating over the 12 months following its publication are denoted Positive, Stable or Negative. The time horizon for a sovereign rating outlook is longer, at 12-24 months.

Qualified - in cases where data and/or co-operation are such that it is not possible to formulate ratings to CI's high standards of robustness and reliability the letter “q” is appended to the ratings.

Financial Strength Ratings

CI's financial strength ratings provide an opinion of a bank's inherent financial strength, soundness and risk profile. These ratings do not address sovereign risk factors, including transfer risk, which may affect an institution's capacity to honour its financial obligations, be they local or foreign currency. Financial strength ratings also exclude support factors, which are addressed by foreign and local currency ratings, as well as CI's support ratings. However, financial strength ratings do take into account the bank's operating environment including the economy, the structure, strength and stability of the financial system, the legal system, and the quality of banking regulation and supervision. Financial strength ratings do not assess the likelihood that specific obligations will be repaid in a timely manner.

The following rating scale applies to the financial strength rating.

- AAA** Financially in extremely strong condition with positive financial trends; significant strengths in other non-financial areas. Operating environment likely to be highly attractive and stable.
- AA** Financially in very strong condition and significant strengths in other non-financial areas. Operating environment likely to be very attractive and stable.
- A** Strong financial fundamentals and very favourable non-financial considerations. Operating environment may be unstable but institution's market position and/or financial strength more than compensate.
- BBB** Basically sound overall; slight weaknesses in financial or other factors could be remedied fairly easily. May be limited by unstable operating environment.
- BB** One or two significant weaknesses in the bank's financial makeup could cause problems. May be characterised by a limited franchise; other factors may not be sufficient to avoid a need for

some degree of temporary external support in cases of extraordinary adversity. Unstable operating environment likely.

- B** Fundamental weaknesses are present in the bank's financial condition or trends, and other factors are unlikely to provide strong protection from unexpected adversities; in such an event, the need for external support is likely. Bank may be constrained by weak market position and/or volatile operating environment.
- C** In a very weak financial condition, either with immediate problems or with limited capacity to withstand adversities. May be operating in a highly volatile operating environment.
- D** Extremely weak financial condition and may be in an untenable position.

Capital Intelligence uses "+" and "-" signs appended to an institution's financial strength ratings in the categories from "AA" to "C" to indicate that the strength of a particular institution is, respectively, slightly greater or less than that of similarly rated peers.

Outlook - expectations of improvement, no change or deterioration in a rating over the 12 months following its publication are denoted Positive, Stable or Negative.

Qualified - in cases where data and/or co-operation are such that it is not possible to formulate ratings to CI's high standards of robustness and reliability the letter "q" is appended to the ratings.

Support Ratings

CI's support ratings assess the likelihood that a bank would receive support in case of difficulties. Although subjective, these ratings are based on a thorough assessment of a bank's ownership, market position and importance within the sector and economy, as well as the country's regulatory and supervisory framework. Support ratings do not address the financial soundness of an institution. CI's support ratings also do not specifically address transfer risk as a result of economic and/or political events.

The following rating scale applies to support ratings.

- 1** Government-owned or clear legal guarantee on part of the state, or of such importance to the country, that the state would provide support in case of need. The state must clearly be able, and willing, to provide support.
- 2** Government support extremely likely despite absence of written guarantee. There may be some uncertainty regarding the state's willingness or ability to provide support. A private bank which has extremely strong ownership.
- 3** Owners of very good reputation and resources, and which can provide clear support.
- 4** Support is likely but not certain.
- 5** No clear support and/or support cannot be relied upon.